

Université de Montréal

De quelques livres brûlés
La représentation d'autodafés de livres au Siècle des Lumières

par
Diane Leduc

Département des littératures de langue française
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du
grade de M.A. en littératures de langue française

Août 2011

© Diane Leduc, 2011

Ce mémoire intitulé :
De quelques livres brûlés
La représentation d'autodafés de livres au Siècle des Lumières

présenté par :
Diane Leduc

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Ugo Dionne

.....
président-rapporteur

Benoît Melançon

.....
directeur de recherche

Francis Gingras

.....
membre du jury

Résumé

Ce mémoire étudie les autodafés de livres représentés dans trois textes français de la seconde moitié du XVIII^e siècle : l'article « Bibliomanie » (1752) de l'*Encyclopédie*, écrit par Jean le Rond D'Alembert, le roman *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais* (1770) de Louis Sébastien Mercier et la comédie *le Bureau d'esprit* (1776-1777) de Jean-Jacques Rutledge. Il révèle, chez ces auteurs, une critique du livre qui paradoxalement s'accompagne de sa défense.

Le premier chapitre décrit succinctement la croissance de l'imprimé en France, à l'époque, l'évolution des goûts en matière de lecture, et un imaginaire du livre dans lequel entrent une impression d'envahissement et une grande admiration pour l'écrit. Les trois chapitres subséquents suivent l'ordre chronologique de parution des textes retenus et analysent les scènes de livres brûlés qu'ils contiennent. D'Alembert et Mercier, non sans réserves, aimeraient jeter au feu la majorité des livres qui les entourent. Rutledge constitue un cas particulier : l'autodafé vise un ouvrage précis, soit une traduction française de Shakespeare.

Le mémoire, en conclusion, évoque quatre textes plus récents où sont rapportés des autodafés de livres : le poème « À qui la faute ? » de Victor Hugo, le roman *Fahrenheit 451* de Ray Bradbury, la pièce *les Combustibles* d'Amélie Nothomb et le roman *les Corpuscules de Krause* de Sandra Gordon. Reprenant des idées présentes chez D'Alembert, Mercier et Rutledge, ces œuvres illustrent leur richesse.

Mots clés

XVIII^e siècle. Représentation littéraire de livres brûlés. Autodafé. D'Alembert. Mercier. Rutledge. Réception de Shakespeare. *Encyclopédie*.

Abstract

This thesis studies the burning of books as depicted in three French texts from the second half of the 18th century : the article “ Bibliomanie ” (1752) from the *Encyclopédie*, written by Jean le Rond D’Alembert, the novel *l’An deux mille quatre cent quarante. Rêve s’il en fut jamais* (1770) by Louis Sébastien Mercier, and the comedy *le Bureau d’esprit* by Jean-Jacques Rutledge (1776-1777). These authors criticize books, but paradoxically defend their value.

The first chapter is a succinct description of the growth of printed matter in France and of the changing tastes in reading. There is then a sense of being overwhelmed by the sheer volume of material, but at the same time a real admiration for writing itself. The next three chapters discuss the texts in chronological order, paying particular attention to the passages where books are burned. D’Alembert and Mercier, with some ambivalence, would like to commit to the flames most of the books which surround them. Rutledge shows the ritual sacrifice of one work, a contemporary French translation of Shakespeare.

In conclusion this thesis briefly considers four more recent texts dealing with the destruction of books : the poem “ À qui la faute ? ” by Victor Hugo, the novel *Fahrenheit 451* by Ray Bradbury, the play *les Combustibles* by Amélie Nothomb, and the novel *les Corpuscules de Krause* by Sandra Gordon. These works develop ideas seen in D’Alembert, Mercier and Rutledge, showing their worthiness.

Keywords

18th century. Literary representation of burned books. Auto-da-fé. D’Alembert. Mercier. Rutledge. Reception of Shakespeare. *Encyclopédie*.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre I : L’imaginaire du livre pendant la seconde moitié du XVIII ^e siècle	8
1.1 Croissance de l’imprimé	9
1.2 Lecteurs et lectures	11
1.3 Bibliothèques privées et publiques	15
1.4 Figure de l’écrivain	19
1.5 Censure	22
Chapitre II : D’Alembert : les articles « Bibliomane » et « Bibliomanie » (1752) de l’ <i>Encyclopédie</i>	26
2.1 Le bibliomane	27
2.2 La bibliomanie	28
Chapitre III : Mercier : l’autodafé de livres dans <i>l’An deux mille quatre cent quarante. Rêve s’il en fut jamais</i> (1770)	38
3.1 <i>L’An 2440</i> : une uchronie	39
3.2 Écrivains et livres : une préoccupation	43
3.3 Visiter une bibliothèque	46
3.4 L’autodafé	48
3.5 La prolixité et l’inutilité	52
3.6 Philosophie, roman	54
3.7 Un « zèle éclairé »	55
3.8 Un désir d’épuration : « nous avons fait un choix »	57
3.9 Revue des auteurs	61
3.10 « La serpe d’une judicieuse critique »	65
3.11 Un narrateur multiple	66

3.12 La possibilité d'un autodafé dans le <i>Tableau de Paris</i>	67
Chapitre IV : Rutledge : l'autodafé de livre dans <i>le Bureau d'esprit</i> (1776-1777)	75
4.1 Rutledge et le théâtre	76
4.2 Salons réels et imaginaires : Mme Geoffrin, Cydalise, Mme de Folincourt	80
4.3 Voltaire et Shakespeare : une « espèce de guerre assez bizarre »	85
4.4 L'autodafé de livre dans <i>le Bureau d'esprit</i>	91
Conclusion	104
Livres brûlés : le privé et le public	105
Le statut du livre : la mémoire et l'oubli	108
Brûler un livre : un geste raisonnable ?	109
« À qui la faute ? » (1872)	112
<i>Fahrenheit 451</i> (1953)	115
<i>Les Combustibles</i> (1994)	118
<i>Les Corpuscules de Krause</i> (2010)	120
Bibliographie	124
Annexe I : article « Bibliomane » de l' <i>Encyclopédie</i>	ix
Annexe II : article « Bibliomanie » de l' <i>Encyclopédie</i>	x

Liste des annexes

Annexe I : article « Bibliomane » de l'*Encyclopédie*

Annexe II : article « Bibliomanie » de l'*Encyclopédie*

Remerciements

La préparation et la rédaction de ce mémoire s'étant échelonnées sur presque trois ans, je remercie mon directeur, M. Benoît Melançon, de sa patience, et de ses corrections et précieuses suggestions. L'idée de travailler sur la représentation des autodafés de livres était la sienne, et je lui suis reconnaissante de m'avoir proposé un si beau sujet.

Je remercie M. Pierre Popovic pour les conseils prodigués au début de la rédaction de ce mémoire, de même que M. Joël Castonguay-Bélanger, qui m'a signalé l'existence du texte de dom Léger-Marie Deschamps. Enfin, je remercie mes filles, Laurence et Anne-Marie, de leur aide et de leurs remarques toujours pertinentes, et mon mari, Brian, de son soutien indéfectible.

Introduction

L'incendie de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie, au IV^e siècle de notre ère, n'est pas la première occurrence historique d'une destruction de livres ou de ce qui les a précédés : tablettes d'argile, rouleaux de papyrus ou de parchemin, manuscrits reliés. Au fil des siècles, les incidents de livres brûlés, accidentellement ou délibérément, sont nombreux. Ils ont été détruits à grande échelle à l'occasion de guerres ou individuellement supprimés en raison de leur contenu, à toutes les époques. Aussi récemment que le 20 mars 2011, dans une ville de Floride, un pasteur et ses ouailles brûlaient un exemplaire du Coran, déclenchant à des milliers de kilomètres, en Afghanistan, une vive et meurtrière réaction¹. L'autodafé d'un livre est rarement anodin ; vers le livre convergent d'intenses émotions.

L'importance du livre dans la vie intellectuelle, et le respect qu'il suscite, remontent à l'époque hellénistique, d'après Ernst Robert Curtius ; le christianisme, lui, a donné au livre sa plus haute consécration, tandis que le travail monastique d'écriture, s'échelonnant sur des siècles, transmettait des connaissances profanes et sacrées². Le livre est le moyen de pérenniser un sentiment ; Shakespeare revient souvent, dans ses sonnets, sur « le siège destructeur des jours assaillants » auquel peuvent seuls résister les « traits d'encre noirs³ » du poète : « Ni le marbre ni les

¹ Édition numérique du journal *La Presse* (Montréal) du 3 avril 2011, <<http://www.cyberpresse.ca/international/moyen-orient/201104/03/01-4386007-coran-brule-manifestation-meurtriere-en-afghanistan.php>> ; site consulté en juillet 2011. En juin 2011, la couverture de la traduction néerlandaise de l'ouvrage *Book of Negroes*, de l'auteur canadien Lawrence Hill, était brûlée à Amsterdam par l'organisme Fédération pour l'honneur et la réparation de l'esclavage au Suriname : journal *Le Devoir* (Montréal) du 29 juin 2011, p. B-7. Quelques jours avant l'autodafé, l'auteur écrivait, dans le journal *The Toronto Star*, « Burning books is designed to intimidate people. It underestimates the intelligence of readers, stifles dialogue and insults those who cherish the freedom to read and write » : texte en ligne, <<http://www.thestar.com/entertainment/article/1012068--what-lawrence-hill-tells-dutch-group-planning-to-burn-his-book?bn=1>> ; site consulté en juillet 2011.

² Ernst Robert Curtius, *la Littérature européenne et le Moyen Âge latin*, tome II, traduction de Jean Bréjoux, Paris, Presses universitaires de France, 1956, p. 10, 17 et 20.

³ Shakespeare, « Sonnet LXV », dans *Sonnets*, version française de Pierre Jean Jouve, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 2001 (1969), p. 91.

monuments dorés — des princes — ne vivront tant que ma puissante rime⁴. » Le livre est indissociable du temps : il est outil de transmission, garantie contre l'oubli. Il sert de métaphore : du cœur humain, de la nature, du monde, ces images devenues, au XVIII^e siècle, des lieux communs⁵. Rousseau, dans *la Nouvelle Héloïse*, les réunit dans la phrase finale d'une lettre de Wolmar à milord Bomston : « Le vrai livre de la nature est pour moi le cœur des hommes, et la preuve que j'y sais lire est dans mon amitié pour vous⁶. » Le succès immédiat de ce roman, en 1761, n'empêche pas que l'*Émile*, paru l'année suivante, est condamné par le parlement de Paris, et brûlé, subissant le même sort à Genève⁷.

Le système de censure qui ordonne la destruction d'ouvrages tels que celui de Rousseau, ou encore les *Pensées philosophiques*, de Diderot, en 1746⁸, s'exerce dans le contexte d'une forte croissance de l'imprimé en France. On peut dès lors se demander comment les écrivains du Siècle des Lumières ont représenté le fait de brûler des livres, eux dont la vie même était dédiée à l'écriture. Le présent mémoire étudie trois textes de la fin du XVIII^e siècle : l'article « Bibliomanie » de l'*Encyclopédie*, rédigé par Jean le Rond D'Alembert, le roman *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais*, de Louis Sébastien Mercier, et la comédie *le Bureau d'esprit*, de Jean-Jacques Rutledge. Deux autres textes seront brièvement considérés, dans la mesure où ils complètent les précédents : l'article « Bibliomane » de l'*Encyclopédie* et le chapitre « Bibliothèque du roi » du *Tableau de Paris*. À partir de ce corpus, ce mémoire a pour but d'explorer le paradoxe de l'écrivain défenseur du livre qui n'en peint pas moins une scène de destruction de livres. Il suppose que le texte où figure un tel autodafé peut renseigner sur le statut du livre, autrement que le ferait une enquête historique.

⁴ *Ibid.*, « Sonnet LV », p. 81.

⁵ Voir Ernst Robert Curtius, *op. cit.*, p. 39.

⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, édition établie, présentée et annotée par Jean M. Goulemot, Paris, Le Livre de poche classique, 2002, p. 720 (sixième partie, lettre IV).

⁷ Fernando Báez, *Histoire universelle de la destruction des livres*, traduction de Nelly Lhermillier, Paris, Fayard, 2008, p. 240.

⁸ *Ibid.*, p. 239.

Le mot « autodafé », que comprend le titre de ce mémoire, ne désigne pas au XVIII^e siècle l'action de brûler des livres ; voilà pourquoi le terme, utilisé au long de ce mémoire, doit être défini. Il dénote au départ un supplice infligé à des êtres humains, soit la « [c]érémonie au cours de laquelle les hérétiques [...] étaient conviés à faire acte de foi pour mériter leur rachat dans l'autre monde⁹ ». Tel est le sens que lui donne, en 1752, l'*Encyclopédie*¹⁰. Le mot

est un emprunt (1687, écrit en trois mots : *auto da fé*) au portugais *auto* (« acte », « jeu » au sens théâtral) *da fe* (« de la foi »), expression appliquée au supplice des hérétiques condamnés par le tribunal de l'Inquisition [...]. Le mot se trouve chez Lesage et a été diffusé au XVIII^e s., notamment par Voltaire. Devenu synonyme de « supplice du feu », il a été appliqué au XIX^e s. (1826) à une destruction par le feu pour des raisons idéologiques (livres, etc.)¹¹.

Voltaire intitule le chapitre sixième de *Candide* (1759) « Comment on fit un bel auto-da-fé pour empêcher les tremblements de terre, et comment Candide fut fessé¹² » ; l'autodafé en question est bien celui d'hommes, l'absurdité du supplice étant manifeste dès le titre de l'épisode.

Le mot « autodafé », dans ses applications successives, souligne de plus en plus un rapport entre l'homme et le livre, l'un et l'autre passibles du feu à cause de la vision du monde à laquelle ils croient ou qu'ils expriment. L'être humain devient livre dans le roman de Ray Bradbury, *Fahrenheit 451* (1953), où l'auteur propose

⁹ *Le Petit Robert 2011*, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert, 2011, p. 183.

¹⁰ Article « Auto da fé » (non attribué), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, éditeurs, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772, version numérique : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, <<http://encyclopedie.uchicago.edu/>> ; ci-après « *Encyclopédie* ». L'article « Auto da fé » renvoie simplement à l'article « Acte de foi », ainsi défini par Edme-François Mallet : « dans les pays d'Inquisition en Espagne, *auto da fé* est un jour solennel que l'Inquisition assigne pour la punition des Hérétiques, ou pour l'absolution des accusés reconnus innocens. Voyez INQUISITION » ; suit une brève définition du supplice : dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.0:510:2.encyclopedie0211>>; site consulté en juillet 2011.

¹¹ *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, tome I, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998, p. 262-263.

¹² Voltaire, *Candide ou l'optimisme*, dans *Micromégas. Zadig. Candide*, introduction, notes, bibliographie et chronologie par René Pomeau, Paris, Garnier-Flammarion (no 811), 1994, p. 160.

l'idée saisissante d'ouvrages mémorisés et oralement transmis, afin qu'ils soient éventuellement retranscrits. Cela devrait permettre de résister au feu.

Si des hommes peuvent délibérément laisser un livre les envahir, la séduction du livre, chez certains, est parfois irrésistible. Don Quichotte devient chevalier errant par désir d'imiter les héros des romans de chevalerie ; de l'avis de son entourage, ces ouvrages l'ont rendu fou. Dans la scène où les amis de don Quichotte brûlent sa bibliothèque, la personnification du livre revêt une forme inversée, du livre vers l'homme : le curé ordonne de jeter par la fenêtre les *Prouesses d'Esplandian, fils légitime d'Amadis de Gaule*, et dit :

« [...] c'est lui qui commencera la pile du feu de joie que nous allons allumer. »
La gouvernante ne se fit pas prier, et le brave Esplandian s'en alla, en volant, dans la cour, attendre avec résignation le feu qui le menaçait¹³.

L'autodafé de livres, au chapitre VI de la première partie de *Don Quichotte* (1605-1615), fournit son horizon au présent mémoire. Le curé et le barbier passent en revue les livres de chevalerie que possède don Quichotte, dans le but avoué de les détruire avant qu'ils n'influencent d'autres lecteurs¹⁴. Mais ils ne les condamnent pas tous : le curé a des lettres et, examinant un à un les ouvrages, il décide que certains ont des qualités. Il prête une attention particulière à l'expression : si, dans le cas de *Florismars d'Hircanie*, « la sécheresse et la dureté de son style ne méritent pas une autre fin » que le feu¹⁵, *Palmerin d'Angleterre* contient des « aventures [...] excellentes et d'un heureux enlacement ; les propos sont clairs, sensés, de bon goût, et toujours appropriés au caractère de celui qui parle¹⁶ ». Le sort d'*Amadis de Gaule* fait l'objet d'une discussion : le curé veut le brûler, en tant que premier livre de chevalerie imprimé en Espagne, et par là à l'origine d'une « détestable secte » ; le barbier défend le roman, avec succès, parce qu'il est « le meilleur de tous les livres de

¹³ Cervantès, *l'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, tome I, traduction de Louis Viardot, chronologie et préface par Louis Urrutia, Paris, Garnier-Flammarion (no 196), 1969, p. 80 ; ci-après « *Don Quichotte* ».

¹⁴ Ce but est exprimé au chapitre V : *Don Quichotte*, p. 77.

¹⁵ *Don Quichotte*, p. 80.

¹⁶ *Ibid.*, p. 81.

cette espèce [...] et [...] unique en son genre¹⁷ ». Plusieurs livres de poésie, de même, échappent aux flammes.

Ainsi, le chapitre VI de *Don Quichotte* (dont l'analyse déborde le cadre de ce mémoire) laisse entendre que les œuvres du passé ne sont pas d'égale valeur, et qu'il est loisible d'en rejeter quelques-unes. Leurs effets varient selon le lecteur : Amadis est le modèle qu'entend suivre don Quichotte dans une entreprise décriée par ses amis, mais ceux-ci considèrent le roman éponyme comme excellent. Il faut lire avant de juger ; le chapitre VI de *Don Quichotte*, d'ailleurs intitulé « De la grande et gracieuse enquête que firent le curé et le barbier dans la bibliothèque de notre ingénieux hidalgo », met en relief la joie de la lecture et le plaisir de la critique. Il manifeste l'emprise des livres, que l'on ait ou non l'usage de toute sa raison. La suite du roman montre que, brûlés ou épargnés, les livres de chevalerie continuent de vivre intensément dans l'esprit de don Quichotte.

Consacré au XVIII^e siècle français, ce mémoire, on l'a vu, examine les autodafés de livres représentés dans l'article « Bibliomanie » (1752) de l'*Encyclopédie*, rédigé par Jean le Rond D'Alembert, dans le roman *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais* (1770), de Louis Sébastien Mercier, et dans la comédie *le Bureau d'esprit* (1776-1777), de Jean-Jacques Rutledge. À notre connaissance, le texte de D'Alembert et la pièce de Rutledge n'ont pas été étudiés de ce point de vue. La critique s'est intéressée aux livres brûlés de *l'An deux mille quatre cent quarante*¹⁸, surtout en ce qui concerne la composition de la Bibliothèque royale, une fois épurée : il s'agira ici de considérer l'autodafé lui-même.

Le fil conducteur de ce mémoire est le statut du livre dans l'imaginaire de l'époque, tel qu'il est révélé par l'autodafé. Comme l'écrit Jean M. Goulemot, au XVIII^e siècle, « Chez les esprits éclairés on distingue les lectures néfastes [...] et les

¹⁷ *Ibid.*, p. 80.

¹⁸ Notamment Enrico Ruffi, *le Rêve laïque de Louis-Sébastien Mercier entre littérature et politique*, dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* no 326, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, chapitre 6 : « En littérature tout est bien ? » et chapitre 7 : « La bibliothèque de Mercier », p. 119-129 et 130-161.

lectures utiles et nécessaires¹⁹ ». Que brûle-t-on, dans les autodafés présentés ? Où et pourquoi ? Que représente donc, pour un écrivain des Lumières, le fait de brûler des livres ? L'analyse des trois textes retenus tentera de répondre à de telles questions, de même qu'à celle de savoir ce qui circule dans la société au sujet du livre (valeurs, contradictions).

Au plan méthodologique, il convient, dans un premier temps, de tirer quelques conclusions sur l'imaginaire du livre à la fin de l'Ancien Régime, à l'aide de la recherche historique et de la critique littéraire. Le premier chapitre du mémoire esquisse la situation du livre en France au cours des dernières décennies du XVIII^e siècle : essor de différents genres littéraires et de la presse écrite ; augmentation relative du lectorat ; lectures favorites et composition des bibliothèques personnelles ; accès au livre ; admiration pour certains écrivains ; effets de la censure. Dans l'ensemble, le chapitre vise à rappeler certains faits trouvant écho dans les textes choisis.

Il s'agira ensuite de découvrir de quoi parlent D'Alembert (1717-1783), Mercier (1740-1814) et Rutledge (1742-1794) lorsqu'ils peignent, chacun, une scène de livres brûlés. L'ordre chronologique place en premier lieu deux textes plus courts, les articles « Bibliomane » et « Bibliomanie » de l'*Encyclopédie*, qui font l'objet du deuxième chapitre. Dans l'article « Bibliomane », D'Alembert décrit avec amusement, en une série de brèves anecdotes et remarques, la manie collectionneuse de ses contemporains. Dans « Bibliomanie », il écrit que le moyen de se constituer une bibliothèque peu volumineuse serait de séparer des livres les pages qui méritent d'être lues et de jeter le reste au feu.

Le troisième chapitre étudie l'épisode « La bibliothèque du roi » de *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais* (ci-après : « l'An 2440 »), roman situé dans un Paris de l'avenir, idéal, où les autorités ont procédé à un immense autodafé de livres. Dans un ouvrage marqué par l'importance de l'écrit et des écrivains, Mercier remet en question l'utilité d'un grand nombre de livres. Le thème

¹⁹ Jean M. Goulemot, *la Littérature des Lumières*, Paris, Nathan, coll. « Lettres Sup. », 2002, p. 26.

du temps donne son sens à la réflexion : le livre est une mémoire, mais celle-ci doit-elle être transmise dans son intégralité ? Mercier revient sur le sujet dans un texte du *Tableau de Paris* (1782-1789) intitulé « Bibliothèque du roi », dont l'étude, plus brève, clôt le chapitre.

Le quatrième chapitre est consacré au *Bureau d'esprit*, comédie dans laquelle Jean-Jacques Rutledge satirise les salons mondains où se réunissaient gens de lettres et hommes de sciences. Au quatrième acte, des personnages brûlent solennellement une traduction française de Shakespeare. La pièce peut être lue comme une riposte au mécontentement exprimé par Voltaire lors de la publication d'une nouvelle traduction, par Pierre Le Tourneur, des œuvres du dramaturge anglais. L'autodafé du livre est au centre d'une action qui tourne en ridicule le patriarche de Ferney, les Philosophes et la salonnière qui les reçoit.

La perspective de ce mémoire est double. Il a pour point de départ l'histoire des représentations, notamment les travaux des critiques et historiens Roger Chartier, Jean M. Goulemot et Robert Darnton. Il souhaite montrer comment l'état du livre, à la fin du XVIII^e siècle, s'inscrit dans trois textes très différents, ayant en commun une scène d'autodafé. Par ailleurs, la représentation de la destruction d'un livre, par un auteur, invite à examiner attentivement son langage. La seconde perspective de ce mémoire s'apparente ainsi à l'interdiscursivité bakhtinienne, dans la mesure où l'on s'attachera aux voix qui composent l'article de D'Alembert, le récit de Mercier et la pièce de Rutledge, et où l'on s'efforcera de percevoir « les accents [de l'auteur] placés sur l'objet du récit comme sur le récit lui-même²⁰ », en l'occurrence sur un objet contradictoire, l'autodafé de livres, décrit par un auteur qui doit souhaiter la permanence de ses propres ouvrages.

²⁰ Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, traduction de Daria Olivier, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1978, p. 135.

Chapitre 1 : L'imaginaire du livre pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle

Ce chapitre n'a pas la prétention de peindre de façon détaillée le statut du livre en France vers la fin de l'Ancien Régime, mais d'en décrire à grands traits quelques aspects pertinents aux textes étudiés dans la suite de ce mémoire.

L'invention de l'imprimerie inaugure en Europe le « règne du livre », suivant l'expression de Henri-Jean Martin²¹, et le livre connaît en France un essor remarquable au XVIII^e siècle, tandis qu'augmente le nombre des lecteurs. Ceux-ci ne possèdent pas nécessairement beaucoup d'ouvrages, la bibliothèque bien garnie demeurant l'apanage des nantis, mais s'ouvrent à Paris et en province des bibliothèques publiques et des cabinets de lecture. Les livres sont achetés, loués ou empruntés ; on lit tant dans les salons que dans les milieux populaires, quoique les lectures soient différentes selon les couches sociales. Le roman, interdit pendant la première moitié du siècle, poursuit son ascension parmi les genres littéraires.

La croissance de l'imprimé s'étend aux journaux, brochures et pamphlets, ce qui favorise le développement d'un esprit critique se manifestant notamment par « la multiplication des jugements émis sur les productions littéraires et artistiques du temps », comme le souligne Antoine de Baecque²². Les débats intellectuels et politiques émergent des académies et des salons pour rejoindre le public, grâce aux écrits des hommes de lettres, qui en viennent à constituer une « conscience publique » parallèle²³. L'imprimé reste soumis à la censure, qu'il est toutefois possible de contourner, en faisant par exemple imprimer le livre à l'étranger ou de façon clandestine. Il arrive qu'un livre condamné par les autorités soit publiquement brûlé, comme ce fut le cas pour les *Lettres philosophiques* (en 1734) et l'*Émile* (en 1762),

²¹ Henri-Jean Martin, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 1996, p. 223.

²² Antoine de Baecque, « La culture des Lumières », dans Antoine de Baecque et Françoise Mélonio, *Lumières et liberté. Les dix-huitième et dix-neuvième siècles. Histoire culturelle de la France – 3*, sous la direction de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, Paris, Seuil, coll. « Points », 2005, p. 18.

²³ *Ibid.*, p. 27.

dont les auteurs, Voltaire et Rousseau, durent provisoirement s'exiler, ce qui n'empêcha pas un culte de se constituer à leur endroit.

1.1 Croissance de l'imprimé

En 1755, dans l'article « Encyclopédie » de l'*Encyclopédie*, Diderot constatait la prolifération de l'imprimé :

Tandis que les siècles s'écourent, la masse des ouvrages s'accroît sans cesse, & l'on prévoit un moment où il seroit presque aussi difficile de s'instruire dans une bibliothèque, que dans l'univers, & presque aussi court de chercher une vérité subsistante dans la nature, qu'égarée dans une multitude immense de volumes; il faudroit alors se livrer, par nécessité, à un travail qu'on auroit négligé d'entreprendre, parce qu'on n'en auroit pas senti le besoin. [...] Nous avons donc entrepris aujourd'hui pour le bien des Lettres, & par intérêt pour le genre humain, un Ouvrage auquel nos neveux auroient été forcés de se livrer, mais dans des circonstances beaucoup moins favorables; lorsque la surabondance des livres leur en auroit rendu l'exécution très pénible²⁴.

« Masse », « multitude immense », « surabondance » posent problème, et Diderot offre l'ouvrage des encyclopédistes comme remède à la multiplication des écrits. L'*Encyclopédie*, qui se définit comme un dictionnaire, appartient elle-même à un genre en croissance : alors que vingt-huit dictionnaires ont été publiés en France entre 1680 et 1689, 121 le sont durant la décennie 1760-1769, et 122 entre 1770 et 1779²⁵. Globalement, la publication de livres en français se chiffre à environ mille par année au début des années 1700 ; elle est de 3 ou 4000 en 1775²⁶. Les tirages sont toutefois restreints : « entre 1000 et 2000 exemplaires au maximum », note Antoine de

²⁴ Denis Diderot, article « Encyclopédie », dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, éditeurs, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772, version numérique : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, <<http://encyclopedie.uchicago.edu/>> ; ci-après « *Encyclopédie* ». L'article « Encyclopédie » est à l'adresse Web suivante : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.4:1252.encyclopedie0311>> ; sites consultés en juillet 2011.

²⁵ Pierre Rétat, « L'âge des dictionnaires », dans *Histoire de l'édition française, tome II. Le livre triomphant 1660-1830*, sous la direction de Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Promodis, 1984, p. 187 ; ci-après « *Histoire de l'édition française* ».

²⁶ Antoine de Baecque, *loc. cit.*, p. 53.

Baecque, pour des raisons techniques relatives à l'impression et à la disponibilité de papier²⁷.

Certains genres se développent considérablement. Le livre de science français connaît son apogée au XVIII^e siècle, selon Bruno Jammes : les ouvrages médicaux se spécialisent, s'intéressant à des maladies précises ou à des traitements ; des phénomènes naturels (éclipse, comète) donnent lieu à la publication ou à la réédition d'ouvrages d'astronomie ; entre 1750 et 1810, paraissent plus de huit cents ouvrages sur l'agriculture²⁸. Le nombre de romans passe d'une moyenne annuelle de dix-huit, avant 1750, à quarante-neuf, au cours des cinq décennies suivantes, pour un total de 3500 pour l'ensemble du siècle, sans compter les rééditions d'œuvres antérieures²⁹. Jean M. Goulemot ne relève « aucune utopie française au XVI^e siècle, huit titres au XVII^e siècle, soixante-dix au XVIII^e siècle et, à titre d'indication, trente-six au XIX^e » ; les chiffres pour le XVIII^e siècle doivent cependant être pris sous réserve des rééditions et traductions³⁰.

La presse écrite croît rapidement : par exemple, 115 nouveaux journaux ou périodiques paraissent pendant la décennie 1750-1759, et 148 entre 1770 et 1779, par rapport à quarante entre 1720 et 1729³¹. Jean Sgard écrit :

Cette production étonnante [...] s'exerce dans des domaines de plus en plus diversifiés ; on assiste à une sorte de conquête progressive du marché, à la fois dans tous les domaines de la connaissance (médecine, agriculture, commerce, presse féminine, musique, peinture, etc.) et dans tous les secteurs du marché (Europe du Nord, colonies, provinces françaises, etc.)³²

Les auteurs se font journalistes : ainsi, Marivaux publie entre 1721 et 1724 *le Spectateur français*, qu'il rédige entièrement lui-même, et par la suite deux autres

²⁷ *Ibid.*, p. 55.

²⁸ Bruno Jammes, « Le livre de science », dans *Histoire de l'édition française*, p. 206-207.

²⁹ Jean Ehrard, *L'Invention littéraire au XVIII^e siècle : fictions, idées, société*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 5.

³⁰ Jean M. Goulemot, « Nouveautés : les utopies », dans *Histoire de l'édition française*, p. 231.

³¹ Jean Sgard, « La multiplication des périodiques », dans *Histoire de l'édition française*, p. 200.

³² *Ibid.*

journaux, *l'Indigent philosophe* (1727) et *le Cabinet du philosophe* (1733-1734). Pour Jean M. Goulemot, l'activité littéraire de « très grands écrivains qui consacrent une grande part de leur talent, sans avoir l'impression de déroger, à des journaux » s'inscrit dans l'explosion de l'imprimé au XVIII^e siècle, et dans le désir de ces écrivains de se donner « un pouvoir d'orienter, d'informer, d'inciter³³ ».

1.2 Lecteurs et lectures

Le nombre des lecteurs augmente lui aussi. La France, selon Henri-Jean Martin, privilégie la formation d'élites grâce à l'enseignement dispensé dans un réseau de collèges fondés par les jésuites et leurs émules ; vers 1650, environ 50 000 écoliers y sont inscrits. En parallèle existent des écoles paroissiales où les enfants apprennent d'abord à lire, cet enseignement restant toutefois dissocié de celui de l'écriture, qui vient par la suite³⁴. Selon une enquête, le taux d'alphabétisation, estimé d'après la capacité de signer un acte de mariage, se situe en 1786-1790 à 47% pour les hommes et à 27% pour les femmes³⁵. Généralement,

On lit et on écrit plus souvent à milieu égal dans les grandes villes, sièges d'administrations, de tribunaux, voire d'universités que dans les cités marchandes, et plus dans les bourgs que dans les campagnes. [...] les écoles restent moins nombreuses pour les filles. Cependant, certaines, issues de milieux cultivés et envoyées au couvent, peuvent devenir grandes liseuses, d'abord de livres dévots puis, au XVIII^e siècle, de romans, tandis que d'autres, femmes de marchands, apprennent parfois à écrire pour aider leur mari. Mais, en pareil cas, leurs parents leur ont bien souvent enseigné eux-mêmes la lecture³⁶.

Les écrivains savent qu'ils s'adressent à des publics divers. Rousseau avertit les lecteurs de *la Nouvelle Héloïse* (1761) :

³³ Jean M. Goulemot, *la Littérature des Lumières*, Paris, Nathan, coll. « Lettres Sup. », 2000, p. 34 et 32 ; ci-après « *la Littérature des Lumières* ».

³⁴ Henri-Jean Martin, *op. cit.*, p. 314-316.

³⁵ *Ibid.*, p. 316.

³⁶ *Ibid.*

Ce livre n'est point fait pour circuler dans le monde, et convient à très peu de lecteurs. Le style rebutera les gens de goût ; la matière alarmera les gens sévères ; tous les sentiments seront hors de la nature pour ceux qui ne croient pas à la vertu³⁷.

Le genre romanesque avait d'ailleurs été frappé d'interdiction en 1737, le père Charles Porée menant la charge : « Que les lois transpercent, que les flammes détruisent et fassent disparaître, si faire se peut, de tout le territoire, toutes les œuvres empoisonnées des auteurs de romans³⁸. » La prohibition s'était peu à peu effritée, au point de disparaître, vers 1751. Mais dans la première préface de *la Nouvelle Héloïse*, Rousseau écrit une phrase restée célèbre : « Jamais fille chaste n'a lu de romans, et j'ai mis à celui-ci un titre assez décidé pour qu'en l'ouvrant on sût à quoi s'en tenir³⁹ » : un roman épistolaire, une histoire d'amours coupables. L'avertissement de Rousseau reprend l'un des reproches traditionnellement adressés au roman, soit son immoralité (s'ajoutant à la frivolité, à la fausseté — la fiction étant une sorte de mensonge — et à l'in vraisemblance). De façon générale, le roman tente d'éviter ces reproches en se faisant passer pour autre chose, notamment des Mémoires, ou une collection de lettres : la stratégie est transparente aux yeux du public lecteur⁴⁰. Signe et effet de la popularité du genre, 1890 romans paraissent entre 1751 et 1800, deux fois plus qu'au cours du demi-siècle précédent, selon différents estimés⁴¹. *La Nouvelle Héloïse*, pour sa part, connaît un énorme succès ; l'œuvre fait l'objet de soixante-douze éditions, entre la date de sa première publication et l'année 1800⁴².

³⁷ Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, édition établie, présentée et annotée par Jean M. Goulemot, Paris, Le Livre de poche classique, 2002, p. 49-50 ; ci-après « *la Nouvelle Héloïse* ».

³⁸ Cité par Shelly Yahalom, dans « Du non-littéraire au littéraire. Sur l'élaboration d'un modèle romanesque au XVIII^e siècle », *Poétique*, vol. 11 (1980), p. 409. Les italiques sont dans le texte.

³⁹ *La Nouvelle Héloïse*, p. 50.

⁴⁰ Ce paragraphe reprend quelques informations recueillies à la lecture de l'ouvrage de Georges May, *le Dilemme du roman au XVIII^e siècle. Étude sur les rapports du roman et de la critique (1715-1761)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Institut d'études françaises de Yale University », 1963, p. 15-46, et de l'ouvrage de Jan Herman, Mladen Kozul et Nathalie Kremer, *le Roman véritable : stratégies préfacielles au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « SVEC », 2008, p. 96-112.

⁴¹ Henri Coulet, *le Roman jusqu'à la Révolution*, 9^e édition, Paris, Armand Colin, 2000, p. 266.

⁴² Jean M. Goulemot, introduction à *la Nouvelle Héloïse*, p. 41.

La variété du répertoire de la Bibliothèque bleue, née à Troyes au début du XVII^e siècle à l'initiative de l'imprimeur Nicolas Oudot, témoigne de celle des publics visés : romans de chevalerie, ouvrages de dévotion, vies de saints, contes, pièces de théâtre, livres d'apprentissages⁴³. Les livrets recouverts de papier bleu, bon marché, sont distribués à travers le pays par un réseau de colporteurs ; selon Roger Chartier,

Il est sûr que les livres de la Bibliothèque bleue visent une pratique de la lecture qui n'est pas celle de l'élite savante, pas celle des familiers du livre. Mais il est sûr aussi que les lecteurs qu'ils atteignent sont nombreux, divers, changeant selon les époques⁴⁴.

Les goûts en matière de lecture des élites apparaissent (sous réserve de la présence d'ouvrages antérieurement accumulés) dans les inventaires après décès de bibliothèques nobiliaires, dans différentes villes de l'Ouest de la France, que Roger Chartier a étudiés. Entre 1757-1758 et 1787-1788, il constate une augmentation de la possession d'œuvres de littérature et une diminution de livres religieux et d'ouvrages d'auteurs anciens, alors que la proportion de livres d'histoire reste stable⁴⁵. La bourgeoisie constituée de professionnels et de titulaires d'offices achète des ouvrages relatifs aux professions qu'elle exerce, et tend à acquérir, au fil du siècle, de plus en plus de livres d'histoire et d'œuvres littéraires, notamment des pièces de théâtre et des romans⁴⁶. Malgré l'accroissement de la publication d'ouvrages consacrés aux sciences et aux arts, ceux-ci trouvent peu de place dans ces bibliothèques. La bourgeoisie marchande de Lyon et des villes de l'Ouest possède moins de livres que la bourgeoisie professionnelle ; elle aime les ouvrages utiles et se distingue par un goût

⁴³ Henri-Jean Martin, *op. cit.*, p. 246, et Roger Chartier, « Du livre au lire », dans *Pratiques de la lecture*, sous la direction de Roger Chartier, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2003, p. 111 ; ci-après « *Pratiques de la lecture* ». Le ARTFL Project dirigé conjointement par le gouvernement français et l'Université de Chicago a mis en ligne 252 œuvres (en date de février 2011) de la Bibliothèque bleue : <<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/BibBI/>> ; site consulté en février 2011.

⁴⁴ Roger Chartier, *loc. cit.*, p. 114.

⁴⁵ Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, p. 175 ; ci-après « *Lectures et lecteurs* ».

⁴⁶ *Ibid.*, p. 178.

pour les récits de voyage, l'histoire étrangère et les nouveautés littéraires⁴⁷. De même, il existe à Paris un écart entre la quantité de livres possédés par la bourgeoisie professionnelle et celle des négociants : par exemple, vers 1750, 58% des avocats possèdent des livres, par rapport à 16% des maîtres marchands⁴⁸. Les bibliothèques des nobles parisiens, recensées pour la période 1750-1789, privilégient les belles-lettres et l'histoire, tout comme celles des nobles provinciaux⁴⁹. Dans l'ensemble, le déclin du livre religieux est à noter, en parallèle avec l'augmentation, dans toutes les classes, de la possession de livres profanes.

Il est impossible de passer sous silence le best-seller qu'a été, pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'*Encyclopédie*, codirigée par Diderot et D'Alembert. Dix-sept volumes de textes et onze volumes de planches paraissent entre 1751 et 1772 ; la première édition est destinée à quatre mille souscripteurs, « des lecteurs fortunés et bien nés, disséminés à travers l'Europe⁵⁰ ». Entre 1751 et 1789, les éditions de l'ouvrage (par différents éditeurs et sous différents formats, y compris une édition in-octavo) totalisent environ 24 000 exemplaires, dont plus de 11 500 pour le public français⁵¹. Selon Robert Darnton, ses lecteurs

veulent un ouvrage de philosophie en même temps qu'une mine d'informations ; ils ne traitent pas l'*Encyclopédie* comme une simple compilation de mots classés par ordre alphabétique mais ils l'associent aux Lumières⁵².

Autre publication périodique d'envergure, la *Bibliothèque universelle des romans* (1775-1789), dirigée par le marquis de Paulmy et le comte de Tressan, entend « donne[r] l'analyse raisonnée des Romans anciens & modernes, Français, ou traduits dans notre langue ; avec des Anecdotes & des Notices historiques & critiques

⁴⁷ *Ibid.*, p. 178-179.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 177.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 176.

⁵⁰ Robert Darnton, *l'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, traduction de Marie-Alyx Revellat, Paris, Librairie académique Perrin, 1982, p. 34 ; ci-après « *l'Aventure de l'Encyclopédie* ».

⁵¹ *Ibid.*, p. 47-48.

⁵² *Ibid.*, p. 389.

concernant les Auteurs ou leurs Ouvrages⁵³ ». S’y retrouvent tout autant *le Paysan parvenu*, de Marivaux (d’abord publié en 1734-1735, transformé dans la *Bibliothèque universelle* en récit à la troisième personne), que des extraits « démêlés » de romans médiévaux⁵⁴. Au total,

plus de 900 titres. [...] Si les rédacteurs de la *Bibliothèque universelle* affectent de s’adresser à un lectorat féminin et s’il n’est pas exclu que les femmes aient été nombreuses parmi ses fidèles, on devine donc aussi un public de bourgeoisie du négoce et des affaires, nouvellement désireux de se cultiver, ou de paraître lettré, mais aux moindres frais⁵⁵.

L’*Encyclopédie* et la *Bibliothèque universelle des romans* témoignent de l’intérêt des libraires pour les « grandes entreprises de recensement et de regroupement⁵⁶ », suivant l’expression de Michel Delon, et de celui de nombreux lecteurs tant pour les savoirs que pour la fiction.

1.3 Bibliothèques privées et publiques

Le livre demeure « un objet précieux qu’il faut préserver⁵⁷ », d’où les meubles, voire les pièces, destinés à son rangement. Ils peuvent être placés dans de petites bibliothèques que les notaires décrivent, dans les inventaires, comme un « buffet grillé », une « bibliothèque à deux battants grillés », une « armoire à deux portes ⁵⁸ ». Louis Sébastien Mercier, dans *l’An 2440*, utilise « armoire » : les livres épargnés du feu tiennent dans quelques armoires, elles-mêmes placées dans un « petit cabinet », pièce dont l’exiguïté contraste avec les immenses espaces de l’ancienne Bibliothèque

⁵³ Texte introductif, *Bibliothèque universelle des romans*, tome I, vol. 1-4 (juillet-décembre 1775), Genève, Slatkine reprints, 1969, p. 7.

⁵⁴ Ainsi, dans l’introduction à *l’Extrait de l’Histoire de Giglan*, les éditeurs écrivent : « Nous avons travaillé à démêler tout cela, pour qu’il fût possible de s’y reconnaître » : *Bibliothèque universelle des romans*, tome V, vol. 17-20 (juillet-décembre 1777), Genève, Slatkine reprints, 1969, p. 244.

⁵⁵ Jean Ehrard, *op. cit.*, p. 6-7.

⁵⁶ Michel Delon, « Le roman du XVIII^e siècle », dans *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, sous la direction de Jean-Charles Darmon et Michel Delon, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 684 ; ci-après « *Histoire de la France littéraire. Classicismes* ».

⁵⁷ Roger Chartier, *Lectures et lecteurs*, p. 181.

⁵⁸ *Ibid.*

du roi, comme le remarque le narrateur⁵⁹. Le mot « cabinet » a acquis dès le XVI^e siècle le sens d'endroit consacré au travail ou à la réflexion, et il signifie aussi un meuble de rangement pour les objets de valeur⁶⁰. L'*Encyclopédie* lui prévoit divers usages : « sous ce nom on peut entendre les pièces destinées à l'étude, ou dans lesquelles l'on traite d'affaires particulières, ou qui contiennent ce que l'on a de plus précieux en tableaux, en bronzes, livres, curiosités, &c⁶¹ ». La définition est intéressante eu égard à *l'An 2440*, où le narrateur, ému, trouve dans le petit cabinet les ouvrages de ses auteurs préférés, toujours estimés au XXV^e siècle.

Dans une étude des lectures de la noblesse française (terme qui recouvre différentes situations, du « gentilhomme de manoir » à « l'aristocrate de robe, d'administration ou de finance qui fréquente les coulisses de Versailles et les salons parisiens⁶² », en passant par l'officier militaire affecté à une garnison), Daniel Roche fait ressortir la diversité intellectuelle de ces lecteurs, la variété de leurs bibliothèques, et souligne :

Dans l'intérieur de la maison, le livre est partout. Rien en cela ne distingue le noble du bourgeois ou du clerc. [...] [On peut] discerner plusieurs utilisations : celle, professionnelle, qui rassemble les livres d'usage dans le cabinet ; celle, dévotieuse, qui place heures et missels dans le voisinage des objets de piété, dans l'oratoire privé ou l'intimité de la chambre conjugale ; celle, distrayante, qui disperse dans le désordre de tous les jours des pièces à vivre livrets de théâtre ou de musique, romans, almanachs et livres bleus que ne lisent pas seulement les gens du peuple mais que l'on retrouve si rarement sous la plume des greffiers⁶³.

⁵⁹ Louis Sébastien Mercier, *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais*, édition, introduction et notes par Raymond Trousson, Paris, Ducros, 1971 p. 247, 251-254.

⁶⁰ *Le Robert historique de la langue française*, tome I, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998, p. 564.

⁶¹ Jacques-François Blondel, article « Cabinet », dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:2748.encyclopedie0211>> ; site consulté en février 2011.

⁶² Daniel Roche, *les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 85.

⁶³ *Ibid.*, p. 95. Nathalie Ferrand mentionne que les femmes ne constituent que 4% des collectionneurs : *Livre et lecture dans les romans français du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 117, n. 2.

À l'extérieur de Paris rares sont les maisons ayant une ou plusieurs pièces réservées aux livres ; elles sont plus fréquentes dans la capitale, chez les grands collectionneurs ou chez les professionnels, hommes de lettres et savants où elles servent de lieu de travail⁶⁴. En province comme à Paris, une petite élite est propriétaire de bibliothèques richement ornées, lesquelles dénotent, selon Daniel Roche, « une tradition d'intellectualité ancienne, parfois une exigence d'affirmation symbolique, car le décor des bibliothèques privées de la noblesse traduit autant un art de vivre qu'une volonté culturelle⁶⁵ ». Toutefois D'Alembert, comme on le verra à propos de son article « Bibliomanie », doute fort que les collectionneurs lisent les livres accumulés dans leurs vastes bibliothèques. Il n'est pas le seul.

Certaines collections privées sont ouvertes au public parisien : la bibliothèque du cardinal Mazarin (1602-1661), devenue Bibliothèque Mazarine⁶⁶; celle de l'hôtel Soubise (aujourd'hui siège des Archives nationales de France) ; celle du marquis de Paulmy d'Argenson, à l'Arsenal (maintenant rattachée la Bibliothèque nationale de France). Un recensement de 1784 dénombre à Paris dix-huit bibliothèques publiques ; en province, seize villes ont au moins une bibliothèque publique, dont plusieurs appartiennent à des ordres religieux et à des collèges⁶⁷. La Bibliothèque du roi, héritière des collections royales et ouverte au public depuis 1692⁶⁸, reçoit sous la plume de Mercier, dans *l'An 2440*, un traitement-choc.

⁶⁴ Roger Chartier, *Lectures et lecteurs*, p. 182-183.

⁶⁵ Daniel Roche, *op. cit.*, p. 96.

⁶⁶ Site Web de la Bibliothèque Mazarine : <<http://www.bibliotheque-mazarine.fr/>> ; site consulté en juillet 2011. Mercier s'intéresse à la Mazarine, sise dans le collège des Quatre-Nations qu'il a fréquenté. Il écrit ceci, au chapitre CDV du *Tableau de Paris* : « Tous les livres philosophiques en sont proscrits. On donne à lire Lucrèce tant qu'on veut ; on prête volontiers Rabelais ; mais qui demanderait l'*Émile* de Rousseau [...] serait fort mal reçu par le bibliothécaire docteur de Sorbonne. [...] Quand Franklin vint visiter cette bibliothèque, on ne put lui montrer ses œuvres. Cette bibliothèque a trois mois et demi de vacances, et n'ouvre précisément ses portes qu'au moment où la saison devenue rigoureuse rend l'étude impraticable dans un bâtiment immense où le feu est interdit. Et voilà comme on est venu à bout de rendre illusoire la seule bonne œuvre que le cardinal Mazarin ait faite en sa vie » : Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, tome I, édition sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, p. 1107-1108 ; ci-après : « *Tableau de Paris* ».

⁶⁷ Roger Chartier, *Lectures et lecteurs*, p. 186-187.

⁶⁸ Visite virtuelle du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France : <http://multimedia.bnf.fr/visiterichelieu/histoire/chronologie/ch_hp.htm> ; site consulté en février 2011.

Les livres ne sont pas seulement possédés ou lus dans une bibliothèque publique, mais prêtés entre amis : toute une correspondance en témoigne⁶⁹. Les lecteurs assidus peuvent aussi fréquenter un cabinet de lecture, souvent rattaché au commerce d'un libraire ; un abonnement permet de venir lire non seulement les gazettes et périodiques récents, mais des romans, récits de voyage, essais politiques ou ouvrages érotiques. La lecture peut être pratiquée dans le cadre d'une chambre de lecture, comme l'explique Roger Chartier, formée à l'initiative de quelques lecteurs et fonctionnant par droit d'entrée et abonnement. De telles chambres

se multiplient [...] dans tout le royaume, surtout dans des villes moyennes dépourvues d'académie, mais aussi dans certaines villes académiques [...] avec pour clientèle ceux qui ne peuvent ou ne veulent forcer les portes du cénacle le plus huppé⁷⁰.

Elles offrent un endroit confortable pour lire, et la compagnie d'autres lecteurs. Robert Darnton cite l'annonce d'un libraire de Lunéville :

Une maison commode, grande, bien éclairée et chauffée, qui serait ouverte tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi et depuis une heure jusqu'à dix, offrirait dès cet instant aux amateurs deux mille volumes qui seraient augmentés de quatre cents par année⁷¹.

En 1779, les deux cents membres de ce cabinet ont accès à cinq mille ouvrages et treize journaux, de même qu'à des locaux pour la conversation et l'écriture⁷².

Moins exclusifs, les loueurs de livres mettent à la disposition du public, à la journée et moyennant quelques sous, des ouvrages qui peuvent être emportés et lus ailleurs⁷³. Mercier dit quels sont les livres les plus populaires dans toutes les strates de lecteurs : « Les ouvrages qui peignent les mœurs, qui sont simples, naïfs ou touchants, qui n'ont ni apprêt, ni morgue, ni jargon académique, voilà ceux que l'on vient chercher de tous les quartiers de la ville, et de tous les étages des maisons⁷⁴. »

⁶⁹ Roger Chartier, *Lectures et lecteurs*, p. 184-185.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 193.

⁷¹ Robert Darnton, « First Steps Toward a History of Reading », *Australian Journal of French Studies*, vol. 23, no 1 (janvier-avril 1986), p. 15.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Roger Chartier, *Lectures et lecteurs*, p. 195-196.

⁷⁴ *Tableau de Paris*, tome I, chap. CCCLXXVII, « Loueur de livres », p. 1046.

Certains livres, ajoute-t-il, « excitent une telle fermentation, que le bouquiniste est obligé de couper le volume en trois parts, afin de pouvoir fournir à l'empressement des nombreux lecteurs ; alors vous payez non par jour, mais par heure⁷⁵ ». Pour Mercier, observateur sensible, la lecture d'œuvres littéraires a valeur démocratique :

Le pauvre peut se livrer à leurs charmes attrayants ainsi que le riche. Voilà leur avantage. [Les belles-lettres] embrassent d'ailleurs tout ce qui est du ressort de l'imagination ; et ce champ est immense, on y voyage à peu de frais. [...] Les lettres trompent l'ennui, la solitude, l'infortune ; amusent tous les âges, remplissent tous les instants⁷⁶.

Pourvu que l'on ne lise pas trop. En effet, selon Roger Chartier,

Au XVIII^e siècle, le discours se médicalise, construisant une pathologie de l'excès de lecture considéré comme une maladie individuelle ou une épidémie collective. La lecture sans contrôle est tenue pour dangereuse parce qu'elle associe l'immobilité du corps et l'excitation de l'imagination. [...] Le danger est maximal quand la lecture est lecture d'un roman et le lecteur une lectrice retirée dans la solitude⁷⁷.

Mercier, dans son chapitre « Loueur de livres », imagine une jeune fille qui a entendu parler de *la Nouvelle Héloïse* et va chercher l'ouvrage, à l'insu de sa mère et contre sa volonté, pour revenir s'enfermer dans sa chambre et le lire avec bonheur⁷⁸.

1.4 Figure de l'écrivain

L'enthousiasme pour l'œuvre de Rousseau s'étend à la personne de l'auteur. Robert Darnton a étudié la correspondance d'un négociant de La Rochelle, Jean Ranson, qui demande sans cesse à son ami et fournisseur de livres, Frédéric-Samuel Ostervald, des nouvelles de Rousseau, et qui modèle sa vie familiale sur les enseignements de l'écrivain, continuant après la mort de celui-ci de vouloir tout

⁷⁵ *Ibid.*, p. 1047.

⁷⁶ *Ibid.*, chap. CCCLII, « Belles-lettres », p. 969-970.

⁷⁷ Roger Chartier, *Inscrire et effacer. Culture écrite et littérature (XI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 2005, p. 162.

⁷⁸ *Tableau de Paris*, tome I, chap. CCCLXXVII, p. 1047. Voir aussi, sur cette question de la lecture (féminine) dangereuse, le livre d'Alexandre Wenger, *la Fibre littéraire. Le discours médical sur la lecture au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, collection « Bibliothèque des Lumières », 2007, p. 137-169.

connaître sur lui⁷⁹. L'admiration vouée aux auteurs très connus (Voltaire, Buffon) suscite chez les lecteurs le goût d'écrire, selon Jean M. Goulemot et Daniel Oster⁸⁰, qui évoquent la possibilité d'une raison additionnelle :

Il faut se demander si la laïcisation de la société, la mise en cause des croyances religieuses n'ont pas ici aussi joué leur rôle. La mise à mort de Dieu à laquelle s'emploie le radicalisme des Lumières sert la cause de l'immortalité littéraire. [...] [D]ans cette recherche obstinée des nouveaux fondements à la morale on est bien tenté d'avoir recours à l'œuvre littéraire dressée comme un espoir de survie⁸¹.

Cependant la plupart des écrivains vivent difficilement de l'écriture. Mercier fait état d'existences précaires : celle du poète à ses débuts, dans « Les greniers⁸² », celle des écrivains qui refusent de solliciter des pensions, dans « Auteurs⁸³ ». Le *Tableau de Paris*, source abondante de renseignements à cet égard, décrit aussi les « gens de lettres [dont la] plume sert la judicature, la finance et le ministère⁸⁴ », et les journalistes besogneux qui, faute de savoir créer, critiquent⁸⁵.

La réussite littéraire, pour l'homme issu d'un milieu modeste, résulte de la réunion de trois facteurs, résumés par Robert Darnton : « talent, protection, chance⁸⁶ ». L'abbé André Morellet, que l'on retrouvera à propos du salon de Marie-Thérèse Geoffrin, en est un exemple. Mercier, dédié à la carrière des lettres (quoique s'étant mêlé de politique lors de la Révolution), a connu le succès de son vivant avec *l'An 2440* et le *Tableau de Paris*, mais il en va différemment de Jean-Jacques

⁷⁹ Robert Darnton, « La lecture rousseauiste et un lecteur "ordinaire" au XVIII^e siècle », dans *Pratiques de la lecture*, p. 187-192.

⁸⁰ Jean M. Goulemot et Daniel Oster, *Gens de lettres, écrivains et bohèmes. L'imaginaire littéraire 1630-1900*, Paris, Minerve, 1992, p. 52 ; ci-après « *Gens de lettres, écrivains et bohèmes* ».

⁸¹ *Ibid.*, p. 53.

⁸² *Tableau de Paris*, tome I, chap. II, p. 29-31.

⁸³ *Ibid.*, chap. CXXXVII, p. 331-336.

⁸⁴ *Ibid.*, chap. CXXXIX, « Secrétaires », p. 339.

⁸⁵ *Ibid.*, chap. CXXXVIII, « Des demi-auteurs, quarts d'auteurs, enfin métis, quarterons, etc. », p. 336-339.

⁸⁶ Robert Darnton, *Gens de lettres, gens du livre*, traduction de Marie-Alyx Revellat, Paris, Éditions Odile Jacob, 1992, p. 47 ; ci-après « *Gens de lettres, gens du livre* ». Darnton cite Suard et Marmontel comme exemples d'une telle réussite.

Rutledge, malgré la notoriété que lui procure, en 1776-1777, *le Bureau d'esprit*, qui montre un groupe de gens de lettres divisé par de petites rivalités, organisant une cabale contre un auteur détesté.

Voltaire, Rousseau et les autres rendent possible l'émergence d'une figure de l'auteur (le mouvement a été amorcé au siècle précédent) suivant laquelle l'écrivain est perçu comme détenant un savoir ; dans l'espace public où naissent continuellement des conflits, il intervient en tant qu'individu face aux pouvoirs politiques, religieux et financiers⁸⁷. Ses ouvrages peuvent, comme le souligne Alain Viala, « agir à distance sur les esprits. Ce que l'oral ne peut pas. Ce que le manuscrit, de fabrication lente et malcommode, ne peut guère. La puissance propre de l'imprimé tient en cela : elle consiste à multiplier un discours ⁸⁸. »

L'auteur dorénavant appelé « philosophe » n'est pas professeur de philosophie. Précurseur de l'intellectuel moderne, il met son écriture au service de ses idées. Pour Jean M. Goulemot et Daniel Oster,

c'est bien la nouveauté des Lumières que d'avoir fait du philosophe, au sens où elles entendent ce terme, l'écrivain des temps modernes : celui qui fait de la littérature un moyen et non une fin, et qui tire sa dignité non de sa pratique de l'écriture mais des visées sociales qu'il se propose⁸⁹.

Le philosophe se réclame de Socrate, de Descartes et, dans un passé plus récent, d'un Pierre Bayle obligé de s'exiler aux Pays-Bas pour écrire librement : « On a là toutes les marques de l'imaginaire philosophique : l'opposition aux pouvoirs, la persécution, l'art de raisonner⁹⁰. » Il est intéressant de constater que la définition de l'expression « gens de lettres », rédigée par Voltaire pour le volume VII (1757) de l'*Encyclopédie*, élève l'esprit philosophique au premier rang des qualités de l'homme de lettres contemporain :

⁸⁷ Alain Viala, « Le statut de l'écrivain à l'âge classique : notes et remarques », dans *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, p. 85-86.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 86.

⁸⁹ Jean M. Goulemot et Daniel Oster, *Gens de lettres, écrivains et bohèmes*, p. 61.

⁹⁰ Jean M. Goulemot, *la Littérature des Lumières*, p. 39. Pierre Bayle (1647-1706) : critique et philosophe, apologiste de la liberté de pensée et de la tolérance, auteur (entre autres) du *Dictionnaire historique et critique* (1695-1697).

Autrefois dans le seizième siècle, & bien avant dans le dix-septième, les littérateurs s'occupaient beaucoup de la critique grammaticale des auteurs grecs & latins ; & c'est à leurs travaux que nous devons les dictionnaires, les éditions correctes, les commentaires des chefs-d'œuvres de l'antiquité ; aujourd'hui cette critique est moins nécessaire, & l'esprit philosophique lui a succédé. C'est cet esprit philosophique qui semble constituer le caractère de *gens de lettres* ; & quand il se joint au bon goût, il forme un littérateur accompli⁹¹.

L'esprit philosophique s'exerce tant dans les jugements sur les divers genres littéraires que dans la critique des superstitions et préjugés circulant dans la société. Il suppose une participation à la vie en société : si, dans les siècles passés, les gens de lettres ont été tenus à l'écart de celle-ci, ils en sont maintenant « une partie devenue nécessaire⁹² », écrit Voltaire.

1.5 Censure

En 1775, s'adressant à l'Académie française où il vient d'être élu, Malesherbes parle du « tribunal indépendant » formé de

ceux qui ont le talent d'instruire les hommes et le don de les émouvoir, les gens de lettres en un mot [qui] sont au milieu du public dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du public assemblé⁹³.

Malesherbes exprime, devant ses pairs, la pleine conscience d'un pouvoir collectif (celui d'un tribunal) et individuel (découlant de leur talent). Ami des philosophes, Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794) est bien

⁹¹ Voltaire, article « Gens de lettres », dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.6:926:1.encyclopedie0311>> ; site consulté en mars 2011. L'article « Philosophe » de l'*Encyclopédie* précise que l'esprit philosophique est « un esprit d'observation & de justesse, qui rapporte tout à ses véritables principes ; mais ce n'est pas l'esprit seul que le *philosophe* cultive, il porte plus loin son attention & ses soins » : le philosophe doit en effet posséder d'autres qualités (voir le chapitre II ci-dessous) : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.11:1251.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011. Dans un article intitulé « Pigalle's *Voltaire nu* : The Republic of Letters Represents Itself to the World », Dena Goodman analyse la liste des souscripteurs — devant, à l'origine, se limiter à des gens de lettres — au projet de faire sculpter une statue de Voltaire, en 1770 : « What defined them as citizens of the Republic of Letters was an enjoyment of and a commitment to discourse more broadly conceived, and through this discourse, to the public good : to the open exchange of ideas, and to the assumption that through such exchanges both knowledge and a better world would emerge » : *Representations*, no 16 (automne 1986), p. 94.

⁹² Voltaire, *loc. cit.*

⁹³ Cité par Antoine de Baecque, *loc. cit.*, p. 33.

placé pour juger du rôle des écrivains. Il a été, entre 1750 et 1763, directeur de la Librairie, entité administrative chargée de censurer l'imprimé avant publication (elle a porté différents noms entre l'instauration de la censure royale, en 1623, et la Révolution). Le travail de censure est, suivant Daniel Roche, « une tâche énorme : de 200 à 400 ouvrages par an vers 1700, plus de 500 entre 1750 et 1763, plus d'un millier passé 1780⁹⁴ ». En principe sont réprimés les écrits qui mettent en cause Dieu, le roi ou la morale établie. En pratique, les censeurs de la Librairie ont le pouvoir de négocier avec les auteurs et les libraires ; par exemple, *la Nouvelle Héloïse* fait l'objet de vingt-trois interventions : changements à certaines phrases, passages à retrancher⁹⁵. En 1775, approuvant un volume de la *Bibliothèque universelle des romans*, Crébillon (1707-1777), homme de lettres et censeur, indique une opinion :

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le Volume du mois de Décembre de la *Bibliothèque des Romans* ; & je crois que cet ouvrage, qui en donnant des Romans la plus exacte analyse, en sauve les longueurs, ne peut manquer d'être très favorablement reçu du Public⁹⁶.

La Direction de la Librairie, de même que la Police de Paris, laquelle saisit les livres imprimés sans permission, doivent cependant tenir compte des intérêts économiques des libraires et imprimeurs, dont le commerce serait menacé par la parution trop importante d'ouvrages français à l'extérieur du royaume. Ce facteur joue en faveur d'une libéralisation progressive de la surveillance du livre, d'une tolérance accrue à l'égard de textes qui défient les autorités. Malesherbes, en tant que directeur de la Librairie, sauve l'*Encyclopédie* à quelques reprises, notamment en 1759 lorsque le Conseil d'État annule le privilège de l'ouvrage et en interdit la publication, en raison des « pernicieuses maximes » qu'il contient (l'œuvre est aussi

⁹⁴ Daniel Roche, *op. cit.*, p. 34.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 35. De façon générale, les renseignements sur la censure et le système de surveillance de l'imprimé sont tirés de cet ouvrage.

⁹⁶ *Bibliothèque universelle des romans*, tome I, vol. 1-4 (juillet-décembre 1775), Genève, Slatkine reprints, 1969, p. 440.

mise à l'Index, et on enjoint aux catholiques qui le possèdent de le faire brûler sous peine d'excommunication)⁹⁷.

Le XVIII^e siècle connaît donc une explosion de l'imprimé en tout genre, et les historiens disposent de données selon lesquelles plus de Français savent lire, et lisent. La quantité de livres possédés suit généralement la fortune, tout en restant fonction de la nécessité de se documenter pour exercer un métier ou une profession. L'accès au livre est recherché, ce dont témoignent, en particulier, les abonnements à des cabinets de lecture, qui offrent à leurs membres diverses publications.

Les gens aisés conservent soigneusement les livres possédés dans des meubles à cet usage, voire dans des pièces réservées à cette fin, propices à la lecture et au travail. Une clientèle avide de lecture, peut-être moins fortunée, peut obtenir les nouveautés chez les loueurs de livres. Si d'aucuns se renseignent et se cultivent au moyen de livres de science, de récits de voyage ou d'ouvrages tels que l'*Encyclopédie*, tous aiment lire des romans.

Les ouvrages qui obtiennent un grand succès ne sont pas que littéraires : ainsi, Montesquieu et son *Esprit des lois* (1748), Rousseau et *le Contrat social* (1762), Buffon et l'*Histoire naturelle* (1749-1789). L'engouement pour les livres se répercute sur la personne de l'écrivain : l'on vient par exemple de toute l'Europe visiter Voltaire, à Ferney. Lui écrit sans cesse, et s'engage dans la réhabilitation de victimes d'injustices (Calas, Sirven) ; il est un des auteurs représentatifs des Lumières, qui entend soumettre toute chose à son regard critique et qui, à cette fin, place la raison et l'esprit d'observation au premier rang des facultés intellectuelles. L'influence des écrivains au XVIII^e siècle va de pair avec le développement de la production imprimée et sa diffusion croissante. Le désir d'écrire se répand et contribue à cette expansion. Paris, durant les décennies précédant la Révolution, grouille d'écrivains vivant difficilement de leur plume, séparés par un « gouffre » (le mot est de Robert

⁹⁷ Robert Darnton, *l'Aventure de l'Encyclopédie*, p. 30.

Darnton) des auteurs importants⁹⁸. À l'occasion de polémiques, des factions se forment, comme on le verra à propos de la pièce *les Philosophes*, de Palissot, et du *Bureau d'esprit*, de Rutledge.

L'essor du livre se réalise malgré une censure qui permet, tolère ou condamne, et dont l'effet est souvent de contraindre à l'utilisation de circuits parallèles, à la publication clandestine ou à l'importation secrète d'ouvrages imprimés à l'étranger. Mais la censure donne valeur aux œuvres ciblées. Le procureur Tronchin-Boissier en est conscient lorsque, dans son réquisitoire contre le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, en 1764, il écrit : « Sans doute, les flammes auxquelles on condamne un Livre, allument [...] la curiosité publique⁹⁹ ». Comme le soulignent Jean M. Goulemot et Daniel Oster,

Livre saisi, livre exalté relèvent du même imaginaire de l'écriture et de l'écrivain, et de la même croyance, au fond, qu'il existe une opinion publique que l'on peut conquérir et influencer. Tout ici se tient¹⁰⁰.

L'imaginaire du livre, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, se situe au confluent de conditions (à peine esquissées ici) de goût pour la lecture, d'admiration pour le rôle de l'écrivain, jointe à l'effet réel de ses écrits, et de l'omniprésence de l'imprimé, parfois perçue comme étouffante. Mercier, au chapitre DCLIX du *Tableau de Paris*, intitulé « Livres », écrit que « Paris est la ville de l'univers qui en contient le plus. L'érudit et le compilateur y sont fort à leur aise : aussi foisonnent-ils¹⁰¹. » À Paris habitent aussi quelques grands collectionneurs. D'Alembert, habitant de la capitale, n'identifie pas les bibliomanes qu'il décrit dans l'*Encyclopédie*, mais son

⁹⁸ Robert Darnton, *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1983, p. 17. Selon Darnton, « Il est donc probable qu'en 1789 la France possédait au moins 3000 écrivains, plus de deux fois le nombre de 1750 » : *Gens de lettres, gens du livre*, p. 107.

⁹⁹ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, tome I, édition sous la direction de Christiane Mervaud, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, introduction, p. 47-48.

¹⁰⁰ Jean M. Goulemot et Daniel Oster, *Gens de lettres, écrivains et bohèmes*, p. 68.

¹⁰¹ Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, tome II, édition sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, chap. DCLIX, p. 459.

lecteur est libre de les imaginer évoluant dans cette ville où abondent les livres, cherchant à satisfaire une passion inextinguible.

Chapitre II : D'Alembert : les articles « Bibliomane » et « Bibliomanie » (1752) de l'*Encyclopédie*

Dans le « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie*, D'Alembert écrit : « J'ai fait ou revû tous les articles de Mathématique & de Physique qui ne dépendent point des parties dont il a été parlé ci-dessus ; j'ai aussi suppléé quelques articles, mais en très petit nombre, dans les autres parties¹⁰². » Au rang de ces textes divers se trouve l'article « Bibliomanie » du deuxième volume de l'*Encyclopédie*, publié en janvier 1752 quoique daté de 1751¹⁰³. D'Alembert y traite de la bibliomanie, définie comme une « fureur d'avoir des livres, & d'en ramasser¹⁰⁴ ». Il rapporte qu'un homme d'esprit dit avoir trouvé une méthode pour restreindre les dimensions de sa bibliothèque : brûler les pages non méritoires des livres achetés. Cette méthode, écrit D'Alembert, « m'accommoderait assez ». Le codirecteur de l'*Encyclopédie*, ouvrage d'envergure annoncé comme un « Dictionnaire [...] sur toutes les matières des Arts et des Sciences¹⁰⁵ », prône-t-il une censure des livres ? Une étude de l'article « Bibliomanie » devrait dégager les idées véhiculées à cet égard. Il sera d'abord

¹⁰² Jean le Rond D'Alembert, « Discours préliminaire des éditeurs » (ci-après « Discours préliminaire »), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, éditeurs, *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, version numérique : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Projet (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, <<http://encyclopedie.uchicago.edu/>> ; site consulté en juillet 2011 ; ci-après « *Encyclopédie* ». Le « Discours préliminaire » est à l'adresse <<http://encyclopedie.uchicago.edu/node/88>>. D'Alembert « démissionna de ses fonctions d'éditeur en 1758-1759, mais continua à fournir des articles scientifiques. Au total, il est l'auteur de plus de 1600 articles ou autres interventions », selon Frank A. Kafker, « Notices sur les auteurs des dix-sept volumes de "Discours" de l'*Encyclopédie* », dans *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, no 7 (octobre 1989), p. 127.

¹⁰³ « *Publication dates of the individual volumes* », dans *Encyclopédie* (sous les rubriques « Research & Archival Materials » et sous-rubrique « General Chronology & Publication Dates ») : <<http://encyclopedie.uchicago.edu/node/102>>.

¹⁰⁴ Le mot « bibliomanie » ne figure pas dans l'édition de 1995 du *Nouveau Petit Robert*, qui définit toutefois le terme « bibliophile » : « 1740 [...] Personne qui aime, recherche et conserve avec soin les éditions originales, les livres rares, précieux, anciens » : *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1995, p. 217. Le caractère excessif de la bibliomanie ne se retrouve pas dans cette définition du mot bibliophile, composé, bien entendu, d'un suffixe différent. Le mot « bibliophilie » ne fait pas dans le *Nouveau Petit Robert* l'objet d'une entrée, mais il est mentionné dans le cadre de la définition de « bibliophile ».

¹⁰⁵ « Discours préliminaire », *loc. cit.*

question de l'article « Bibliomane¹⁰⁶ », qui dans l'*Encyclopédie* précède l'article « Bibliomanie¹⁰⁷ », ensuite de ce dernier, où s'exprime une nette opposition entre folie et raison, et dans lequel la description d'un autodafé de livres jette une note ambiguë.

2.1 Le bibliomane

L'article « Bibliomane », non signé mais attribué à D'Alembert¹⁰⁸, cite un extrait des *Caractères* (1688) de La Bruyère décrivant un collectionneur de livres qui les aime bien reliés, « dorés sur tranche, ornés de filets d'or, & de la bonne édition ». Toutefois, ce collectionneur « ne lit jamais » ses livres. L'homme comble les vides de sa bibliothèque — qu'il visite d'ailleurs rarement — par des peintures de livres en trompe-l'œil, paradoxale manie qui recherche les livres précieux, mais les remplace au besoin par des dessins. Le narrateur de La Bruyère, incommodé par l'odeur de maroquin qui règne dans la maison, renonce à visiter ce qui est davantage une « tannerie » qu'une bibliothèque.

D'Alembert en conclut que le bibliomane n'est « pas un homme qui se procure des livres pour s'instruire [...] [mais] pour les avoir, pour en repâître sa vue ; toute sa science se borne à connoître s'ils sont de la bonne édition, s'ils sont bien reliés ». Le bibliomane ne s'intéresse pas au contenu des ouvrages : « cela est bon pour ceux qui auront du temps à perdre », ironise D'Alembert. La condamnation d'un intérêt superficiel pour les livres doit être mise en perspective : Robert Darnton souligne qu'au XVIII^e siècle « l'aspect physique d'un livre » a plus d'importance qu'aujourd'hui, en raison de la complexité du processus de fabrication d'un volume :

Avant d'acheter un ouvrage, les lecteurs de l'Ancien Régime inspectent soigneusement la marchandise, tâtant la qualité du papier, vérifiant la forme des

¹⁰⁶ Jean le Rond D'Alembert, article « Bibliomane », dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:1167.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011. Le texte est reproduit à l'Annexe I.

¹⁰⁷ Jean le Rond D'Alembert, article « Bibliomanie », dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:1168.encyclopedie0311>> ; site consulté en juillet 2011. Le texte est reproduit à l'Annexe II.

¹⁰⁸ Voir la liste des articles et de leurs auteurs commençant par la lettre « B », à partir du formulaire de recherche (« Search Form ») dans *Encyclopédie* : <<http://encyclopedie.uchicago.edu/node/142>> ; site consulté en juillet 2011.

caractères, la netteté de l'impression, la largeur des marges et l'élégance de la présentation. S'ils découvrent des défauts, ils protestent avec vigueur [...] ¹⁰⁹.

D'Alembert termine l'article « Bibliomane » par une constatation : « Tel homme n'a de bien que pour vivre dans une honnête médiocrité, qui se refusera le simple nécessaire pour satisfaire cette passion. » La raison dicterait qu'il ne se procure des ouvrages que dans la mesure où ses moyens le lui permettent ; or le bibliomane est « un homme possédé de la fureur des livres », ainsi que le définit D'Alembert, en des termes qui dénotent une absence de maîtrise. Au contraire, un philosophe pourra aimer les livres ; D'Alembert explicite à l'article « Bibliomanie » les conditions d'exercice de cette passion et introduit dans son propos, pas moins de cinq fois, les termes « philosophe » et « philosophie », absents de l'article « Bibliomane ».

2.2 La bibliomanie

La définition de « Bibliomanie » donnée dans l'*Encyclopédie* reprend celle du *Dictionnaire de Trévoux* de 1721 : « BIBLIOMANIE. s. f. Passion, fureur d'avoir des livres ¹¹⁰. » « Fureur » signifie « Passion démesurée », suivant l'édition de 1762 du

¹⁰⁹ Robert Darnton, *l'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, traduction de Marie-Alyx Revellat, Paris, Perrin, 1982, p. 149. La distinction entre le lecteur et la personne qui aime posséder des livres, eu égard à l'arrivée du livre électronique, a récemment fait l'objet d'un commentaire de John Makinson, président-directeur général du Penguin Group, dans une entrevue au *Wall Street Journal* (New York) : « There is a growing distinction between the book reader and the book owner. The book reader just wants the experience of reading the book, and that person is a natural digital consumer : Instead of a disposable mass market book, they buy a digital book. The book owner wants to give, share and shelve books. They love the experience. As we add value to the physical product, particularly the trade paperback and hardcover, the consumer will pay a little more for the better experience » : rapporté sur le site « Shelf Awareness » le 10 mai 2011 : <http://www.shelf-awareness.com/issue.html?issue=1460#m12217> ; site consulté en juillet 2011.

¹¹⁰ *Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition Tant des Mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages ; que des Termes propres de chaque État & de chaque Profession : la description de toutes les Choses naturelles et artificielles ; leurs figures, leurs especes, leurs usages, & leurs propriétés : l'explication De tout ce que renferment les Sciences & les Arts, soit Libéraux ou Mécaniques*, tome I, F. Delaulne, H. Foucault & al., éditeurs, Paris (imprimé à Trévoux), 1721, p. 1021 ; Bibliothèque numérique Gallica de la Bibliothèque nationale de France, <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k509621.image.r=dictionnaire+trevoux.f538.langFR>> ; site consulté en novembre 2009. Le *Dictionnaire de Trévoux* ajoute : « La Bibliomanie, disoit M. Patin, est une des maladies de ce siècle » : il s'agit d'une référence à Guy Patin (1601-1672), médecin et auteur de *Lettres*.

Dictionnaire de l'Académie, de même que « Rage, manie, frénésie » : le mot implique un écart de raison¹¹¹.

Comme il le faisait au début de « Bibliomane », D'Alembert évoque un auteur du XVII^e siècle, cette fois Descartes¹¹². Alors qu'il adoptait le portrait peint par La Bruyère, D'Alembert nuance le propos cartésien, et va plus loin :

M. Descartes disoit que la lecture étoit une conversation qu'on avoit avec les grands hommes des siècles passés, mais une conversation choisie, dans laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées. Cela peut être vrai des *grands hommes* : mais comme les grands hommes sont en petit nombre, on auroit tort d'étendre cette maxime à toutes sortes de livres & à toutes sortes de lectures. Tant de gens médiocres & tant de sots même ont écrit ; que l'on peut en général regarder une grande collection de livres de quelque genre que ce soit, comme un recueil de mémoires pour servir à l'histoire de l'aveuglement et de la folie des hommes ; & on pourroit mettre au-dessus de toutes les grandes bibliothèques cette inscription philosophique : *Les petites maisons de l'esprit humain*. (italiques de l'auteur)

L'expression « petites maisons » désigne un asile pour les fous : « À Paris, on appelle *petites Maisons*, l'hôpital où l'on enferme ceux qui ont l'esprit aliéné », lit-on dans un dictionnaire de l'époque¹¹³. L'image doublement appropriée contient l'idée de démence et, au plan du signifiant, s'oppose au terme « grand » que D'Alembert répète. Ainsi, une nouvelle « inscription philosophique » ne craindra pas de dénoncer la médiocrité et la sottise, y compris celles renfermées dans les livres de tous genres¹¹⁴.

L'article « Bibliomanie » énonce que

¹¹¹ *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e édition, 1762, dans *Dictionnaires d'autrefois. French dictionaries of the 17th, 18th, 19th and 20th centuries*, ARTFL Project, Université de Chicago, adresse Web (définition de « fureur ») : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdicollook.pl?strippedhw=fureur&headword=&docyear=ALL&dicoid=ALL>>; site consulté en novembre 2009.

¹¹² D'Alembert est l'auteur, avec Jean Pestré, de l'article « Cartésianisme » de l'*Encyclopédie*.

¹¹³ *Le grand vocabulaire français*, 2^e édition (1767-1774), tome XVI (1771), Genève, Slatkine reprints, 2005, p. 544.

¹¹⁴ D'Alembert a un illustre prédécesseur : au chapitre VII de *Pantagruel*, Rabelais rédige une liste inventive des titres de la « librairie de saint Victor » de Paris, comprenant par exemple « Les Fariboles de Droict », « La Cornemuse des Prelatz », « L'Histoire des Farfadetz » : Rabelais, *Œuvres complètes*, tome I, édition de Pierre Jourda, Paris, Garnier, 1962, p. 248-256.

l'amour des livres, quand il n'est pas guidé par la Philosophie & par un esprit éclairé, est une des passions les plus ridicules. Ce seroit à peu près la folie d'un homme qui entasserait cinq ou six diamans sous un monceau de cailloux.

Le concept de « Philosophe » ne sera traité qu'au volume XII de l'*Encyclopédie*, mais Du Marsais, dans la version de son texte publiée en 1743, désigne la raison comme moteur de l'activité du philosophe, et le discernement comme une faculté propre à celui-ci¹¹⁵. L'« esprit éclairé » dont parle D'Alembert serait celui d'« Une personne qui a de grandes lumières, beaucoup de connaissances », suivant le *Dictionnaire de l'Académie*¹¹⁶. L'*Encyclopédie* elle-même, ouvrage didactique, doit contribuer à la formation d'un esprit éclairé, son objet étant d'« exposer autant qu'il est possible, l'ordre & l'enchaînement des connoissances humaines » et de fournir « sur chaque Science & sur chaque Art, soit libéral, soit mécanique, les principes généraux qui en sont la base, & les détails les plus essentiels¹¹⁷ ». Les directeurs de l'*Encyclopédie*, Diderot et D'Alembert, « veulent promouvoir la philosophie en l'identifiant à la connaissance », écrit Robert Darnton¹¹⁸.

D'Alembert établit les deux seuls cas où « l'amour des livres » (il n'utilise plus le mot « bibliomanie ») est acceptable : lorsqu'on lit des livres « en philosophe, pour profiter de ce qu'il peut y avoir de bon, & rire de ce qu'ils contiennent de mauvais », ou lorsqu'on les possède « pour les autres autant que pour soi, et qu'on leur en fait part avec plaisir & sans réserve ». Lire avec un esprit éclairé, ne pas craindre de juger ; prêter volontiers ses livres. La seconde possibilité évoque la sociabilité qui caractérise le philosophe, selon Du Marsais :

Notre philosophe ne se croit pas en exil dans ce monde [...] il veut trouver du plaisir avec les autres : & pour en trouver, il en faut faire : ainsi il cherche à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre ; & il trouve en

¹¹⁵ César Chesneau Du Marsais, *Le Philosophe*, dans *Encyclopédie* (sous les rubriques « Research & Archival Materials » et sous-rubrique « Other Texts Related to the Encyclopédie ») : <<http://encyclopedie.uchicago.edu/node/153>> ; site consulté en octobre 2009.

¹¹⁶ *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e édition (1762), *op. cit.*

¹¹⁷ « Discours préliminaire », *loc. cit.*

¹¹⁸ Robert Darnton, *op. cit.*, p. 389.

même temps ce qui lui convient : c'est un honnête homme qui veut plaire & se rendre utile¹¹⁹.

Cette sociabilité est en partie faite de générosité ; à cet égard, D'Alembert offre « M. Falconet pour modèle à tous ceux qui possèdent des bibliothèques, ou qui en posséderont à l'avenir ». Bien que le sculpteur Étienne-Maurice Falconet (1716-1791) ait rédigé en partie l'article « Sculpture » de l'*Encyclopédie*, il s'agit ici, plutôt, de Camille Falconet (1671-1762), plusieurs fois mentionné dans le dictionnaire¹²⁰. « Médecin de Lyon, héritier d'une belle fortune qu'il avait consacrée en partie à former une vaste bibliothèque, il mettait à la disposition de ses confrères ce précieux dépôt et les aidait à s'en servir », écrit L. F. Alfred Maury¹²¹. On trouve dans la *Correspondance littéraire* du baron de Grimm l'hommage suivant, daté du 15 février 1762 :

Camille Falconet, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris et médecin consultant du roi, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Ce digne et respectable vieillard emporte avec lui les regrets de tous les honnêtes gens; sa perte devrait faire un deuil général pour tous les gens de lettres de ce pays-ci. Ses vertus et ses qualités personnelles étaient encore au-dessus de l'étendue de son savoir et de son érudition. [...] Son immense bibliothèque était au service de tout le monde. Ceux qui lui étaient le moins connus avaient des droits sur ses livres, et en disposaient comme lui, et il n'imaginait pas leur avoir rendu service¹²².

¹¹⁹ César Chesneau Du Marsais, *loc. cit.*

¹²⁰ Notamment dans le « Discours préliminaire », *loc. cit.*, et à l'article « Bibliothèque » : « Celle de M. Falconet, infiniment précieuse par le nombre & par le choix des livres qu'elle renferme, mais plus encore par l'usage qu'il sait en faire, pourroit être mise au rang des *bibliothèques* publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, & que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet, des lumières qu'ils chercheroient vainement dans ses livres » : dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:1170.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

¹²¹ L. F. Alfred Maury, *L'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2^e éd., Paris, Didier & Cie, 1864, p. 302, disponible en version numérique sur le site <<http://books.google.ca/books?id=bWPYKpj5uScC&pg=PP7&dq=ancienne+académie+inscriptions+maury+1864&lr=&hl=fr#v=onepage&q=ancienne%20académie%20inscriptions%20maury%201864&f=false>>; site consulté en novembre 2009. Maury précise à la note 3 que la bibliothèque de Falconet « passa en grande partie, par une disposition de son testament, à la bibliothèque du roi », l'ancêtre de la Bibliothèque nationale de France.

¹²² Frédéric Melchior Grimm, Denis Diderot et collaborateurs, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, tome V, Paris, Garnier, 1878, p. 46 ; le texte cité est reproduit sur le site <http://www.voltaire-integral.com/Grimm/1762_02_Fev.html#Note_9> ; site consulté en novembre 2009.

Ayant proposé l'exemple de M. Falconet, D'Alembert raconte ensuite ceci, utilisant le « je » pour la première fois :

J'ai ouï dire à un des plus beaux esprits de ce siècle, qu'il était parvenu à se faire, par un moyen assez singulier, une bibliothèque très choisie, assez nombreuse, & qui pourtant n'occupe pas beaucoup de place. S'il achète, par exemple, un ouvrage en douze volumes, où il n'y ait que six pages qui méritent d'être lues, il sépare ces six pages du reste, & jette l'ouvrage au feu. Cette manière de former une bibliothèque m'accommoderait assez.

L'autodafé de livres serait, ainsi, la méthode retenue par un personnage en vue pour se constituer une bibliothèque personnelle. Il lit l'ouvrage acheté et en extrait les pages méritoires ; le reste nourrit les flammes de la cheminée. Six pages d'une œuvre en douze volumes, « par exemple », sont conservées : une quantité infime par rapport à la masse de ce qui est brûlé. D'Alembert n'indique pas quels critères dictent le choix des extraits préservés du feu, mais il a précédemment insisté sur l'importance du discernement, instruit par la raison et les connaissances.

La destruction du livre est cependant mise à distance. Elle est vaguement attribuée, elle n'a pas été directement observée : D'Alembert l'a « ouï dire » par l'« un des plus beaux esprits de ce siècle ». L'approbation du rédacteur est atténuée par une tournure pronominale et l'utilisation d'un adverbe : la méthode « m'accommoderait assez ». Si « assez » est synonyme de « suffisamment », son emploi communique une nuance : « On dit, Cela est *assez* bien, ou *assez* mal, pour louer & blâmer sobrement », note le Furetière¹²³. Le sentiment paraît donc ambivalent : brûler des livres n'est pas chose facile. D'Alembert vient d'ailleurs de suggérer que l'on peut très bien « rire de ce qu'ils contiennent de mauvais », une attitude philosophique¹²⁴ allant de pair avec la capacité de « profiter de ce qu'il peut y

¹²³ *Le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, tome I, biographie de l'auteur et analyse de l'ouvrage par Alain Rey, Paris, SNL Le Robert, 1978, s. p.

¹²⁴ Le 21 mai 1760, Voltaire écrit à D'Alembert : « Le seul party raisonnable dans un siècle ridicule, c'est de rire de tout » : Voltaire, *Correspondence and Related Documents*, vol. XXI, édition de Theodore Besterman, dans *The Complete Works of Voltaire*, no 105, Banbury, Voltaire Foundation, 1971, p. 317.

avoir de bon » ; ce pourrait être une réponse à la solution radicale adoptée par le bel-esprit. D'Alembert propose des exemples et laisse le lecteur décider.

Dans le « Discours préliminaire », il divisait le monde des lettres en trois catégories : les « Érudits, Philosophes & Beaux-Esprits. [...] La mémoire est le talent des premiers, ajoutait-il, la sagacité appartient aux seconds, & les derniers ont l'agrément en partage¹²⁵. » Les beaux esprits brillent en société, sont appréciés pour leurs bons mots¹²⁶. Dans « Bibliomanie », cette désignation laisse soupçonner une anecdote fictive. Néanmoins, l'autodafé rapporté trouve écho dans ce que D'Alembert écrit à propos de l'histoire, dans les *Mémoires et réflexions sur Christine, reine de Suède* :

Il seroit à souhaiter que tous les cent ans on fît un extrait des faits historiques réellement utiles, et qu'on brûlât le reste. Ce seroit le moyen d'épargner à notre postérité l'inondation dont elle est menacée, si on continue d'abuser de l'imprimerie pour apprendre aux siècles futurs des choses dont on ne s'embarrasse guère dans les siècles où elles se passent¹²⁷.

La destruction de livres par le feu habite décidément l'esprit de D'Alembert. « L'un des plus beaux esprits de ce siècle », dans « Bibliomanie », serait-ce alors lui qui s'amuse à illustrer, en quelques lignes, l'insignifiance de la majeure partie des livres publiés ?¹²⁸

¹²⁵ « Discours préliminaire », *loc. cit.*

¹²⁶ L'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie française*, *op. cit.*, p. 666, et le tome IX (1769) du *Grand vocabulaire français*, *op. cit.*, p. 528, indiquent que « bel esprit » peut s'employer ironiquement.

¹²⁷ Jean le Rond D'Alembert, *Mémoires et réflexions sur Christine, reine de Suède*, dans *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires de d'Alembert*, tome IV, Paris, Jean-François Bastien, 1805, p. 8, <http://books.google.ca/books?id=cVo8AAAACAAJ&pg=PA7&dq=alembert+reflexions+christine&lr=&hl=fr#v=onepage&q=&f=false> ; site consulté en novembre 2009. Anne-Marie Chouillet date de 1753 les *Réflexions et anecdotes sur Christine de Suède* de D'Alembert : « Liste chronologique des œuvres imprimées de d'Alembert », dans Alain Michel et Michel Paty (dir.), *Analyse et dynamique. Études sur l'œuvre de d'Alembert*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 98.

¹²⁸ D'Alembert était, selon Marmontel, « L'homme le plus gai, le plus animé, le plus amusant dans sa gaieté. [...] Par le tour vif et plaisant que prenait alors cet esprit si lumineux, si profond, si solide, il faisait oublier en lui le philosophe et le savant, pour n'y plus voir que l'homme aimable » : cité par Élisabeth Badinter, dans *les Passions intellectuelles II. Exigence de dignité (1751-1762)*, Paris, Fayard, 2002, p. 166, n. 1.

L'article « Bibliomanie » montre différents comportements à l'égard des livres : celui de M. Falconet, favorablement cité, et, dans la suite du texte, ceux de deux autres bibliomanes qui, eux, ne laissent ni voir ni emprunter leurs livres. « J'ai connu un fou, écrit D'Alembert, qui avoit conçu une extrême passion pour tous les livres d'Astronomie, quoiqu'il ne sût pas un mot de cette science » ; l'homme ne lisait pas ses livres et ne les aurait même pas prêtés à des astronomes aussi éminents que Halley et Le Monnier¹²⁹. D'Alembert insiste sur l'obligation morale de partager ses livres. « Un autre, poursuit-il, faisoit relier les siens très proprement ; & de peur de les gâter, il les empruntait à d'autres quand il en avoit besoin, quoiqu'il les eût dans sa bibliothèque » : thésaurisés comme de l'or, les livres de ce bibliomane restent sur leurs rayons. Au volume XVII (1765) de l'*Encyclopédie*, Jaucourt va plus loin, à l'article « Bibliotaphe », qui signifie « enterreur de livres » :

les bibliotaphes n'amassent des livres que pour empêcher les autres d'en acquérir et d'en faire usage. La bibliotaphie est la bibliomanie de l'avare ou du jaloux. [...] l'Europe en a toujours été infectée¹³⁰.

Les exemples donnés par D'Alembert dans « Bibliomanie » soulignent le coût élevé de beaucoup de livres au XVIII^e siècle et la perception de leur valeur comme objets de collection. D'Alembert pense, au contraire, que la plupart des livres, reliure dorée ou non, ne valent guère mieux qu'« un monceau de cailloux », parmi lesquels les bons ouvrages sont aussi rares ou précieux que des « diamans ». Il fera, dans l'article « Édition » (1755) de l'*Encyclopédie*, une distinction entre les éditions « correctes » des ouvrages, que doivent rechercher les gens de lettres, et les « belles éditions », dont la recherche « n'est qu'une espèce de luxe ; & quand elle est poussée

¹²⁹ D'Alembert mentionne « M. le Monnier » : le contexte indique qu'il s'agit de Pierre Charles Le Monnier, astronome, frère de l'encyclopédiste Louis Guillaume Le Monnier, celui-ci botaniste et médecin. Dans le « Discours préliminaire », D'Alembert écrit que l'étude de l'astronomie, « après celle de nous-mêmes, est la plus digne de notre application par le spectacle magnifique qu'elle nous présente » : *loc. cit.*

¹³⁰ Louis de Jaucourt, article « Bibliotaphe », dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.16:2087.encyclopedie0211.7477838>> ; site consulté en juillet 2011. L'article « Bibliothèque » (non attribué) de l'*Encyclopédie* donne une histoire détaillée des bibliothèques, en général, et de la Bibliothèque du roi, et énumère les meilleures bibliothèques d'Europe : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:1170.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

à l'excès, elle n'est plus qu'une branche de la bibliomanie¹³¹ » : la bibliomanie étant synonyme d'excès, il y aurait place pour une attitude intermédiaire autorisant (au plan moral) l'achat d'éditions de qualité.

Dans le paragraphe final de l'article « Bibliomanie », D'Alembert compare celle-ci à « la passion des tableaux, des curiosités, des maisons ; ceux qui les possèdent n'en jouissent guère ». La bibliomanie, « à quelques exceptions près », est une passion qui ne procure pas de plaisir. Elle s'oppose au contrôle des passions et à la sage utilisation des biens que décrit Du Marsais :

[le philosophe] ne prétend pas au chimérique honneur de détruire les passions, parce que cela est impossible ; mais il travaille à n'en être pas tyrannisé, à les mettre à profit, & à en faire un usage raisonnable, parce que cela est possible [...] il veut avoir les commodités de la vie ; il lui faut, outre le nécessaire précis, un honnête superflu [...] par lequel seul on est heureux : c'est le fond des bienséances et des agréments¹³².

Le juste milieu et la sociabilité gouvernent l'usage que l'on doit faire des choses.

D'Alembert représente d'une part, dans « Bibliomanie », un amour des livres louable (M. Falconet) et, d'autre part, une bibliomanie fâcheuse et ridicule (le collectionneur de livres d'astronomie qui n'y entend rien, l'avare qui ne touche pas à ses propres livres). Ces exemples, de même que les comparaisons (entre grande bibliothèque et « monceau de cailloux », entre bibliomanie et passion pour les « curiosités ») et la métaphore des « petites maisons », procèdent d'une rhétorique dont D'Alembert, à l'article « Collège », souhaiterait « qu'elle consistât beaucoup plus en exemples qu'en préceptes¹³³ ».

Plus largement, l'approche privilégie l'induction. D'Alembert écrit, à propos du développement des sciences :

Ce n'est donc point par des hypothèses vagues & arbitraires que nous pouvons espérer de connoître la Nature ; c'est par l'étude réfléchie des phénomènes, par

¹³¹ Jean le Rond d'Alembert, article « Édition », dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.4:689.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

¹³² César Chesneau Du Marsais, *loc. cit.*

¹³³ Jean le Rond D'Alembert, article « Collège, terme d'architecture », dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.2:1468.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

la comparaison que nous ferons des uns avec les autres, par l'art de réduire, autant qu'il sera possible, un grand nombre de phénomènes à un seul qui puisse en être regardé comme le principe¹³⁴.

(L'article « Bibliomanie » mentionne du reste des savants remarquables : Descartes, Halley, Le Monnier.) D'Alembert, dans le « Discours préliminaire », annonce un principe de réduction qu'il met en œuvre dans « Bibliomanie », lorsqu'il énonce les deux conditions auxquelles l'amour des livres est acceptable et lorsqu'il décrit — en peu de mots — l'autodafé de douze livres, nécessaire à la constitution d'une collection « très choisie » mais guère volumineuse.

L'art de la réduction, en science, pourrait avoir sa contrepartie, en matière littéraire, dans la composition d'abrégés et de portatifs. Barbara de Negroni relève d'ailleurs un paradoxe entre l'amour des dictionnaires et

la recherche de l'ouvrage idéal, qui apporterait véritablement la somme des connaissances nécessaires à un lecteur [...] : les livres se vantent d'être à la fois peu encombrants et de contenir une somme exhaustive de connaissances. Le dictionnaire portatif devient ainsi extraordinairement à la mode, il prétend assumer à lui seul le rôle d'une bibliothèque [...]¹³⁵.

L'on pense naturellement au *Dictionnaire philosophique portatif* (suivant son titre d'origine) de Voltaire. Ainsi, l'art de la réduction constituerait une réponse possible à l'encombrement par les livres ; Mercier imaginera, dans *l'An 2440*, que les Parisiens du XXV^e siècle ont scientifiquement extrait leur essence d'ouvrages trop volumineux, pour ensuite brûler le surplus.

La question du choix entre les bons et les mauvais livres, entre ce qui doit être brûlé et ce qui mérite d'être épargné, demeure ouverte. L'article « Livre » de l'*Encyclopédie*, qui paraîtra au volume IX, en 1765, prévoit qu'« Un bon *livre*, selon le langage des Libraires, est un *livre* qui se vend bien; selon les curieux, c'est un *livre*

¹³⁴ « Discours préliminaire », *loc. cit.*

¹³⁵ Barbara de Negroni, « Le genre du dictionnaire », dans *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, sous la direction de Jean-Charles Darmon et Michel Delon, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 799.

rare; & selon un homme de bon sens, c'est un *livre* instructif¹³⁶. » Il n'existe pas qu'une vision du livre, au XVIII^e siècle. L'article « Bibliomanie » finit avec l'exclamation d'un philosophe à l'entrée d'une maison « fort ornée », comparable à une bibliothèque : « que de choses dont je n'ai que faire ! » Le trait indique une préférence pour le dépouillement et affirme la valeur du livre en autant qu'il soit utile ; cette utilité résulte selon D'Alembert du mérite intrinsèque d'un ouvrage et de sa circulation.

Pour lui, la bibliomanie est une aberration, d'autant plus que la plupart des livres sont remplis de bêtises et d'erreurs. D'Alembert ne suggère pas sérieusement que l'on imite le bel esprit qui jette douze volumes au feu, mais il place néanmoins l'image de cet autodafé au centre de son texte. Il dit que les grandes bibliothèques occupent trop d'espace ; qu'il faut pouvoir distinguer ce que les livres contiennent de bon ; et que, si l'on en possède, il faut volontiers permettre à d'autres de les lire.

Le 6 février 1759, le Parlement de Paris condamne l'*Encyclopédie* et, quatre jours plus tard, l'ouvrage est brûlé ; le 8 mars, « la distribution des sept volumes parus et leur réimpression sont définitivement interdites¹³⁷ ». La publication des volumes de discours de l'*Encyclopédie* ne reprendra qu'en 1765. Voilà un livre, réputé utile par ses auteurs, que d'autres, emportés par leur passion, voudront faire disparaître, sans même en garder six pages.

¹³⁶ Il s'agit du sous-article « Livre (Littér.) », non attribué : dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.8:1764.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

¹³⁷ Jacques Proust, *L'Encyclopédie*, Paris, Armand Colin, 1965, p. 64-65.

Chapitre III : Mercier : l'autodafé de livres dans *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais* (1770)

*L'An 2440*¹³⁸ met en scène un narrateur qui, après une soirée avec un ami anglais au cours de laquelle la conversation s'est attardée à la misère et à l'opulence de Paris, et au mauvais état de ses monuments, s'endort et rêve qu'il s'éveille, vieillard de sept cents ans, en l'an 2440. En compagnie d'un guide aimable et disert, le narrateur visite la ville, maintenant salubre et ordonnée, où subsistent cependant plusieurs édifices et institutions présents au XVIII^e siècle : le Louvre, le Collège des Quatre-Nations, la Bibliothèque du roi. Celle-ci contient étonnamment peu de livres, et le narrateur apprend qu'une multitude d'imprimés ont été brûlés dans un immense autodafé. Le bibliothécaire du roi, rencontré sur place, en explique les raisons et passe en revue les œuvres brûlées ou épargnées. Cet épisode fait l'objet du chapitre XXVIII, intitulé « La bibliothèque du roi », et inaugure une séquence de trois chapitres consacrés à la littérature et aux gens de lettres¹³⁹.

Mercier revient à la Bibliothèque du roi au chapitre CXCIV du *Tableau de Paris*¹⁴⁰, œuvre non plus romanesque, mais journalistique ou panoramique, décrivant le Paris contemporain en une suite de croquis. La préface du *Tableau* précise l'un des buts visés : « Je parlerai des mœurs publiques et particulières, des idées régnantes, de la situation actuelle des esprits, de tout ce qui m'a frappé dans ces amas bizarres de coutumes folles ou raisonnables, mais toujours changeantes¹⁴¹. » Le nombre et la diversité des habitudes parisiennes ont leur contrepartie dans le monde des livres. À

¹³⁸ Louis-Sébastien Mercier, *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais*, édition, introduction et notes par Raymond Trousson, Paris, Ducros, 1971 ; ci-après « *l'An 2440* ». Ce texte est celui de la première édition de l'œuvre de Mercier, publiée en 1770 ou 1771 (l'année 1770 est généralement retenue). Mercier l'a toutefois amplifiée par la suite, et entre 1771 et 1799 l'œuvre a paru onze fois, passant de 400 à 1200 pages (Raymond Trousson, introduction à *l'An 2440*, p. 34 et 71-72). L'édition de Raymond Trousson est ici utilisée.

¹³⁹ Les chapitres XXIX et XXX qui suivent « La bibliothèque du roi » dans *l'An 2440* s'intitulent respectivement « Les gens de lettres » et « L'Académie française ».

¹⁴⁰ Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, tome I, édition sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, p. 479 ; ci-après « *Tableau de Paris* ». Cette édition comprend deux tomes.

¹⁴¹ *Tableau de Paris*, tome I, p. 13.

la première phrase du chapitre CXCIV, Mercier décrit ainsi la Bibliothèque du roi : « Ce monument du génie et de la sottise prouve que le nombre des livres ne fait pas les richesses de l'esprit humain¹⁴². » Ouvrages de génie et ouvrages remplis d'erreurs coexistent ; Mercier en appelle à la destruction de ceux-ci : « Mais qui saisira un flambeau pour anéantir cet absurde ramas de vieilles et folles conceptions [...]»¹⁴³ » Mercier recourt de nouveau à l'image du feu, seul moyen de désencombrer les bibliothèques et, de cette façon, « l'esprit humain ».

L'autodafé de *l'An 2440* est l'objet principal de ce chapitre ; Mercier s'y penche longuement sur la question de la surabondance des livres. Un aperçu du chapitre « Bibliothèque du roi » du *Tableau de Paris* permettra ensuite de constater que la pensée de Mercier a changé dans l'intervalle d'environ dix ans séparant les deux œuvres : il n'appelle plus à une destruction de la quasi-totalité de la collection royale¹⁴⁴. Mais il convient, en premier lieu, de considérer certains aspects de *l'An 2440*, entre autres son genre, la préoccupation littéraire qui l'anime et le contexte de la visite d'une bibliothèque.

3.1 *L'An 2440*, une uchronie

L'An 2440 est, selon Raymond Trousson, « la première utopie dans le temps, ou uchronie », Mercier ayant « le mérite d'être le père de l'utopie moderne¹⁴⁵ ». Traditionnellement, suivant le modèle de l'*Utopia* de Thomas More, la société idéale était située dans une contrée ou une île lointaine. Morelly, dans la *Basiliade* (1753), décrit un continent où vit un peuple heureux, à l'état naturel ; le récit contient un

¹⁴² *Ibid.*, chap. CXCIV, « Bibliothèque du roi », p. 479.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 481.

¹⁴⁴ Le chapitre « Bibliothèque du roi » était de la première édition du *Tableau de Paris* ; Mercier y a par la suite ajouté un paragraphe : voir *Tableau de Paris*, tome I, p. 1644, n. 4. Ce paragraphe final a trait aux heures d'ouverture de la Bibliothèque et au piètre service auquel peut s'attendre le public.

¹⁴⁵ Raymond Trousson, *Voyages aux pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1979, p. 175 ; ci-après « *Voyages* ». Nathalie Ferrand voit une analogie entre utopie et lecture, soit la « construction d'un espace idéal et fictif, la création d'un lieu autre et situé nulle part, sinon dans l'esprit peut-être insatisfait d'un individu » : *Livre et lecture dans les romans français du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 180.

passage dans lequel un Sage expose au souverain ses idées sur l'excès de livres et son rêve de les réduire, suivant un critère d'utilité, en un seul ouvrage :

mais vous le dirai-je, Prince, excepté, peut-être, un petit nombre de volumes, qu'est-ce que tout le reste ? un amas confus & sans ordre de toutes les fausses opinions, de toutes les erreurs dont je vous dis autrefois que nous sommes infectés [...] une infinité de fables, de récits, productions monstrueuses ou de l'imposture, ou de la folie : presque tout ceci, en peu de mots, est un profond abîme d'incertitude, de doutes, au milieu duquel flotte l'esprit humain, sans savoir où aborder.

Il faudroit, Prince, que dans une Société telle que celle que vous gouvernez, il n'y eût qu'un seul volume, où [...] fussent réunies toutes les connaissances utiles aux commodités de la vie : cet oracle public seroit dans les mains de tous les Citoyens, & il ne seroit permis d'y ajouter rien de pareil à ce qui s'y trouveroit déjà dit : on n'y infèreroit d'âge en âge que des vérités nouvellement connues, ou que ce qu'auroit inventé une industrieuse expérience¹⁴⁶.

En 1762, dom Léger-Marie Deschamps (1716-1774) publie *la Vérité, ou le Vrai Système*, ouvrage dans lequel il rêve d'une société sans arts ni lettres, d'un « état de mœurs » serein, pacifique, où n'existent que les « arts de première nécessité » ; il y exprime le souhait d'une société pratiquement sans livres¹⁴⁷. Mercier n'est donc pas le premier à aborder la question sous cet angle, mais la forme qu'il choisit est nouvelle.

Dès 1759 Voltaire se moquait de l'utopie ; *Candide* peint un Eldorado où tout est exagéré : les richesses, les dimensions des paysages et édifices, la beauté et la

¹⁴⁶ Morelly, *Naufrage des isles flottantes ou Basiliade du célèbre Pilpai. Poème héroïque traduit de l'Indien par Mr. M******, tome II, version numérisée du site Gallica de la Bibliothèque nationale de France, <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k844538/f1.image.r=morelly+basiliade.langFR>> ; le texte cité est aux pages 207-208, <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k844538/f209.image.r=morelly+basiliade.langFR>> ; site consulté en juillet 2011. On connaît peu de choses sur la vie de Morelly : voir Nicolas Wagner, *Morelly le méconnu des Lumières*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 15-35 et le *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII^e siècle*, sous la direction de François Moureau, Paris, Fayard, 1995.

¹⁴⁷ Léger-Marie Deschamps, *la Vérité, ou le Vrai Système*, dans *Œuvres philosophiques*, tome I, introduction, édition critique et annotation par Bernard Delhaume, Paris, Vrin, 1993, p. 299. Il écrit, à propos de « l'état de mœurs » : « Il faudrait, pour y entrer, brûler non seulement nos livres, nos titres et papiers quelconques, mais détruire tout ce que nous appelons les belles productions de l'art. [...] nos livres, même de physique et de métaphysique les plus estimés, n'existent, ainsi que tous nos autres livres, qu'au défaut de la vérité, que par notre ignorance foncière et ses tristes effets, et qu'on n'aurait aucun besoin d'eux dans l'état de mœurs, puisque la pratique des pères serait, comme chez nos artisans et nos laboureurs, un livre toujours ouvert pour les enfants [...]. Nos livres, pour le dire ici, demandent un livre qui prouvât qu'ils sont de trop et qu'il serait de trop lui-même, une fois les hommes éclairés par lui » (*ibid.*).

politesse des habitants¹⁴⁸. Pour sa part, Mercier, autour de 1770, imagine Paris, sa ville, au XXV^e siècle. Jean M. Goulemot note le caractère innovateur de son roman :

L'introduction du progressisme historique des Lumières dans *l'An 2440* de Mercier modifie totalement le contenu de l'utopie et bouleverse considérablement son organisation narrative. On y passe de la découverte d'une société idéale, contemporaine de l'Europe du narrateur, à un futur heureux de l'Europe elle-même, déduit d'une vision cumulative et réformiste du devenir historique. Au parallélisme qui fécondait l'utopie traditionnelle — la cité idéale, là-bas et en même temps, s'opposant au monde réel, situé, lui, ici et maintenant — succède la comparaison de deux états : présent et futur, de la société même du narrateur (et du lecteur). Ce n'est plus l'espace qui structure l'utopie, mais le temps. L'utopie est devenue uchronie. La perfection ne tient plus à la fidélité aux origines, mais à l'accumulation historique et au progrès. [...] Ce n'est pas l'idéal rationnel qui commande la description, mais les défauts, changés en autant de perfections, de la société réelle¹⁴⁹.

Le titre du roman, *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais*, annonce un songe, mais au milieu de ce rêve les graves lacunes de la société contemporaine ne sont jamais oubliées. Dans son avant-propos, Mercier écrit :

En effet, pourquoi nous serait-il défendu d'espérer qu'après avoir décrit ce cercle extravagant de sottises autour duquel l'égarent ses passions, l'homme ennuyé reviendra à la lumière pure de l'entendement ? [...] En attendant tâchons de rendre les choses passables ; ou, si c'est encore trop, rêvons du moins qu'elles le sont. Pour moi, concentré avec Platon, je rêve comme lui. Ô mes chers concitoyens ! vous que j'ai vus gémir si fréquemment sur cette foule d'abus dont on est las de se plaindre, quand verrons-nous nos songes se réaliser ? Dormir, voilà donc notre félicité¹⁵⁰.

Le rêve central commence au deuxième chapitre du roman ; il est préparé par les observations sur Paris que formule le vieil Anglais : rues encombrées et dangereuses, exigüité des théâtres, « beaux monuments qui tombent en ruine¹⁵¹ »,

¹⁴⁸ Voltaire, *Candide ou l'optimisme*, dans *Micromégas. Zadig. Candide*, introduction, notes, bibliographie et chronologie par René Pomeau, Paris, Garnier-Flammarion (no 811), 1994, chapitres 17-18, p. 188-197 ; ci-après « *Candide* ».

¹⁴⁹ Jean M. Goulemot, *la Littérature des Lumières*, Paris, Nathan, coll. « Lettres Sup. », 2002, p. 152-153 ; ci-après « *la Littérature des Lumières* ».

¹⁵⁰ *L'An 2440*, p. 79-80.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 86.

« épouvantable inégalité¹⁵² » des fortunes. Le rêve du narrateur prend le relais de ces critiques et les convertit en améliorations : rues bien éclairées, circulation aisée des voitures. Pour Anthony Vidler, *l'An 2440* « s'inscrit dans une longue succession de projets de rénovation urbaine », Mercier étant « celui qui a le plus complètement synthétisé les différents projets avancés par les hommes de lettres et les architectes au cours des trente années qui précèdent la Révolution¹⁵³ ». Ainsi, quand le narrateur de *l'An 2440* remarque les fontaines d'eau limpide placées à chaque coin de rue, son guide identifie « votre M. Desparcieux, académicien de l'Académie des Sciences », comme auteur du projet¹⁵⁴.

Les transformations ne sont pas que matérielles ; au long de leur promenade, le guide explique au narrateur les changements politiques, juridiques et culturels advenus depuis le XVIII^e siècle. Par exemple, la monarchie absolue a été abolie ; le chef du gouvernement a conservé le nom de roi, mais « [I]es États assemblés du royaume [ont] seuls la puissance législative¹⁵⁵ ». Les aristocrates, conscients de leurs privilèges, se montrent généreux. La peine de mort est rarement imposée, les peines sont proportionnelles aux délits, et tout doute sur la culpabilité d'un accusé s'interprète en sa faveur¹⁵⁶. Les réformes ont affecté la vie quotidienne : ainsi, les « poisons physiques¹⁵⁷ » que sont le tabac, le café et le thé sont bannis, et les femmes n'ont plus le droit d'être coquettes¹⁵⁸. Le Paris utopique ne s'est pas construit sans quelque répression ; ainsi que le souligne Jan Herman, « [I]a morale utopiste est

¹⁵² *Ibid.*, p. 82.

¹⁵³ Anthony Vidler, « Mercier urbaniste : l'utopie du réel », dans *Louis Sébastien Mercier. Un hérétique en littérature*, sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1995, p. 223 et 224 ; ci-après « *Un hérétique* ».

¹⁵⁴ Une note de Raymond Trousson explique qu'il s'agit d'Antoine Déparcieux (1703-1768), auteur de *Trois mémoires sur la possibilité et la facilité d'amener auprès de l'Estrapade de Paris les eaux de la rivière d'Yvette* (1763) : *l'An 2440*, p. 113-114, n. (6). N.B. Les notes de l'éditeur sont données entre parenthèses, tandis que les notes que Mercier ajoute à son texte sont chiffrées sans parenthèses.

¹⁵⁵ *L'An 2440*, p. 333.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 152-153. Mercier s'inspire des idées exprimées par le juriste italien Cesare Beccaria (1738-1794) dans son traité *Des délits et des peines* (1764).

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 373.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 353-354.

fondée sur la frugalité et sur le nivellement artificiel de tout ce qui est saillant, instinctif, dynamique¹⁵⁹ ».

3.2 Écrivains et livres : une préoccupation

Les vingt-cinq pages du chapitre « La bibliothèque du roi », consacrées à la littérature, en font le deuxième en importance de l'édition 1771 (procurée par Raymond Trousson) de *l'An 2440*. Seul le chapitre intitulé « Les gazettes », qui rapporte le contenu de différents journaux lus par le narrateur, est plus long. Mais un intérêt pour les lettres se manifeste au long de la promenade du narrateur et de son guide dans le Paris de 2440, bien avant le chapitre XXVIII.

Apprenant que le Pont-Neuf a été rebaptisé « Pont de Henri IV » et qu'on y a intégré les effigies de « grands hommes¹⁶⁰ » tels que Sully et Colbert, le narrateur s'exclame : « Oh ! mon siècle éprouvait les plus grandes difficultés à la moindre entreprise. [...] On bâtissait les plus belles choses en spéculation et la langue ou la plume semblait l'instrument universel¹⁶¹. » Il y a là non seulement une critique des projets urbains qui restent lettre morte, mais aussi une indication du foisonnement de l'écrit au XVIII^e siècle.

Le narrateur s'étonne de voir dans la rue filer un homme masqué : son guide lui explique qu'il s'agit de l'auteur d'un « mauvais livre », heurtant « la saine morale », à qui les autorités ont imposé de cacher son visage jusqu'à ce qu'il soit réhabilité par les soins de « citoyens vertueux¹⁶² ». Toutefois, un « bon livre » ne requiert ni style ni esprit, et peut naître simplement du « gros bon sens¹⁶³ ». Les Parisiens de 2440 sont eux-mêmes juges de ce qui constitue un bon ou un mauvais livre, les ouvrages n'étant

¹⁵⁹ Jan Herman, « L'autodafé de la bibliothèque : réflexions sur la topique et l'utopie à partir de *l'An 2440* de L.-S. Mercier », dans *Utopies et fictions narratives, Parabasis 7*, Edmonton, Alta Press (1995), p. 226.

¹⁶⁰ *L'An 2440*, p. 107.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 108.

¹⁶² *Ibid.*, p. 124.

¹⁶³ *Ibid.* En 1778, Mercier écrit : « un bon livre n'est ni volumineux, ni jeté à la hâte » : *De la littérature et des littérateurs*, Genève, Slatkine reprints, 1970, p. 59.

« jamais » publiés anonymement, non plus que soumis à une censure officielle, toujours selon le guide :

Tout auteur, qui est un homme public, est jugé par cette voix générale, et non par les caprices d'un homme qui rarement aura le coup d'œil assez juste, assez étendu pour découvrir ce qui devant la nation sera véritablement digne de louange ou de blâme. On l'a tant de fois prouvé : la liberté de la presse est la vraie mesure de la liberté civile¹⁶⁴.

Interrogé par le guide sur la façon dont les auteurs du XVIII^e siècle composaient avec la censure, le narrateur répond que les meilleurs écrivains en secouaient courageusement le joug.

« [C]haque homme dans son genre est auteur », déclare le guide à la fin du chapitre X, phrase énigmatique qui appelle une suite. Le narrateur apprend au chapitre suivant, « Les nouveaux testaments », que, « sans fiel, sans orgueil, sans présomption », chaque homme avant sa mort rassemble « les réflexions les plus épurées qu'il a eues pendant sa vie¹⁶⁵ » dans un livre qui sera médité par ses enfants. Pour leur part, selon le guide, les « écrivains prédominants » de chaque siècle « sont toujours les soleils qui entraînent et font circuler la masse des idées » ; ils sont « une voix sublime et victorieuse qui vient [...] terrasser le despotisme et la superstition¹⁶⁶ ».

Au narrateur qui objecte que son siècle a aussi eu des hommes de génie, le guide répond que ceux-ci ont été « tantôt méconnus, tantôt persécutés¹⁶⁷ ». Il conduit le narrateur vers une place publique où se trouvent justement les bustes de « grands hommes. [...] Corneille, Molière, La Fontaine, Rousseau, Buffon, Voltaire, Mirabeau, etc.¹⁶⁸ ». Dans une note de bas de page, Mercier dit qu'il « veut parler ici de l'auteur d'*Émile*, et non de ce poète ampoulé, vide d'idées, qui n'a eu que le talent

¹⁶⁴ *L'An 2440*, p. 125.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 128.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 129.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 130.

d'arranger des mots », c'est-à-dire Jean-Baptiste Rousseau (1670-1741)¹⁶⁹. Tous, dans cette liste d'hommes encore honorés au XXV^e siècle, ont été écrivains.

L'évocation du XVIII^e siècle mène nos interlocuteurs à l'*Encyclopédie*. À la surprise du narrateur, le *Dictionnaire encyclopédique* sert à l'instruction des enfants de l'an 2440, mais refait, « rédigé avec soin¹⁷⁰ ». Le narrateur « brûle » alors de découvrir les avancées de la science qui ont rendu nécessaire la révision de l'*Encyclopédie* : le chapitre XI finit sur une exclamation créant un autre suspense : « Ouvrez-moi tous vos trésors, et que je jouisse au même instant des travaux accumulés de six siècles de gloire¹⁷¹ ! » Mais Mercier n'essaie pas, dans son récit, d'imaginer de futures inventions ou découvertes ; le XXV^e siècle dont il rêve met en application des idées qui déjà circulaient, celles de « Montesquieu, de Rousseau, de Beccaria, de Voltaire, de l'*Encyclopédie*, de tout ce qui, vers 1770, croyait à l'avenir¹⁷² ».

Poursuivant sa promenade dans Paris en compagnie de son guide, le narrateur s'enquiert du sort de la Sorbonne : en 2440, l'enseignement ne porte plus que sur la chirurgie et la médecine, et est dispensé en français. Quant au Collège des Quatre-Nations (que le jeune Mercier a fréquenté), les langues vivantes y sont privilégiées et les auteurs anciens lus en traduction. Le narrateur se souvient que les livres sur l'éducation étaient nombreux au XVIII^e siècle :

on ne parlait dans ma jeunesse que d'éducation. Chaque pédant faisait son livre ; heureux encore tant qu'il n'était qu'ennuyeux. Le meilleur de tous, le plus simple, le plus raisonnable et en même temps le plus profond, avait été brûlé par la main d'un bourreau, et décrié par des gens qui ne l'entendaient pas plus que le valet de cet exécuteur¹⁷³.

¹⁶⁹ « Mirabeau » est Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, économiste, auteur de *l'Ami des hommes*, et père du comte de Mirabeau, orateur et révolutionnaire : *l'An 2440*, p. 130, n. (3) et (4).

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 131.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² Raymond Trousson, *Voyages*, p. 177.

¹⁷³ *L'An 2440*, p. 136.

Le narrateur fait ici allusion à l'*Émile*, dès sa publication interdit et, on l'a vu, brûlé le 11 juin 1762¹⁷⁴.

Au chapitre XXVI, intitulé « Les lanternes », Mercier file l'image d'un Paris convenablement éclairé. Le guide, dans une longue tirade, déclare que « les livres excellents écrits par des hommes sublimes ont été comme autant de flambeaux qui ont servi à en allumer mille autres¹⁷⁵ », et ce grâce à l'imprimerie. Dans une note de bas de page, le narrateur ajoute, visant le politique : l'imprimerie « sera le plus redoutable frein au despotisme, parce qu'elle publiera ses moindres attentats, [...] qu'elle éternisera les sottises et jusqu'aux faiblesses des rois¹⁷⁶ ».

Ainsi, avant d'arriver à la Bibliothèque du roi, le narrateur s'est entretenu de littérature avec son compagnon. Celui-ci a insisté sur l'importance de la valeur morale des livres et sur l'aptitude à écrire de tout homme, pourvu que ses pensées aient été distillées pour en extraire le meilleur. Dans le Paris de l'avenir, la censure officielle et la publication anonyme n'ont plus raison d'être ; tout écrivain répond de ce qu'il écrit, devant le public. À cet égard, la réhabilitation des auteurs de « mauvais » livres paraît un peu contradictoire. De son côté, le narrateur a fait allusion à l'abondance de l'écrit au XVIII^e siècle, en particulier à la prolifération des livres sur l'éducation. Ces remarques ouvrent la porte à de plus amples considérations sur la littérature, au chapitre XXVIII, introduites de manière saisissante par l'autodafé.

3.3 Visiter une bibliothèque

Mercier se tourne de façon plus approfondie vers des questions littéraires au chapitre XXVIII de *l'An 2440*. Les cinq premières pages du récit relatent les circonstances de l'autodafé de livres ; la majeure partie du chapitre, soit dix-neuf pages, est consacrée à une discussion sur des auteurs et des œuvres spécifiques. L'entretien a lieu dans la Bibliothèque du roi ; or la scène de la visite d'une

¹⁷⁴ *Ibid.*, n. (6).

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 236.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 233, n. 3.

bibliothèque n'est pas nouvelle en littérature française, où elle sert de prétexte à l'expression d'opinions sur différents genres ou auteurs.

Dans les *Lettres persanes* (1721), notamment, le Persan Rica raconte sa visite de la bibliothèque d'« un couvent de dervis [*i.e.* de religieux], qui en sont comme les dépositaires, mais qui sont obligés d'y laisser entrer tout le monde à certaines heures¹⁷⁷ », bibliothèque semi-publique modelée par Montesquieu sur celle de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris¹⁷⁸. Rica fait le tour de la collection au « nombre innombrable de volumes¹⁷⁹ », guidé par un bibliothécaire qui ne craint pas de porter des jugements:

« Voici les livres d'histoire moderne, me dit-il. Voyez premièrement les histoires de l'Église et des papes, livres que je lis pour m'édifier, et qui font en moi souvent un effet tout contraire. [...] Vous voyez ici les historiens de l'empire d'Allemagne, qui n'est qu'une ombre du premier empire, mais qui est, je crois, la seule puissance qui soit sur la terre que la division n'a point affaiblie ; la seule, je crois encore, qui se fortifie à mesure de ses pertes [...]»¹⁸⁰.

Le lendemain il me mena dans un autre cabinet. « Ce sont ici les poètes, me dit-il, c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agréments, comme on ensevelissait autrefois les femmes sous leurs parures et ornements. [...] Voici les poètes dramatiques, qui, selon moi, sont les poètes par excellence et les maîtres des passions. [...] Vous voyez ici les romans, dont les auteurs sont des espèces de poètes et qui outrent également le langage de l'esprit et celui du cœur : ils passent leur vie à chercher la nature et la manquent toujours, et leurs héros y sont aussi étrangers que les dragons ailés et les hippocentaures¹⁸¹. »

Le discours du bibliothécaire est marqué par un « je » qui s'exprime librement au sujet de la religion, de la politique et de la littérature, ce qui est également le cas dans *l'An 2440*. Le bibliothécaire de Saint-Victor est présenté de manière favorable : « son air était simple ; sa physionomie spirituelle, et son abord très affable¹⁸² » selon

¹⁷⁷ Montesquieu, *Lettres persanes*, édition et notes de Laurent Versini, Paris, Garnier-Flammarion (no 844), 1995, lettre CXXXIII, p. 262.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 328, note 1 au sujet de la lettre CXXXIII.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 262.

¹⁸⁰ *Ibid.*, lettre CXXXVI, p. 266-267.

¹⁸¹ *Ibid.*, lettre CXXXVII, p. 268-269.

¹⁸² *Ibid.*, lettre CXXXIV, p. 263.

Rica, une description mise en relief par celle, négative, précédemment faite par le supérieur de la communauté. L'introduction du bibliothécaire du roi, dans *l'An 2440*, est de même positive. Par ailleurs, au plan littéraire, les commentaires du bibliothécaire des *Lettres persanes* soulignent la primauté accordée au théâtre dans l'esthétique du XVIII^e siècle et manifestent un désir de trouver, dans le roman, la peinture d'une réalité.

Dans *Candide* (1759), Voltaire promène ses héros dans la bibliothèque du seigneur vénitien Pococuranté. Ils passent en revue différents ouvrages ; Candide constate que Pococuranté¹⁸³ n'attache pas d'importance aux opinions reçues :

« Les sots admirent tout dans un auteur estimé. Je ne lis que pour moi ; je n'aime que ce qui est à mon usage. » Candide, qui avait été élevé à ne jamais juger de rien par lui-même, était fort étonné de ce qu'il entendait ; et Martin trouvait la façon de penser de Pococuranté assez raisonnable. « Oh ! voici un Cicéron, dit Candide ; pour ce grand homme-là, je pense que vous ne vous laissez point de le lire ? — Je ne le lis jamais, répondit le Vénitien. Que m'importe qu'il ait plaidé pour Rabirius ou pour Cluentius¹⁸⁴ ? »

Georges Benrekassa, dans un article intitulé « Bibliothèques imaginaires : honnêteté et culture, des Lumières à leur postérité », remarque que

Si la bibliothèque de Pococuranté est le théâtre d'un choix impitoyable, elle est garnie d'un très important fonds ancien de nature analogue [à celle de Saint-Victor dans les *Lettres persanes*], qu'on ne consulte jamais, mais qui est là¹⁸⁵.

L'An 2440 ne craindra pas d'opérer un tri parmi ces livres anciens.

3.4 L'autodafé

Au commencement du chapitre XXVIII, le narrateur est brièvement tiré du sommeil par le bruit d'une « maudite porte tournante » qui fait une « révolution »

¹⁸³ Dont le nom suggère qu'il se soucie de peu : « poco », en italien, signifie « peu de » ; le verbe « curare » signifie, entre autres, « prendre soin de » : *Robert et Signorelli. Dictionnaire français-italien, italien-français*, sous la direction de Paul Robert et Augusto Arizzi, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1994, p. 2414 et 1688.

¹⁸⁴ *Candide*, p. 225.

¹⁸⁵ Georges Benrekassa, « Bibliothèques imaginaires : honnêteté et culture, des Lumières à leur postérité », *Romantisme*, vol. 14, no 44 (1984), p. 6.

dans son sommeil¹⁸⁶. Ce grincement le transporte « par sympathie¹⁸⁷ » — donc en raison d'une affinité — dans un autre lieu, soit à la Bibliothèque du roi. D'entrée de jeu, Mercier annonce un bouleversement, au milieu d'une œuvre où il a d'ailleurs prévu le renversement de la Bastille (par un prince — Mercier n'est pas devin). Le narrateur remarque d'abord que les livres, quoique « volumineux », sont placés dans « un petit cabinet » ; or à son époque, précise-t-il, la Bibliothèque du roi occupait « quatre salles d'une longueur immense et qui renfermaient des milliers de volumes¹⁸⁸. » Ainsi que l'écrit Michel Delon, « La Bibliothèque du roi est à l'image de l'urbanisme, modernisée, rationalisée, simplifiée¹⁸⁹ », à l'image du Paris qu' imagine Mercier.

Le guide qui accompagnait le narrateur a disparu pour faire place au bibliothécaire du roi, un « véritable homme de lettres¹⁹⁰ », décide le narrateur, donnant d'avance crédibilité aux propos du personnage. Le narrateur imagine qu'un « incendie fatal » a détruit la « riche collection¹⁹¹ » du XVIII^e siècle. Son pressentiment est juste : « Oui, me répondit-on, c'est un incendie, mais ce sont nos mains qui l'ont allumé volontairement¹⁹² » : première phrase, étonnante, du bibliothécaire. Il ne précise pas quand l'autodafé a eu lieu et s'il y a participé, mais il s'associe à l'action, utilisant partout la première personne du pluriel. Dans « une vaste plaine », les livres et documents destinés au feu ont été empilés en une « pyramide », en « une nouvelle

¹⁸⁶ *L'An 2440*, p. 247.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.* Ancêtre de l'actuelle Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque du roi connaît ses débuts en 1368, lorsque Charles V place au Louvre sa collection de manuscrits. Louis XI, qui assure la continuité de la bibliothèque, est cependant considéré comme son véritable fondateur. À partir de 1666, Colbert la développe au moyen de nombreuses acquisitions ; en 1720, elle est ouverte au public : site Web de la Bibliothèque nationale de France :

<<http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/connaistr.htm?ancre=histoire.htm>> ; site consulté en octobre 2009.

¹⁸⁹ Michel Delon, « La bibliothèque est en feu. Rêveries révolutionnaires autour du livre », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 34, no 2-3 (1989), p. 119.

¹⁹⁰ *L'An 2440*, p. 248.

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² *Ibid.*

tour de Babel¹⁹³ », images persistantes d'une antiquité éloignée. L'autodafé a été allumé de « consentement unanime », souligne le bibliothécaire, qui poursuit :

Nous avons mis le feu à cette masse épouvantable, comme un sacrifice expiatoire offert à la vérité, au bon sens, au vrai goût. Les flammes ont dévoré par torrents les sottises des hommes, tant anciennes que modernes. L'embrasement fut long. Quelques auteurs se sont vus brûler tout vivants, mais leurs cris ne nous ont point arrêtés ; cependant, nous avons trouvé au milieu des cendres quelques feuilles des œuvres de P..., de De La H..., de l'abbé A..., qui, vu leur extrême froideur n'avaient jamais pu être consumées¹⁹⁴.

L'image a quelque chose de terrible, de radical (« masse épouvantable », « torrents » de flammes que l'œil du lecteur rapproche des « sottises »), mais l'idée des auteurs brûlés vifs allège le texte tout en évoquant la personnification des livres que l'on trouvait déjà chez Cervantès, et son humour.

Quels sont les livres brûlés dans l'autodafé de *l'An 2440* ? L'énumération du bibliothécaire donne des chiffres pour certaines catégories d'imprimés : dictionnaires (500 ou 600 000), volumes de jurisprudence (100 000), poèmes (100 000), voyages (1 600 000), romans (un milliard). N'ont pas échappé au feu les textes émanant d'autorités religieuses et politiques : mandements d'évêques, remontrances de parlements, réquisitoires, oraisons funèbres, le genre de celles-ci étant décrit plus loin comme « tout à la fois faux, froid, menteur, fade, impudent¹⁹⁵ ». Cette destruction rappelle le déclin de l'intérêt pour le livre de religion noté par Roger Chartier dans son étude du contenu des bibliothèques de la noblesse urbaine pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁹⁶. Le chapitre XV de *l'An 2440* réservait cependant un sort différent aux volumes de théologie et de jurisprudence : ces « livres dangereux », « poisons subtils qui saisissent à la fois la tête et le cœur¹⁹⁷ », étaient scellés dans les souterrains de la Bibliothèque du roi pour être envoyés, le cas échéant, aux ennemis de la nation afin de les corrompre.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 249.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 250. Selon Raymond Trousson, il s'agirait probablement de Charles Palissot, de Jean-François de La Harpe, et du Père Jean André : *ibid.*, n. (2).

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 258.

¹⁹⁶ Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, p. 177.

¹⁹⁷ *L'An 2440*, p. 149.

Les dictionnaires sont brûlés en grande quantité. Or Antoine de Baecque considère le dictionnaire comme « l'outil culturel le plus emblématique des Lumières¹⁹⁸ », et l'on peut se demander pourquoi ils sont jetés au feu. Sans doute à cause de leur nombre ; mais Mercier sera lui-même l'auteur d'une sorte de dictionnaire intitulé *Néologie*, publié en 1801¹⁹⁹ ! Il dira aussi, dans le *Tableau de Paris*, qu'un dictionnaire pourrait un jour sauver la civilisation :

Ainsi dans trois mille ans, quel sera l'ouvrage destiné à donner à nos descendants une idée de nos connaissances morales et physiques ? Quel livre aura l'honneur de rallumer le flambeau éteint des sciences ? Tel dictionnaire, peut-être, que nous méprisons aujourd'hui, sera accueilli avec transport ; et une de nos compilations que nous jugeons fastidieuses, deviendra plus précieuse sans doute à la postérité, que les vers de Corneille, de Racine, de Boileau et de Voltaire²⁰⁰.

Le milliard de romans brûlés dans *l'An 2440* amplifie comiquement les chiffres relatifs à l'essor du roman français au XVIII^e siècle : 946 romans publiés pendant la première moitié du siècle, alors que le XVII^e siècle en entier n'en compte qu'environ 1060²⁰¹. Les journaux, dont on a vu au premier chapitre la rapide croissance, couronnent l'amas d'imprimés brûlés dans *l'An 2440* ; cela n'empêche pas Mercier de prôner la liberté de la presse, comme avant lui Malesherbes et Diderot²⁰². L'un des derniers chapitres de *l'An 2440*, « Les gazettes », cite longuement le contenu de journaux trouvés dans la maison d'une famille qui invite le narrateur à souper. Les nouvelles proviennent de vingt-deux villes et contrées (y compris Paris), allant de Pékin à la Perse, en passant par Tahiti. Par exemple, un observatoire marocain a découvert une autre comète ; en Pennsylvanie, les Quakers continuent d'offrir « au

¹⁹⁸ Antoine de Baecque, « La culture des Lumières », dans Antoine de Baecque et Françoise Mélonio, *Lumières et liberté. Les dix-huitième et dix-neuvième siècles. Histoire culturelle de la France – 3*, sous la direction de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, Paris, Seuil, coll. « Points », 2005, p. 21.

¹⁹⁹ Louis Sébastien Mercier, *Néologie*, édition de Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2009, 591 p.

²⁰⁰ *Tableau de Paris*, tome I, chapitre CCCLV, « Que deviendra Paris ? », p. 983-984. Dans un autre ordre d'idées, Mercier raconte, parlant de ses années au Collège des Quatre-Nations : « Qui a vu une pension a vu toutes les autres. Dans toutes, les enfants apprenaient à perdre le temps, brûlaient, pour s'amuser, leurs dictionnaires » : cité par Tanguy L'Aminot, « Le pédagogue : la leçon de Rousseau », dans *Un hérétique*, p. 280.

²⁰¹ Henri Coulet, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, 9^e édition, Paris, Armand Colin, 2000, p. 278.

²⁰² Antoine de Baecque, *loc. cit.*, p. 48.

monde le spectacle d'un peuple de frères » opposé à la guerre²⁰³. Tout en lisant, le narrateur converse avec un invité, un « mandarin » pour qui Confucius a « prouvé qu'un monarque [doit] nécessairement être un philosophe pour bien régir ses États²⁰⁴ ».

La *Gazette de France* n'existe plus en 2440, et dans une note le narrateur explique : l'imprimerie est un « cruel fléau » quand elle sert à imprimer ce « recueil de platitudes » au « style lâche et rampant²⁰⁵ ». Si Mercier place les journaux au sommet d'une montagne d'imprimés à détruire, les « gazettes » rapportant les progrès accomplis à l'étranger le fascinent, et il montre que leur lecture peut être l'occasion de conversations intéressantes.

3.5 La prolixité et l'inutilité

Le bibliothécaire explique au narrateur qu'ont été détruits les livres « ou frivoles, ou inutiles, ou dangereux²⁰⁶ ». Le premier critère de sélection des livres à brûler a toutefois été la prolixité du discours, et le bibliothécaire s'en prend nommément à l'époque d'où vient le narrateur :

Convaincus par les observations les plus exactes que l'entendement s'embarrasse de lui-même dans mille difficultés étrangères, nous avons découvert qu'une bibliothèque nombreuse était le rendez-vous des plus grandes extravagances et des plus folles chimères. De votre temps, à la honte de la raison, on écrivait, puis on pensait. Nos auteurs suivent une marche tout opposée : nous avons immolé tous ces auteurs qui ensevelissaient leurs pensées sous un amas prodigieux de mots ou de passages²⁰⁷.

L'esprit d'observation dont se réclame le bibliothécaire a guidé les Lumières : « Toutes nos connaissances directes, dit D'Alembert dans le “ Discours préliminaire ” de l'*Encyclopédie*, se réduisent à celles que nous recevons par les

²⁰³ *L'An 2440*, p. 396-397.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 391.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 414, n. 11.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 249.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 248.

sens²⁰⁸. » Selon le bibliothécaire de *l'An 2440*, les « livres mal faits », faute d'énoncer clairement les idées qu'ils contiennent, deviennent sources d'erreurs qui se perpétuent car l'entendement humain, insiste-t-il, s'égaré facilement²⁰⁹. Le « Discours préliminaire » relevait déjà les effets pervers de l'abondance des écrits :

On a beaucoup écrit sur les Sciences. Les traités sur les Arts libéraux se sont multipliés sans nombre ; la république des Lettres en est inondée. Mais combien peu donnent les vrais principes ? combien d'autres les noient dans une affluence de paroles, ou les perdent dans des ténèbres affectées ? Combien dont l'autorité en impose, & chez qui une erreur placée à côté d'une vérité, ou décrédite celle-ci, ou s'accrédite elle-même à la faveur de ce voisinage ? On eût mieux fait sans doute d'écrire moins & d'écrire mieux²¹⁰.

Mercier est dans la droite ligne de cette pensée. Son bibliothécaire utilise une impitoyable métonymie, « nous avons immolé tous ces auteurs », reprise par la suite, quoique de façon amusante, dans l'image des auteurs brûlés vifs.

Cela fait, continue le bibliothécaire, « l'édifice des connaissances humaines » a été reconstruit en le débarrassant des « inutilités qui nous cachaient le vrai point de vue : comme pour créer le palais du Louvre, il n'a fallu que renverser les mesures qui le masquaient de toutes parts²¹¹ ». L'image empruntée à l'architecture s'inscrit dans un intérêt récurrent pour le renouveau urbain, qui passe par la destruction de l'inintéressant et la mise en valeur de ce qui mérite de rester. Le bibliothécaire offre ensuite l'image de sciences tournant en rond dans un « labyrinthe de livres », qui ne sont que des « répétitions continues de la même chose²¹² ». L'abondance des ouvrages masque la pauvreté de la pensée scientifique. Dans *Candide*, un échange dans la bibliothèque du seigneur vénitien va dans le même sens :

²⁰⁸ Jean le Rond D'Alembert, « Discours préliminaire des éditeurs », dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, éditeurs, *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, version numérique : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Projet (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, <<http://encyclopedie.uchicago.edu/>> ; site consulté en juillet 2011; ci-après « *Encyclopédie* ». Le « Discours préliminaire des éditeurs » (ci-après « Discours préliminaire ») est à l'adresse <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.0:3.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

²⁰⁹ *L'An 2440*, p. 248.

²¹⁰ « Discours préliminaire », *loc. cit.*

²¹¹ *L'An 2440*, p. 248-249.

²¹² *Ibid.*, p. 249.

Ah ! voilà quatre-vingts volumes de recueils d'une académie des sciences, s'écria Martin ; il se peut qu'il y ait là du bon. Il y en aurait, dit Pococuranté, si un seul des auteurs de ces fatras avait inventé seulement l'art de faire des épingles ; mais il n'y a dans tous ces livres que de vains systèmes, et pas une chose utile²¹³.

Au-delà du propos sur les livres, les images tirées de l'architecture et l'importance accordée aux sciences montrent le pragmatisme de Mercier, et son désir de voir des progrès se réaliser.

3.6 Philosophie, roman

Exposant les raisons de l'autodafé, le bibliothécaire du roi compare la philosophie à une « statue toujours célèbre, toujours copiée, mais jamais embellie », qui a été au fil des ans ornée au point de dégénérer²¹⁴. Il ne précise pas quelle est cette philosophie d'origine, « belle, [...] taillée en bois d'une main presque sauvage²¹⁵ », mais le tour de la Bibliothèque en donnera une idée : celle de Platon et de Plutarque chez les Grecs, de Cicéron et de Sénèque (en partie seulement) chez les Romains. Le bibliothécaire critique la paresse intellectuelle dont témoignent trop d'écrits : il a fallu en conséquence, dit-il, supprimer « les choses légères et brillantes qui ont eu l'approbation de la multitude » et ont de ce seul fait traversé les âges, au détriment des « pensées mâles et fortes²¹⁶ », originales et inventives. Au rang des œuvres insignifiantes, il place celles de la philosophie scolastique, avec ses « misérables controverses²¹⁷ », dont le sort sera définitivement réglé par le grand autodafé. Toutefois les philosophes anglais, « produits [de] cette île guerrière, commerçante et politique²¹⁸ », seront épargnés, possiblement parce qu'émanent d'eux ces « pensées mâles et fortes » chères aux Parisiens de 2440²¹⁹.

²¹³ *Candide*, p. 225.

²¹⁴ *L'An 2440*, p. 249.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ *Ibid.*, p. 253.

²¹⁹ Dans « Le modèle anglais : histoire d'un revirement », Jean Gillet étudie le rapport de moins en moins admiratif que Mercier entretient avec l'Angleterre au long de sa vie : *Un hérétique*, p. 375-395.

Dans la dernière armoire de la Bibliothèque du roi, le narrateur trouve les livres des philosophes du XVIII^e siècle. Une note infrapaginale précise alors quelle est la pensée privilégiée : « La philosophie qui s’occupe de la nature de l’homme, de la politique et des mœurs, s’empresse à répandre des lumières utiles ; ses détracteurs sont des sots ou de mauvais citoyens²²⁰. » L’esprit de sérieux a condamné les livres de « poètes frivolistes qui n’avaient que flatté le goût de leur siècle²²¹ » ; ils ne sont pas identifiés.

La frivolité de l’époque est blâmée pour l’incompréhension dont Jean-Jacques Rousseau a été victime. Le bibliothécaire fustige

ces romanciers, soit historiques, soit moraux, soit politiques, chez qui les vérités isolées ne s’étaient rencontrées que par hasard [...] et qui n’avaient jamais vu un objet sous toutes ses faces [...] et ceux enfin qui, égarés par l’esprit de système, n’avaient vu, n’avaient suivi que leur propres idées²²².

Il ne nomme pas ces romanciers, les définissant uniquement par la négative. Pour René Godenne, « la forme de littérature défendue ici avec tant de passion est éminemment sociale. Comme chez Rousseau. Comme chez Restif de la Bretonne²²³. » L’admiration exprimée par le narrateur pour *la Nouvelle Héloïse* indique ce que serait un bon roman : l’expression d’une « âme sensible », la « fierté » et la « vigueur » d’un auteur qui réfléchit et donne à réfléchir²²⁴.

3.7 Un « zèle éclairé »

Considérant avec recul l’autodafé, le bibliothécaire du Roi dit au narrateur :

Ainsi, nous avons renouvelé par un zèle éclairé ce qu’avait exécuté jadis le zèle aveugle des barbares. Cependant, comme nous ne sommes ni injustes ni

Mais quand il écrit *l’An 2440*, Mercier est encore anglomane, et donne d’entrée de jeu la parole à un « “vieil Anglais” dont le point de vue est privilégié », comme le souligne Gillet (p. 375).

²²⁰ *L’An 2440*, p. 268, n. 22.

²²¹ *Ibid.*, p. 263.

²²² *Ibid.*, p. 263-264.

²²³ René Godenne, « La bibliothèque de l’homme de l’an 2440 selon L. S. Mercier », *The French Review*, vol. XLV, no 3 (février 1972), p. 570.

²²⁴ *L’An 2440*, p. 267.

semblables aux Sarrasins qui chauffaient leurs bains avec des chefs-d'œuvre, nous avons fait un choix²²⁵.

Il fait allusion à une histoire qui a marqué l'imaginaire du XVIII^e siècle, soit celle des livres brûlés pour alimenter le chauffage des bains d'Alexandrie, lorsque la ville fut prise en 641. L'article « Bibliothèque » de l'*Encyclopédie* la rapporte ; Voltaire en parle dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756)²²⁶ ; Diderot la mentionne dans une lettre à Sophie Volland²²⁷. L'histoire illustre l'intransigeance religieuse face au pouvoir des livres. Selon Fernando Báez, l'ordre donné par le calife Omar 1^{er} à son général 'Amr ibn al-As se lisait comme suit : « S'agissant des livres dont tu parles, voici ma réponse. Si ces livres confirment la doctrine du Coran, ils sont inutiles ; s'ils la contredisent, ils sont dangereux. Agis et détruis-les²²⁸. » Il n'y a de place que pour le texte sacré.

Dans l'autodafé de *l'An 2440*, les textes des Pères de l'Église, décrits comme « sophistiques, [...] bizarres, [...] obscurs, [...] déraisonnables²²⁹ », sont jetés au feu. Par surcroît, note le narrateur, « Tout ce qu'on avait écrit contre la religion chrétienne avait été brûlé comme livres devenus absolument inutiles²³⁰. » Les Parisiens de 2440 ont en effet délaissé le christianisme ; ils adorent un « Être Suprême » dont le culte ne requiert que quelques ministres « sages, éclairés, tolérants [qui] ignorent l'esprit de faction²³¹ ». La destruction des livres « contre la religion chrétienne », tout comme celle des mandements d'évêques, des oraisons et des écrits patristiques, se donne comme l'anéantissement de livres inutiles à des citoyens qui se contentent d'une foi simple et qui ont dépassé le stade des querelles religieuses. Le rappel des livres brûlés d'Alexandrie, par le bibliothécaire du roi, peut être vu comme une reconnaissance du

²²⁵ *Ibid.*, p. 250.

²²⁶ Voir Jean M. Goulemot, *l'Amour des bibliothèques*, Paris, Seuil, 2006, p. 50-60 ; ci-après « *l'Amour des bibliothèques* ».

²²⁷ Citée par Michel Delon, *loc. cit.*, p. 119.

²²⁸ Fernando Báez, *Histoire universelle de la destruction des livres. Des tablettes sumériennes à la guerre d'Irak*, traduction de Nelly Lhermillier, Paris, Fayard, 2008, p. 80. Báez rapporte les controverses reliées à cette version des faits.

²²⁹ *L'An 2440*, p. 255.

²³⁰ *Ibid.*, p. 268-269.

²³¹ *Ibid.*, p. 172.

barbarisme de l'autodafé, mais un mal nécessaire, en l'occurrence racheté par un tri parmi les œuvres du passé et une transformation de leur contenu.

3.8 Un désir d'épuration : « nous avons fait un choix »

À propos de *l'An 2440*, Jean-Claude Bonnet parle d'un « monde par soustraction, raréfié et insipide²³² » dont Mercier s'est par la suite détourné pour écrire sur le monde réel. Dans le Paris idéal de 2440, une volonté de simplifier et d'assainir a, par exemple, fait démolir les « vilaines petites maisons » encombrant le Pont-au-Change, et relocalisé les hôpitaux aux confins de la ville. Paris ne contient plus de cimetière : à l'extérieur de la ville, « [d]es fourneaux toujours allumés à cet usage consomment [l]es dépouilles mortelles²³³. » Le désir d'épurer se manifeste, assez curieusement, à l'intersection de l'histoire et des beaux-arts : à l'Académie de peinture, le narrateur « entr[e] dans une salle particulière où l'on avait représenté les siècles » sous forme de « tableaux emblématiques » allégorisant les époques et les résumant, en quelque sorte, pour les visiteurs. Ainsi,

Les siècles d'ignorance étaient revêtus d'une robe noire et lugubre. Le personnage, l'œil rouge et sombre, tenait en main une torche et dans le fond on découvrait un bûcher, des prêtres revêtus d'une étole et des malheureux, un bandeau sur le front, qui se dévouaient, les uns aux autres, aux supplices des flammes²³⁴.

Dans *l'An 2440*, il y a une différence entre brûler des hommes — le fait de siècles ignorants — et brûler certains livres, le fait d'hommes éclairés.

Les Parisiens de 2440 ont été guidés par « [l]a sagesse et l'amour de l'ordre²³⁵ », constate le narrateur. Il compare la surabondance des livres à une forêt touffue, « malsaine » ; il fallait que « l'industrie de l'homme y porte le fer et la flamme »,

²³² Jean-Claude Bonnet, « La littérature et le réel », dans *Un hérétique*, p. 16.

²³³ *L'An 2440*, p. 239.

²³⁴ *Ibid.*, p. 314. Dans cette galerie, le XVIII^e siècle est représenté sous les traits d'une « superbe » femme : « L'art semblait devoir percer dans ses paroles, comme dans son regard : il était séduisant, mais il n'était pas vrai. Elle avait à chaque main deux longs rubans couleur de rose qui semblaient un ornement, mais ces rubans cachaient deux chaînes de fer auxquelles elle était fortement attachée », p. 316.

²³⁵ *Ibid.*, p. 264.

qu'un « utile abatis » chasse l'obscurité et permette au soleil d'éclairer les sentiers fleuris où avance le voyageur²³⁶. Les images mettent en relief le contraste entre l'action requise et le résultat recherché, tout en douceur et en clarté : l'équilibre semble précaire entre l'esprit de bienveillante « sagesse » et la méthode d'intervention. Jan Herman constate que « [l]a société de l'an 2440 exerce une vraie police de la lecture. Brûler la bibliothèque équivaut à investir le sens unique²³⁷. »

L'élimination d'un grand nombre de livres peut toutefois s'effectuer de façon moins radicale, comme l'explique le bibliothécaire du Roi :

de bons esprits ont tiré la substance de mille volumes in-folio, qu'ils ont fait passer tout entière dans un petit in-douze, à peu près comme ces habiles chimistes, qui expriment la vertu des plantes, la concentrent dans une fiole, et jettent le marc grossier²³⁸.

L'in-folio est le plus grand format de livre, fabriqué à partir de feuilles d'impression pliées en deux, chacune donnant quatre pages ; l'in-douze résulte du pliage en douze de la feuille, donnant vingt-quatre pages²³⁹. Comme l'écrit Henri-Jean Martin,

Les formats reflètent [tout comme les reliures] la valeur symbolique et la finalité des volumes. Les lourds *in-folio* marquent, avant tout, la perennité d'une tradition, la volonté de rassembler, en un tout exhaustif, les auteurs consacrés et les sommes du savoir religieux, juridique ou profane. [...] ils régnèrent surtout en deux époques : le siècle de la Réformation catholique et celui des Lumières. [...] Beaucoup plus complexes sont les intentions que traduit l'emploi de l'*in-8^o* et de l'*in-12*. Permettant de réaliser des volumes qu'on peut transporter et manier aisément, ces formats sont aussi, en principe, plus économiques. [...] Conçues en un temps de pénurie de papier, les éditions *in-12* et *in-24* des Elzevier et de leurs émules, n'ont [...] rien à voir avec nos livres de poche actuels. Remarquablement lisibles, compte tenu de la petitesse des caractères utilisés, grâce à des tours de force techniques, elles s'apparentent à notre Bibliothèque de la Pléiade²⁴⁰.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ Jan Herman, *loc. cit.*, p. 226.

²³⁸ *L'An 2440*, p. 250-251.

²³⁹ Définitions d'« in-folio » et d'« in-douze » tirées du dictionnaire *le Nouveau Petit Robert*, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1995, p. 1172 et 1163.

²⁴⁰ Henri-Jean Martin, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 290-291 et 292.

Ainsi, dans *l'An 2440*, l'in-douze né de la concentration des savoirs du passé est peut-être un livre précieux. Mercier utilise ici l'image du chimiste expérimenté, capable d'opérations délicates²⁴¹, transformatrices. Il renvoie son lecteur à une note rappelant que les sciences naturelles et la psychologie naissante sont en perpétuel progrès :

Tout est révolution sur ce globe : l'esprit des hommes varie à l'infini le caractère national, change les livres et les rend méconnaissables. Est-il un seul auteur, s'il sait penser, qui puisse se flatter raisonnablement de n'être point sifflé chez la génération suivante ? [...] Avons-nous une idée des secrets qui tout à coup peuvent sortir du sein de la nature ? Connaissons-nous à fond la tête humaine ? Où est l'ouvrage fondé sur la connaissance réelle du cœur humain, sur la nature des choses, sur la droite raison²⁴² ?

Les livres du passé sont inutiles non seulement parce que le progrès les rend périmés, mais aussi parce qu'ils n'ont pas été écrits à partir de véritables et justes observations. L'emploi de la première personne du pluriel — alors que Mercier tend plutôt à utiliser la première personne du singulier dans les notes — invite le lecteur à une réflexion à cet égard.

Les habitants de 2440 ont gardé certaines œuvres du passé, les ont résumées ou corrigées au besoin, selon des critères de morale et de goût (qui restent non définis) :

Nous avons fait des abrégés de ce qu'il y avait de plus important ; on a réimprimé le meilleur ; le tout a été corrigé d'après les vrais principes de la morale. Nos compilateurs sont des gens estimables et chers à la nation ; ils avaient du goût, et comme ils étaient en état de créer, ils ont su choisir l'excellent et rejeter ce qui ne l'était pas. [Dans votre siècle] les connaissances réelles et solides n'étaient pas suffisamment établies, on ne pouvait trop entasser les matériaux. [...] Il était nécessaire que vous fissiez une multitude innombrable de livres ; c'était à nous de rassembler ces parties dispersées²⁴³.

²⁴¹ *L'Encyclopédie*, à l'article « Chymie ou Chimie » (non attribué), insiste sur l'expérience nécessaire au chimiste : « la nécessité de se rendre familiers tous les procédés, toutes les opérations, toutes les manœuvres des arts chimiques [...] nous paraît absolument indispensable pour le chimiste qui aspire à embrasser son art avec quelque étendue » : dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.2:887.encyclopedia0211>> ; site consulté en juillet 2011.

²⁴² *L'An 2440*, p. 251, n. 1.

²⁴³ *Ibid.*, p. 251.

La mention par le bibliothécaire d'abrégés renvoie à la prédilection du XVIII^e siècle pour cette forme, dont fournit un exemple la *Bibliothèque universelle des romans*, évoquée au premier chapitre.

Le projet décrit par le bibliothécaire du roi rappelle celui des Lumières et leur « grand rêve de transcription du monde et de synthèse des savoirs²⁴⁴ », suivant l'expression de Michel Delon ; les « compilateurs » de 2440 ne peuvent qu'évoquer les rédacteurs de l'*Encyclopédie*. Mais, dans *l'An 2440*, celle-ci a fait l'objet d'une réorganisation « sur un plan plus heureux [...] présent[ant] chaque art en entier » et elle sert à l'instruction des enfants²⁴⁵. Raymond Trousson explique à cet égard que l'organisation de l'*Encyclopédie* a été critiquée « très tôt et souvent », en raison d'un ordre alphabétique ayant « le défaut de mêler les matières les plus disparates²⁴⁶. » Il faut cependant noter que Diderot avait prévu la nécessité de mises à jour et de corrections à l'*Encyclopédie* ; dans la définition du terme « Encyclopédie » (1755), il écrivait :

Dans un endroit nous ressemblons à des squeletes ; dans un autre, nous avons un air hydropique ; nous sommes alternativement nains & géants, colosses & pigmées ; droits, bienfaits & proportionnés ; bossus, boiteux & contrefaits. [...] Mais ces défauts sont inséparables d'une première tentative, & il m'est évidemment démontré qu'il n'appartient qu'aux tems et aux siècles à venir de les réparer. Si nos neveux s'occupent de l'*Encyclopédie* sans interruption, ils pourront conduire l'ordonnance de ses matériaux à quelque degré de perfection²⁴⁷.

Les Parisiens de 2440 ont particulièrement coupé dans les livres d'histoire. Lorsque le narrateur passe devant le Collège des Quatre-Nations, il apprend qu'elle est peu enseignée aux enfants, parce que « chaque page est un tissu de crimes et de folies », et que les historiens sont « romanesques ou corrompus²⁴⁸ ». À la fin du

²⁴⁴ Michel Delon, « Convaincre : le moment encyclopédique », dans Michel Delon, Françoise Mélonio et collaborateurs, sous la direction de Jean-Yves Tadié, *la Littérature française : dynamique et histoire II*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2007, p. 169.

²⁴⁵ *L'An 2440*, p. 268 et 131.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 268, n. (26).

²⁴⁷ Denis Diderot, article « Encyclopédie », dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.4:1252.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

²⁴⁸ *L'An 2440*, p. 137-138.

chapitre XXVIII, le bibliothécaire dit que les ouvrages historiques « où, comme sur une mer sans rives, on naviguait sans boussole²⁴⁹ », ont dû être réécrits pour en éliminer les « détails sans fin²⁵⁰ », les conjectures tenant lieu de faits. Il n'a été retenu, « en peignant les siècles à grands traits », que « ce qui pouvait faire l'honneur de l'homme²⁵¹ », à l'exclusion des batailles et des crimes avilissants. Les connaissances du bibliothécaire, comme avant lui celles du guide, montrent pourtant une familiarité avec cette histoire si décriée.

3.9 Revue des auteurs

L'examen du contenu du « petit cabinet » qu'est la Bibliothèque du roi fait découvrir au narrateur les titres qui ont été épargnés, élagués ou brûlés. Une étude de cette bibliothèque déborde le cadre du présent mémoire, axé sur les autodafés, mais il convient d'en relever quelques aspects.

La société idéale de 2440 a détruit les œuvres d'Hérodote, de Sappho, d'Anacréon et d'Aristophane ; chez les auteurs romains, Catulle, Pétrone, les plaidoyers de Cicéron (cela rejoint l'opinion de Pococuranté) et presque tout Lucrèce « parce que sa physique est fautive et que sa morale est dangereuse²⁵² », explique le bibliothécaire. Chez les modernes, les philosophes anglais sceptiques ont été éliminés ; chez les Italiens, l'ensemble de la critique contre la *Jérusalem délivrée*. René Godenne a remarqué l'absence de la littérature espagnole dans cette revue, sans doute parce qu'elle est largement constituée de romans, genre condamné²⁵³ ; dans *L'An 2440*, rappelons-le, « un milliard » de romans sont brûlés.

En France, Malebranche, Nicole, Arnauld, Bourdaloue ont disparu. Cherchant les livres des auteurs qu'il connaît, le narrateur s'exclame : « Ciel, quelle destruction ! Que de gros livres évaporés en fumée²⁵⁴ ! ». Il demande où est Bossuet : les écrits de

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 270.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 269.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 270.

²⁵² *Ibid.*, p. 252.

²⁵³ René Godenne, *loc. cit.*, p. 574.

²⁵⁴ *L'An 2440*, p. 256.

cet auteur imbu de sa propre éloquence, lui dit-on, ont été jetés au feu, de même que les *Lettres provinciales* de Pascal.

Les commentaires sur Corneille, Racine et Molière ont également été brûlés. Déjà Voltaire, dans ses *Lettres philosophiques* de 1733, réclamait la suppression des livres écrits contre les spectacles :

Et comment peuvent-ils [les étrangers] concevoir, ou que nos lois autorisent un art déclaré si infâme, ou qu'on ose marquer de tant d'infamie un art autorisé par les lois, récompensé par les souverains, cultivé par les grands hommes et admiré des nations ; et qu'on trouve chez le même libraire la déclaration du père Le Brun contre nos spectacles, à côté des ouvrages immortels des Racine, des Corneille, des Molière, etc.²⁵⁵ ?

Dans *l'An 2440*, les œuvres non pas éliminées mais purgées comprennent celles d'Ovide et de Horace car, selon une note, « sa muse inspire un repos voluptueux [...], une indifférence douce et dangereuse²⁵⁶ », ainsi que celles de Sénèque et de Quintilien. Parmi les auteurs du XVIII^e siècle, Voltaire, lorsqu'il est « bouffon, dur ou mauvais plaisant²⁵⁷ », n'a pas été gardé ; des œuvres du poète Jean-Baptiste Rousseau, il ne subsiste que « quelques odes et cantates²⁵⁸ ».

Beaucoup plus longue est la liste des auteurs et livres qui ont trouvé grâce aux yeux du XXV^e siècle : Homère, Euripide, Démosthène, Sophocle, Platon ; Plutarque, Cicéron (ses œuvres philosophiques), Virgile, Pline ; Le Tasse, Beccaria. Les Parisiens de 2440 aiment Shakespeare, Milton, Pope, Young, Richardson ; l'armoire des auteurs anglais est, note le narrateur, « celle qui renfermait le plus de volumes²⁵⁹ ». Il aperçoit au premier rang des livres français les œuvres de Descartes, de Charron, et celles de Montaigne, légèrement amputées (« le philosophe qui a le mieux connu la nature humaine, [...] quoique toutes ses idées ne soient pas

²⁵⁵ « Vingt-troisième lettre. Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres » : Voltaire, *Lettres philosophiques*, chronologie et préface par René Pomeau, Paris, 1964, Garnier-Flammarion (no 15), p. 151. René Pomeau indique que, sitôt publiées, les *Lettres philosophiques* sont « brûlées par le bourreau au pied du grand escalier du Palais » (p. 13-14).

²⁵⁶ *L'An 2440*, p. 252, n. 3.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 265.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 263.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 253.

absolument irréprochables²⁶⁰ »). Ont aussi traversé le temps Fénelon (« admirable » d'avoir osé, à la cour de Louis XIV, écrire le *Télémaque*, ouvrage où l'on « trouve l'accord rare et heureux de la raison et du sentiment²⁶¹ »), l'abbé de Saint-Pierre, La Fontaine (« le premier des poètes moralistes [...] fabuliste inimitable²⁶² »), Crébillon. Cependant, Molière est dépassé et, pour sa part, Racine « effémin[e] ses héros²⁶³ », selon le bibliothécaire : malgré un style « plus pur, plus exact et moins fort, moins serré », Racine ne vaut pas Corneille, « qui a le mieux connu le choc des passions et la profondeur de la politique²⁶⁴ ».

Voltaire est, avec Bossuet, l'auteur qui suscite le plus long commentaire dans le chapitre « La bibliothèque du roi ». Le narrateur s'étonne : « Où sont ces vingt-six volumes in-quarto émanés de sa plume brillante, intarissable ? » demande-t-il²⁶⁵. La parole est donnée au bibliothécaire, qui rend un jugement pondéré en substance : Voltaire a le défaut de précipiter ses idées ; il se montre hardi au détriment de la profondeur ; ses derniers écrits sont répétitifs. Cependant, il aime l'humanité, il a combattu la tyrannie sans relâche et peint l'héroïsme ; c'est un grand poète aux tragédies admirables. Mais il a fallu brûler « une bonne partie » de ses œuvres, dont le tort principal a été, conclut le bibliothécaire, d'attaquer Rousseau, par jalousie :

Nous avons été obligés de brûler ces misères, qui l'eussent infailliblement déshonoré dans la postérité la plus reculée [...] pour conserver le grand homme, nous avons détruit la moitié de lui-même²⁶⁶.

L'œuvre se confond avec l'homme, dans le temps. Le bibliothécaire dit : « Nous avons été obligés », au début et à la fin de son discours, insistant sur la nécessité

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 255.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 258.

²⁶² *Ibid.*, p. 262.

²⁶³ *Ibid.*, p. 261. La note 11 renchérit : « Racine et Boileau étaient deux plats courtisans. »

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 260.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 265.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 265-266. Une note relative au chapitre DCVII, « Triomphe de Voltaire. Janot », du *Tableau de Paris*, tome II, précise que dans (et seulement dans) l'édition de 1776 de *l'An 2440*, les Parisiens de 2440 n'ont brûlé aucune des œuvres de Voltaire, et que les commentaires du narrateur sur l'écrivain sont très admiratifs : p. 1636-1638, n. 9.

d'une purification qui passe par le feu, mais au nom d'une autorité supérieure difficile à définir.

Les remarques sur Voltaire mènent à Rousseau, dont le narrateur retrouve avec plaisir tous les livres : « Que d'idées fortes, étendues et politiques dans ses *Lettres de la Montagne* ! Quelle fierté, quelle vigueur dans ses autres productions !²⁶⁷ ». Figurent à ses côtés des livres « jadis chers à ma nation », dit le narrateur : entre autres, *l'Esprit des lois*, *l'Histoire naturelle*, *De l'esprit*, les *Entretiens de Phocion*, *l'Ami des hommes*, *Bélisaire*²⁶⁸, en plus des « ouvrages nombreux et philosophiques que le siècle de Louis XV avait produits²⁶⁹ ».

Enrico Rufi a étudié les goûts et les idées littéraires de Mercier au long de sa vie²⁷⁰. Il remarque, dans *l'An 2440*, d'importantes omissions dans la liste de ses contemporains — l'abbé Prévost (dont le jeune Mercier avait beaucoup aimé les romans, selon Rufi), Marivaux, Sedaine, Beaumarchais, Diderot —, peut-être en raison de la brièveté relative de l'épisode de la visite de la Bibliothèque. Rufi souligne aussi « un “défaut” qui relève des mêmes exigences narratives et moralisantes : le caractère manichéen, le partage net entre “bons” et “méchants”, malgré les quelques auteurs amputés²⁷¹ ». Le chapitre XXVIII constitue un point de départ pour Rufi, qui constate que « [l]a cote des élus de *L'An 2440* ne subira pas de variations appréciables dans l'œuvre de Mercier, à deux exceptions près : Voltaire et Descartes²⁷². »

²⁶⁷ *L'An 2440*, p. 267.

²⁶⁸ Raymond Trousson précise, notamment : *l'Esprit des lois* (1748), de Montesquieu ; *Histoire naturelle générale et particulière* (1749-1804), de Buffon et autres collaborateurs ; *De l'esprit* (1758), de Claude-Adrien Helvétius : l'ouvrage fut « condamné par la Sorbonne, le pape et le Parlement, puis brûlé par la main du bourreau » ; *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale et de la politique* (1763), de Gabriel Bonnot de Mably ; *l'Ami des hommes* (1757), du marquis de Mirabeau ; *Bélisaire* (1767), de Jean-François Marmontel : *L'An 2440*, p. 268, n. (25). Mon énumération n'est pas exhaustive.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 268.

²⁷⁰ Enrico Rufi, *le Rêve laïque de Louis-Sébastien Mercier entre littérature et politique*, dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, no 326, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, chapitre 6 : « En littérature tout est bien ? » et chapitre 7 : « La bibliothèque de Mercier », p. 119-129 et 130-161.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 129.

²⁷² *Ibid.*, p. 143. Au chapitre CCXLVII du *Nouveau Paris*, intitulé « Panthéonisé », Mercier écrit : « Je l'avoue, j'ai fait aussi dans ma jeunesse un *éloge de Descartes* : mais j'étais alors la dupe des noms prônés dans les académies. [...] C'est le cartésianisme qui tua la physique expérimentale, et qui fit des

3.10 « La serpe d'une judicieuse critique »

La destruction des livres qui fait l'objet du chapitre XXVIII est justifiée dans un ouvrage intitulé *Des réputations usurpées*, découvert par le narrateur « dans un coin » de la Bibliothèque du roi, et qui lui semble « bien fait » :

Il motivait les raisons qui avaient décidé de l'extinction de plusieurs livres et du mépris attaché à la plume de certains écrivains, admirés néanmoins de leur siècle. Le même livre redressait les torts des contemporains des grands hommes, quand leurs adversaires avaient été injustes, jaloux ou aveuglés par quelque autre passion²⁷³.

L'exercice qui consiste à départager les livres à conserver et les livres à brûler a décidément un volet moral. Le narrateur propose, dans une note, des livres qui restent à écrire, dont les titres expriment une indignation qui dépasse le domaine littéraire : *Des grands événements par de petites causes ; Des hommes en place qui se sont rendus persécuteurs pour servir la bassesse de ceux qu'ils méprisaient ; Les crimes des souverains*²⁷⁴. Mais la justification, au moyen d'un livre, d'un autodafé pour cause de surabondance et d'inutilité, et la suggestion d'ouvrages additionnels ont de quoi faire sourire. Le paradoxe s'ajoute à celui, souligné par Jan Herman, du récit de la bibliothèque brûlée :

se heurtent ce que le texte *dit* et ce que le texte *est*, dans une espèce de paradoxe aporétique ; le récit de la bibliothèque incendiée est inénarrable, puisque ce récit fait renaître la bibliothèque qu'il brûle de ses cendres, étant lui-même une bibliothèque²⁷⁵. (italiques de l'auteur)

Pour les Parisiens de 2440, sans doute aussi pour Mercier, la valeur d'un écrivain ne se mesure pas selon des critères influencés par les passions personnelles, mais au terme d'un exercice raisonné : seule « la serpe d'une judicieuse critique,

pédants d'école au lieu de naturalistes observateurs » : Louis Sébastien Mercier, *le Nouveau Paris*, édition sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, p. 859-860.

²⁷³ *L'An 2440*, p. 264.

²⁷⁴ *Ibid.*, n. 17. Le chapitre VIII, « Le nouveau Paris », donne un autre livre imaginaire : *Parallèle des lettres de cachet et du cordeau asiatique*. Ma recherche n'a pu déterminer ce qu'est le cordeau asiatique. Il est question dans le récit d'une abolition des lettres de cachet, de longue date, qui a fait oublier aux Parisiens de 2440 ce en quoi elles consistaient, réservant à des érudits, spécialistes des temps barbares, la rédaction de ce *Parallèle : l'An 2440*, p. 112.

²⁷⁵ Jan Herman, *loc. cit.*, p. 230.

laquelle [n'est] plus un instrument de dommage²⁷⁶ », peut condamner un livre. Une note ajoute :

Un bon esprit devrait indiquer un catalogue raisonné et approfondi des meilleurs livres en tout genre et l'ordre et la manière de les lire, donner les propres observations qu'il aurait faites, et indiquer dans d'autres les morceaux les plus propres à faire penser²⁷⁷.

Mercier écrira toute sa vie sur la littérature, sans cependant rédiger une telle œuvre.

3.11 Un narrateur multiple

La majeure partie du chapitre XXVIII de *l'An 2440* est constituée de jugements sur divers auteurs formulés par le bibliothécaire, mais aussi par un narrateur très intéressé à l'objet de la conversation, qui intervient, s'exclame, questionne. À propos du dialogue, Jean M. Goulemot et Daniel Oster notent d'ailleurs qu'au XVIII^e siècle, « [s]i l'on polémique c'est par le livre ou la brochure. Le livre finit même par utiliser, comme pour mieux convaincre, les formes de la pratique orale : adresses, discours, dialogues, contes...²⁷⁸. »

Mercier ajoute à son récit de nombreuses notes infrapaginales, qui semblent exprimer directement ses propres opinions. Ces notes peuvent aussi se lire comme provenant d'un narrateur qui commente son texte. Jean M. Goulemot, à propos du *Tableau de Paris* que Mercier a rédigé devant les Alpes, observe que celui-ci emprunte « une démarche traditionnelle de la philosophie : se situer extérieurement à son objet pour le décrire et le comprendre²⁷⁹ ». Dans *l'An 2440*, « l'extérieur » est à la fois une distance temporelle de sept siècles, et un commentaire attribuable à un narrateur au « statut multiple²⁸⁰ ». Ce narrateur parle à la première personne dans le récit et dans les notes ; il n'a pas de nom, pas plus que les autres personnages du roman, comme s'il importait peu que le lecteur entre dans le jeu de la fiction.

²⁷⁶ *L'An 2440*, p. 264.

²⁷⁷ *Ibid.*, n. 16.

²⁷⁸ Jean M. Goulemot et Daniel Oster, *Gens de lettres, écrivains et bohèmes. L'imaginaire littéraire 1630-1900*, Paris, Minerve, 1992, p. 51.

²⁷⁹ Jean M. Goulemot, *la Littérature des Lumières*, p. 145-146.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 146.

D'ailleurs, Mercier range *l'An 2440* parmi ses œuvres de morale et de philosophie, et non dans la catégorie de ses romans²⁸¹.

Mercier écrit dans le *Tableau de Paris* que

Le meilleur écrivain est toujours celui qui se fait une objection secrète à lui-même sur ce qu'il écrit, qui l'écoute, qui la pèse, et qui ne continue à écrire qu'après y avoir répondu d'une manière satisfaisante²⁸².

Les notes de *l'An 2440* constituent un tel dialogue, du narrateur avec lui-même, auquel s'ajoutent ceux qu'il entretient avec chacun de ses interlocuteurs, l'Anglais, le guide, le bibliothécaire, tous des hommes éclairés.

3.12 La possibilité d'un autodafé dans le *Tableau de Paris*

La première parution du *Tableau de Paris*, en 1781, donne lieu à un compte rendu dans le *Journal helvétique* qui se lit en partie comme suit :

Si l'on compare cet ouvrage avec *l'An deux mille quatre cent quarante*, on sentira combien les talents de l'auteur se sont perfectionnés. À ce ton soutenu d'enthousiasme qui dégénère en emphase et fatigue le lecteur par sa monotonie, a succédé un ton plus naturel et plus varié [...]. Et, à son retour du voyage que tout homme de génie fait dans le monde imaginaire, M. Mercier n'en a été que meilleur observateur du monde réel [...]. On aime la variété, et c'est la variété même. [...]. On y trouve de quoi satisfaire tous les goûts : des réflexions qui plairont aux gens sérieux ; de l'enjouement qui amusera les gens superficiels ; de l'énergie et de l'éloquence en quelques endroits ; des remarques légères, de petits faits, des anecdotes qui font plaisir ; un ton moral qui fait estimer l'auteur²⁸³.

L'observation selon laquelle *l'An 2440* verse dans l'emphase est fondée, mais, on l'a vu, le roman exprime avec énergie de nombreuses idées et n'est pas entièrement dénué d'humour, du moins dans le chapitre sur la Bibliothèque du roi. Il adopte déjà ce « ton moral » qu'estime le critique, nul doute lassant pour un lecteur du XXI^e

²⁸¹ Liste publiée par Mercier à la fin du tome III de l'édition de l'an VII de *l'An 2440*, reproduite dans *Dictionnaire d'un polygraphe. Textes de L.S. Mercier*, établis et présentés par Geneviève Bollème, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1978, p. 417-423.

²⁸² Chapitre DLXV, « Homme de goût », *Tableau de Paris*, tome II, p. 105.

²⁸³ Texte du critique Chaillet dans le *Journal helvétique* de juillet 1781, cité par Jean-Claude Bonnet dans l'introduction au *Tableau de Paris*, tome I, p. XXXV.

siècle, mais qui montre le courage d'un auteur osant critiquer la monarchie absolue, dénonçant les inéquités sociales et rêvant de jeter au feu une masse d'ouvrages théologiques. D'ailleurs, comme l'indique Raymond Trousson, « [s]itôt paru, *L'An 2440* fut interdit²⁸⁴ ».

La diversité caractérise le *Tableau de Paris* ; l'ordre des sujets traités reflète cette variété. Ainsi, le chapitre CXCIV, « Bibliothèque du roi », est-il précédé d'un texte intitulé « Jardinage », et suivi de « Fusiliers aux Spectacles ». Mercier voit « la grande ville », Paris, comme un endroit de « contrastes rendus plus saillants par le rapprochement²⁸⁵ » ; la Bibliothèque du roi offre de même un contraste :

Ce monument du génie et de la sottise prouve que le nombre des livres ne fait pas les richesses de l'esprit humain. C'est dans une centaine de volumes environ, que résident son opulence et sa véritable gloire²⁸⁶.

Il y a disproportion entre le peu de bons livres et la « multitude de livres *insignifiants* » (italiques de Mercier) que renferme la Bibliothèque²⁸⁷. L'excès de ceux-ci se traduit, dans un texte relativement court (84 lignes dans l'édition de Jean-Claude Bonnet), par de nombreuses expressions relatives à l'obscurantisme et à la folie : « la confusion de ce ténébreux chaos », « faiblesse de la raison », « folie et [...] stupidité », « ce *docteur* qui déraisonne pendant six mille pages », « épaisses archives de la démence la plus orgueilleuse et la plus profonde », « absurde ramas de vieilles et folles conceptions », « bizarres bibliomanes », « un sot devient plus sot avec des livres²⁸⁸ ».

La quantité de volumes que contient la Bibliothèque est à l'échelle de l'édifice ; ils en ont la fixité, la lourdeur. Les italiques de Mercier soulignent des chiffres affolants :

dans les allées de cette bibliothèque immense, vous trouverez *deux cent pieds* en longueur sur *vingt* de hauteur, de théologie mystique ; *cent cinquante* de la

²⁸⁴ *L'An 2440*, introduction, p. 61. Le roman, publié anonymement jusqu'en 1799, eut beaucoup de succès, notamment en Allemagne : p. 63 et 66.

²⁸⁵ *Tableau de Paris*, tome I, « Préface », p. 15.

²⁸⁶ *Tableau de Paris*, tome I, p. 479.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 480.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 480-481.

plus fine scolastique ; *quarante toises* de droit civil ; une *longue muraille* d'histoires volumineuses, rangées comme des pierres de taille, et non moins pesantes ; environ *quatre mille* poètes épiques, dramatiques, lyriques, etc., sans compter *six mille* romanciers, et presque autant de voyageurs²⁸⁹.

Les genres voués au feu dans *l'An 2440* sont là, prêts à enténébrer les esprits, à supposer que le bibliothécaire se retrouve dans le fouillis des collections, ce qui n'est pas le cas, selon Mercier. Le fonctionnement de la Bibliothèque est à l'avenant : accessibilité limitée, service désagréable.

Si les rayons de la Bibliothèque ploient sous trop de romans et de livres d'histoire, Mercier les distingue, ailleurs dans le *Tableau*, et tranche en faveur du roman :

Les romans, que les gens de lettres, qui font les superbes, jugent frivoles, et qu'ils ne savent point faire, sont plus utiles que toutes les histoires. Le cœur humain vu, analysé, peint sous toutes ses formes, la variété des caractères et des événements, tout cela est une source inépuisable de plaisirs et de réflexions²⁹⁰.

En réaction aux « extravagances » écrites par nos prédécesseurs, dit Mercier dans « Bibliothèque du roi », « on est tenté de prendre un *Montaigne* pour contre-poison, et de s'enfuir à toutes jambes²⁹¹ » : il entrevoit que dans un livre se trouve le remède à l'excès de livres. Toutefois, il s'exclame :

Mais qui saisira un flambeau pour anéantir cet absurde ramas de vieilles et folles conceptions, que le génie méconnaissant ses propres forces, et se confiant en autrui, va consulter encore dans les premières années de la vie, et qui lui font perdre un temps précieux ?...²⁹².

L'appel à la destruction par le feu naît entre autres d'un souci éducatif, déjà présent dans le discours contre l'enseignement des langues anciennes et de l'histoire de *l'An 2440* : le danger d'une multitude de livres réside dans les erreurs qu'ils contiennent, qu'une culture trop livresque entretient. Jean M. Goulemot écrit, à propos du chapitre CXCIV du *Tableau* :

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 479-480.

²⁹⁰ *Ibid.*, chapitre CXLV, « Brochures », p. 351-352.

²⁹¹ *Ibid.*, chapitre CXCIV, « Bibliothèque du roi », p. 480.

²⁹² *Ibid.*, p. 481.

Il existe chez Mercier [...] une claire volonté de tri et d'élimination, qui est commune à tout un secteur des Lumières. L'énumération des livres à détruire — ils représentent presque la majorité des fonds de la Bibliothèque du roi — ne relève pas chez Mercier du caprice : elle se fonde sur le critère d'utilité et sur une philosophie des progrès de l'esprit humain. L'idée est simple : l'humanité sort enfin des ténèbres de l'ignorance, dont sont témoins ces in-folio poussiéreux, où s'entassent la folie et la stupidité. Il n'est pas utile de les conserver comme autant de témoins des temps obscurs. Mercier en appelle donc au feu purificateur. [...] [Mais] La puissance hallucinée de l'évocation est si forte qu'elle effraye Mercier lui-même²⁹³.

Mercier a de plus l'impression que l'humanité s'approche de la vérité, que les générations précédentes ont « épuisé toutes les extravagances possibles²⁹⁴ ». Il faut alors rejeter la destruction par le feu, solution des barbares et des gouvernants de *l'An 2440* :

Que dis-je ? réprimons ce premier mouvement : ne brûlons rien. Cessez de frémir, pesants érudits, bizarres bibliomanes, fastidieux compilateurs de faits inutiles : allez, gorgez-vous d'une science déplorable ; copiez les erreurs anciennes, composez-en un nouveau magasin ; oubliez votre siècle pour celui de Sésostris. Votre pédanterie m'amuse, et le mépris suffit... [...] l'homme a fait la guerre, et puis il a écrit tous ces gros livres ; et il refera la guerre sur quelques passages de ces énormes volumes²⁹⁵.

Mercier relègue au fond des bibliothèques les érudits et les bibliomanes dont D'Alembert peignait les obsessions. Il feint de désespérer d'une race humaine incapable d'apprendre d'erreurs qui lui sont décrites noir sur blanc, et qui trouve dans les livres de nouveaux sujets de conflits. Mais il n'en désespère pas tout à fait, car, poursuit-il, « un homme de génie, qui n'y croit pas, pourra de ces livres même faire jaillir une seule et grande vérité. Gardons-les donc pour lui, jusqu'à ce qu'il nous en démontre l'absolue inutilité²⁹⁶. » La préface du *Tableau* fournit une définition possible de cette vérité : déplorant la petitesse des idées qui circulent dans Paris, Mercier exprime le souhait « que tout ce qui est encore barbare se métamorphose et

²⁹³ Jean M. Goulemot, *l'Amour des bibliothèques*, p. 68.

²⁹⁴ *Tableau de Paris*, tome I, chap. CXCIV, « Bibliothèque du roi », p. 480.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 481.

²⁹⁶ *Ibid.*

s'épure, pour que le bien, fruit tardif des lumières, succède au long déluge de tant d'erreurs²⁹⁷ ». Peut-être est-ce le bien commun, réalisé en rêve dans *l'An 2440*, qu'il appelle de ses « vœux ardents »²⁹⁸.

Mercier oppose les érudits, et l'humanité belliqueuse, à l'homme de génie qui dégagera une vérité des égarements du passé. Le problème des livres se ramène en définitive à l'homme, et Mercier écrit : « Point de flambeau destructeur ; la sottise n'est point dans le livre, elle est dans le lecteur²⁹⁹. » Le chapitre « Bibliothèque du roi » insiste, on l'a vu, sur la bêtise humaine ; sa conclusion déplace l'attention vers un lecteur « sot », qui risque de mal comprendre ce qu'il lit. Mais elle laisse apercevoir, en creux, un lecteur doué de discernement.

Dans la société utopique et fermement dirigée de l'an 2440, l'autodafé de livres a été allumé « d'un consentement unanime ». Il est tenu dans une « vaste plaine », à l'extérieur de Paris ; la tour de feu constituée de milliards d'imprimés brûle pendant plusieurs jours. Au moment où le narrateur visite la Bibliothèque royale, l'autodafé est chose du passé ; en réponse à son étonnement devant le peu de volumes qu'elle contient, le bibliothécaire raconte l'événement et explique longuement pourquoi la plupart des livres ont été brûlés.

Le contexte est tout autre dans le *Tableau de Paris*. L'idée d'un autodafé vient à Mercier, de passage à la Bibliothèque du roi, devant les livres alignés à perte de vue, en nombre si grand que le bibliothécaire n'arrive pas à les organiser. La perspective suscite une pensée folle, immédiatement repoussée : « Mais qui saisira un flambeau [...] Que dis-je ! réprimons ce premier mouvement : ne brûlons rien. » Il y a là un rappel de son roman de 1771 ; les chapitres ont d'ailleurs le même titre.

La forme de ces œuvres diffère, mais le propos est, au départ, semblable. Les mêmes ouvrages sont en cause : théologie, scolastique, droit, histoire, poésie, romans, récits de voyage. Trop nombreux, inutiles en raison de leur longueur, ou des erreurs

²⁹⁷ *Ibid.*, « Préface », p. 16.

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ *Ibid.*, chap. CXXIV, « Bibliothèque du roi », p. 481.

qu'ils contiennent et perpétuent, condamnables parce que légers ou immoraux. Le *Tableau* ajoute qu'ils font perdre du temps aux jeunes qui les consultent. Ainsi que l'écrivent Roger Chartier et Daniel Roche, à propos de *l'An 2440* :

Au-delà du jeu littéraire, souvent joué, qui consiste à imaginer le tri opéré par la postérité parmi les auteurs d'un temps et ainsi à soumettre à une critique sévère les contemporains, L.-S. Mercier dit d'autres choses, moins familières à son siècle : que le livre peut être obstacle autant qu'appui dans la recherche de la vérité, que l'entendement humain n'a besoin que de peu de guides, que les bibliothèques immenses ne servent à rien. Moins radical que le vieillard de la *Basiliade* de Morelly (1735) qui plaide pour l'existence d'un seul livre, condensant tous les savoirs utiles et possédé par chaque citoyen, Mercier dénonce pourtant les dangers d'une lecture proliférante, insatiable consommatrice de frivolités et de superstitions, qui doit céder devant une autre attitude, celle d'« hommes qui, amoureux d'idées fortes, se donnent la peine de lire et savent ensuite méditer sur leur lecture »³⁰⁰.

Le chapitre XXVIII est l'un des plus longs de *l'An 2440* ; il se situe dans la continuité du thème de la littérature et des écrivains présent au long de l'œuvre. Il réunit, dans le cadre d'une utopie, le topos de la visite d'une bibliothèque et celui de la bibliothèque incendiée. Comme le souligne Jan Herman,

le livre, et a fortiori la bibliothèque, sont des lieux utopiques ; des espaces refuges hors de la vie quotidienne, où l'on peut se constituer une manière de vivre idéale. [...] Lieu où l'on peut s'abandonner, tel Montaigne, à des rêveries. [...] Nul doute, d'autre part, que l'autodafé de la bibliothèque ne constitue lui aussi une chaîne topique. On enregistre des occurrences dès l'Antiquité avec l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie³⁰¹.

Une hantise de la mort se manifeste en plusieurs endroits de *l'An 2440*, non seulement dans l'autodafé, mais aussi dans l'image d'un Versailles en ruines où pleure le fantôme de Louis XIV, et sur laquelle se termine le roman. Le *Tableau de Paris* imagine la destruction de Paris, vision dans laquelle revient l'image du feu, avec le mince espoir d'une survie : « Échappez, mon livre, échappez aux flammes ou

³⁰⁰ Roger Chartier et Daniel Roche, « Les pratiques urbaines de l'imprimé », dans *Histoire de l'édition française, tome II, Le Livre triomphant (1660-1830)*, sous la direction de Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Promodis, 1984, p. 416. Ce passage se trouve également dans Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, p. 197. La date de publication de la *Basiliade* serait plutôt 1753.

³⁰¹ Jan Herman, *loc. cit.*, p. 224.

aux barbares ; dites aux générations futures ce que Paris a été³⁰². » Le livre au singulier, le *Tableau*.

Le livre, disent *l'An 2440* et le chapitre « Bibliothèque du roi » du *Tableau de Paris*, est un lieu de croyances erronées, de déraison, et une source de malentendus ; il y a trop de livres, du moins trop de vieux livres. En 1798, Mercier avouera avoir lui-même beaucoup écrit, sans toutefois en être contrit :

Au premier coup d'œil, j'ai l'air d'un hydropique. [...] Cependant la collection entière de mes Œuvres n'outrepasserait pas *soixante-douze volumes*, et l'on conviendra que dans ce siècle l'on ne saurait guère être auteur à moins³⁰³.

Le *Tableau* en arrive pourtant à une conclusion opposée à celle de *l'An 2440* : il ne faut pas brûler les livres, il faut cependant savoir lire. Michel Delon écrit :

La Révolution tout entière est dans ce battement entre l'élimination brutale du passé et sa sublimation comme témoignage, entre l'amnésie et la mémoire, la « diabolisation » et la neutralisation historique³⁰⁴.

Mercier va plus loin dans la défense du livre : « Les ennemis des livres le sont des lumières, et par conséquent des hommes³⁰⁵ », écrit-il. La lecture n'est pas réservée aux gens instruits (pas plus que dans *l'An 2440* l'écriture n'était réservée aux gens de lettres). Toujours dans le *Tableau*, Mercier dit :

Il faut beaucoup de livres, puisqu'il y a beaucoup de lecteurs. Il en faut pour toutes les conditions, qui ont un droit égal à sortir de l'ignorance. Il vaut mieux lire un ouvrage médiocre, que de ne point lire du tout. Toute lecture est utile, parce qu'elle exerce l'esprit et prête à la réflexion³⁰⁶.

Mais il lui reste une ambivalence, qui s'exprime dans l'idée que son époque produit trop de livres : « On en fait trop, si l'on considère que l'on écrit de nos jours bien des choses savantes et inutiles. On n'en fait pas assez, si les ouvrages tendent à établir un

³⁰² *Tableau de Paris*, tome I, chap. CCCLV, « Que deviendra Paris ? », p. 981.

³⁰³ Cité par Geneviève Bollème, *op. cit.*, p. 94.

³⁰⁴ Michel Delon, « La bibliothèque est en feu. Rêveries révolutionnaires autour du livre », *loc. cit.*, p. 120.

³⁰⁵ *Tableau de Paris*, tome I, chapitre CCXCV, « Gêne de la presse », p. 757.

³⁰⁶ *Ibid.*, chapitre CXLV, « Brochures », p. 351.

rapport moral entre les faits³⁰⁷. » Que faire, alors, des livres inutiles ? Ils seront détruits dans le temps, remplacés par les nouveaux ouvrages. Leur nombre est « un inconvénient ; mais n'est point un mal³⁰⁸ ».

³⁰⁷ *Ibid.*, tome II, chapitre DCLIX, « Livres », p. 459.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 460.

Chapitre IV : Rutledge : l'autodafé de livre dans *le Bureau d'esprit* (1776-1777)

Entre la publication de *l'An 2440* et celle du *Tableau de Paris*, un autre auteur, Jean-Jacques Rutledge, met en scène un autodafé de livres, littéralement cette fois puisqu'il le représente sur la scène dans une comédie en prose, *le Bureau d'esprit*, publiée anonymement à l'automne 1776³⁰⁹. La pièce qui, jusqu'à preuve du contraire, ne fut pas jouée en public, culmine dans une cérémonie au cours de laquelle des admirateurs de Voltaire brûlent la traduction française d'une pièce de Shakespeare. Au moment de la rédaction de la pièce, l'hostilité de Voltaire à l'égard du théâtre shakespearien était bien connue ; il l'avait notamment exprimée dans une lettre au comte d'Argental datée du 19 juillet 1776, qui avait circulé, et dans une *Lettre à l'Académie*, lue publiquement le 25 août de la même année.

La seconde édition du *Bureau d'esprit*, parue au début de 1777 et que Rutledge considère comme définitive, comprend une nouvelle préface dans laquelle il cite la lettre de Voltaire à d'Argental. Non plus anonyme, la pièce est signée « P.M.L.C.R.G.A. » (« par Monsieur le chevalier Rutledge, gentilhomme anglais³¹⁰ »). La préface, prétendument écrite par un ami de l'auteur, signale que celui-ci veut ridiculiser « le despotisme littéraire de quelques gens d'esprit », mais qu'il admet « la vivacité de l'attaque qu'il a faite à la Secte Philosophique³¹¹ ».

Il conviendra d'abord de dire quelques mots au sujet de Rutledge et de ses idées en matière de théâtre. L'action du *Bureau d'esprit* se passe chez madame de Folincourt, salonnière modelée sur la véritable Marie-Thérèse Geoffrin, qui recevait chez elle artistes, gens de lettres et hommes de science : son rôle sera évoqué dans une deuxième partie, qui fournira l'occasion de s'arrêter à la pièce *les Philosophes*

³⁰⁹ Jean-Jacques Rutledge, *le Bureau d'esprit*, dans *les Comédiens ou le foyer. Le Bureau d'esprit. Le Train de Paris ou les bourgeois du temps*, édition critique de Pierre Peyronnet, Paris, Honoré Champion, 1999, 382 p. ; ci-après *Bureau d'esprit*. Je distinguerai, dans les notes qui suivent, les références à l'introduction générale de Pierre Peyronnet, à sa présentation du *Bureau d'esprit*, à la pièce elle-même ainsi qu'aux deux préfaces écrites par Rutledge pour la première édition (1776) et pour la seconde (1777).

³¹⁰ Pierre Peyronnet, présentation du *Bureau d'esprit*, p. 91.

³¹¹ *Bureau d'esprit*, seconde préface, p. 98 et 105.

(1760), de Palissot, autre attaque contre les philosophes située dans l'espace d'un salon. La peinture des philosophes et de leur hôtesse, dans *le Bureau d'esprit*, finit en une satire du culte rendu à Voltaire, à qui l'on rend hommage en brûlant une traduction de Shakespeare. La troisième partie du présent chapitre rappelle brièvement ce que pense Voltaire de celui-ci et le débat entourant la publication du premier volume de la traduction, par Pierre Le Tourneur, des œuvres du dramaturge anglais. Enfin, la quatrième partie de ce chapitre étudie la scène de l'autodafé du *Bureau d'esprit*, dans la perspective de ce qu'elle laisse entendre sur le statut du livre.

4.1 Rutlidge et le théâtre

Né à Dunkerque en 1742, d'un père d'ascendance irlandaise et de petite noblesse, et d'une mère française, Jean-Jacques Rutlidge (ou Rutledge) commence sa carrière littéraire après des études chez les jésuites et un bref séjour dans un régiment de cavalerie. Il publie d'abord une tragédie (*Thamar*, 1769), un essai (*An Account of the Character and Manners of the French*, 1770) et une adaptation (*Le retour du philosophe, ou le village abandonné, poème imité de l'anglais du Dr Gooldsmith* [sic] par le chevalier R***, 1772 : il s'agit d'une imitation du poème *The Deserted Village*, d'Oliver Goldsmith). Rutlidge s'installe à Paris en 1776, année au cours de laquelle paraissent, à Liège, *le Bureau d'esprit* et, à Londres, un récit intitulé *la Quinzaine anglaise à Paris, ou l'art de s'y ruiner en peu de temps*³¹². Une autre comédie suivra *le Bureau d'esprit*, soit *les Comédiens ou le foyer*, en 1777, de même que des *Essais politiques sur l'état actuel de quelques puissances*. Les genres pratiqués par Rutlidge, auxquels il faut ajouter le journalisme, car il rédigea en 1778-1779 un périodique, *le Babillard*, montrent la diversité de ses intérêts.

Dans les années qui suivent, continuant d'écrire et de publier, mêlé à des débats dont celui de la liberté de la boulangerie, Rutlidge attire sur lui l'attention des

³¹² Jean-Jacques Rutlidge, *la Quinzaine anglaise à Paris, ou l'art de s'y ruiner en peu de temps*, édition de Roland Mortier, Paris, Honoré Champion, coll. « L'Âge des Lumières », 2007, 209 p. ; ci-après « *la Quinzaine* ». Rutlidge écrit une suite à la *Quinzaine*, et les deux ouvrages seront publiés ensemble, en 1777, sous le titre *Premier et second voyage de mylord de *** à Paris, contenant La quinzaine anglaise et Le retour de Mylord dans cette capitale après sa majorité, par le chevalier R**** : introduction à la *Quinzaine*, p. 13.

autorités et est incarcéré à deux reprises. Décrit en octobre 1793 comme un « agitateur [...] d'origine anglaise³¹³ », il est emprisonné une troisième fois ; libéré, il meurt des privations subies pendant sa captivité, au printemps 1794³¹⁴.

La préface de la première édition du *Bureau d'esprit* (automne 1776) expose, d'entrée de jeu, l'idée qu'il est possible pour un auteur de comédies, malgré d'illustres devanciers, de mettre en scène des caractères nouveaux, contemporains : « le champ où Thalie peut moissonner est inépuisable, parce que les sottises et les ridicules des hommes sont sans bornes, et que personne ici-bas n'en est exempt », écrit Rutledge ; d'ailleurs, l'auteur lui-même accepterait que l'on se moque de lui³¹⁵. L'« attentat de lèze-Philosophie » qu'il affirme commettre se justifie par la nécessité de dénoncer la dictature des gens de lettres, car « les décrets irrévocables des Auteurs privilégiés sont les fléaux des Arts et des Sciences³¹⁶ ».

La peinture des philosophes et de la salonnière, dans *le Bureau d'esprit*, est faite sur fond d'intrigue amoureuse. D'Olmont fils aime Henriette ; il arrive avec son père chez Mme de Folincourt, tante de la jeune fille, pour arranger le mariage. Le sort d'Henriette et de sa sœur Angélique dépend des largesses de leur tante, qui entend donner ses nièces à des « hommes célèbres³¹⁷ ». Angélique semble vouloir suivre l'exemple de Mme de Folincourt en tant que protectrice des gens lettrés. Sous la direction de la fûtée Lisette, d'Olmont joue — fort bien, car il est instruit — le savant. Il feint de préférer Angélique et gagne la faveur de Mme de Folincourt, à l'aide d'une prétendue lettre de Voltaire qui recommande le jeune homme à la tante. Le dénouement du volet amoureux, comme c'est souvent le cas dans la comédie classique, voit d'Olmont épouser Henriette. D'Olmont père promet de trouver pour

³¹³ Pierre Peyronnet, introduction générale, p. 21.

³¹⁴ Les faits relatifs à la vie et aux œuvres de Rutledge sont tirés des introductions, par Pierre Peyronnet et par Roland Mortier, respectivement, au *Bureau d'esprit* et à *la Quinzaine*. Roland Mortier détaille les activités de Rutledge pendant la Révolution.

³¹⁵ *Bureau d'esprit*, première préface, p. 95.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 96.

³¹⁷ *Ibid.* (II, 7), p. 152.

Angélique, dépitée, un autre « grand garçon » comme son fils, ce à quoi Mme de Folincourt réplique, « qui ait autant d'esprit ³¹⁸? »

Dans la préface de la seconde édition, répondant à des critiques sur le style de sa pièce, Rutledge écrit :

On paraît avoir perdu de vue que le langage de cette production devait être celui de la société ordinaire, où l'on n'étudie point aussi scrupuleusement ses paroles et ses phrases. [...] Quiconque écrit pour le Théâtre a bien du monde à satisfaire. Si le désir qu'il a de plaire se borne à cette classe qui ne rit que du bout des lèvres et à qui il faut des traits qui chatouillent à peine, tous les partisans de la bonne joie s'en retournent froids et mécontents. Molière n'a réuni tous les suffrages que par le mélange heureux de ce qui pouvait égayer tout le monde [...] ³¹⁹.

Le parti pris en faveur d'un théâtre pour tous, et qui adopte le langage de tous, se retrouve chez Mercier, qui écrivait en 1773, dans *Du théâtre, ou nouvel essai sur l'art dramatique* : « [Nos pièces] sont muettes pour la multitude, elles n'ont point l'âme, la vie, la simplicité, la morale et le langage qui pourraient servir à les faire goûter comme à les faire entendre ³²⁰. »

Pierre Gobin est toutefois d'avis que Rutledge innove par rapport à Mercier, au plan de la théorie du drame, dans la critique des règles classiques d'unité de temps et de lieu (mais non d'action) exprimée par le personnage de Bouillac lorsqu'il s'adresse au jeune narrateur de *la Quinzaine anglaise* :

La loi rigoureuse qu'ils appellent des trois unités, nécessite cette monotonie d'exposition qui paraîtrait souvent ridicule si l'habitude n'empêchait de faire attention à leur absurdité. Un acteur en instruit un autre, en rimes très sonores, de sa généalogie, de sa naissance, de l'histoire de ses parents ou de quantité d'autres choses qu'il doit savoir mieux que lui. [...] L'unité de lieu contraint ensuite l'auteur à faire mouvoir ses personnages comme des marionnettes, en les faisant revenir sans cesse, d'une manière bizarre et puérile, dans une galerie

³¹⁸ *Ibid.* (V, 8), p. 233.

³¹⁹ *Ibid.*, seconde préface, p. 103-104.

³²⁰ Louis-Sébastien Mercier, « Épître dédicatoire », *Du théâtre, ou nouvel essai sur l'art dramatique*, dans *Mon bonnet de nuit. Du théâtre*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1999, p. 1135. Au chapitre « Salle de spectacle » de *l'An 2440*, Mercier écrit dans une note : « l'art dramatique, qui n'est autre chose qu'une peinture simple, fidèle, animée des mœurs contemporaines et subsistantes » : *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais*, édition, introduction et notes par Raymond Trousson, Paris, Ducros, 1971, p. 225-226, n. 3.

du palais. [...] [La tragédie classique] n'offrira qu'un ensemble languissant et défectueux, où l'on sera tout au plus dédommagé par la richesse et la beauté des détails³²¹.

Il en va différemment de la comédie : « L'impitoyable chimère du goût, qui rétrécit si fort le champ où l'esprit peut s'exercer, a de moindres conséquences relatives à un genre moins élevé », poursuit Bouillac³²². Pierre Gobin écrit :

nous avons là un discours nouveau en France qui remet en question l'esthétique du *Temple du goût*, non en fonction de critères « moraux » et pour proposer un *drame* nouveau, comme Mercier, mais dans le cadre même du système générique « classique »³²³.

Le « goût », dont Rutledge conteste l'importance, est le cheval de bataille de Voltaire dans sa lutte contre le théâtre shakespearien. Shakespeare, dit Bouillac, a délivré la scène anglaise « des entraves que l'antiquité avait consacrées, et a élargi ses lois³²⁴ ». *La Quinzaine anglaise*, texte contemporain du *Bureau d'esprit*, éclaire le refus par Rutledge d'une dictature sur ce qu'il convient ou non d'admirer en matière théâtrale.

Pour comprendre les positions de Rutledge dans le monde du théâtre de son époque, il faut, comme le souligne Benoît Melançon, « délaisser les classements tout faits » en ce qui le concerne³²⁵, lui qui d'ailleurs dédie *le Bureau d'esprit* « à tous les Gens de lettres désintéressés, et qui ne sont d'aucun parti³²⁶ ». La dédicace, et l'anonymat de la première publication du *Bureau d'esprit*, incitent Gregory S. Brown à qualifier Rutledge de « Playwright and Anti-Man of Letters », qui utilise son théâtre à des fins polémiques et refuse d'essayer de se tailler une place au sein des institutions littéraires de l'époque :

³²¹ *La Quinzaine*, p. 137-138.

³²² *Ibid.*, p. 138.

³²³ Pierre Gobin, « Rutledge praticien et théoricien du théâtre », dans *Actes du huitième congrès international des Lumières II* (Bristol, 21-27 juillet 1991), *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, no 304, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, p. 1231.

³²⁴ *La Quinzaine*, p. 137.

³²⁵ Benoît Melançon, « La vulgate », dans Didier Masseur (dir.), *le XVIII^e siècle. Histoire, mémoire et rêve. Mélanges offerts à Jean Goulemot*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 153.

³²⁶ *Bureau d'esprit*, première préface, p. 96.

by writing plays as satirical pamphlets rather than dramaturgical exemplars, Rutledge showed that he remained uninterested in penetrating into such institutions or seeking to be accepted within these networks. [...] Nevertheless, Rutledge's pamphlets purported to extend the patriotic journalistic campaign begun by these earlier writers [Mercier, Cailhava] in that he similarly claimed to speak of, by, and for the public against the illegitimate power of the court, *le monde*, and the royal theater³²⁷.

Rutledge a peut-être été reçu chez Marie-Thérèse Geoffrin³²⁸, et le *Bureau d'esprit* est certes une satire des salons littéraires. Mais le personnage de d'Olmont père, à la fin de la pièce, entrevoit la possibilité que lui et son fils, après le mariage du jeune homme avec la nièce de Mme de Folincourt, se joignent à sa société de savants et de lettrés : « D'OLMONT, père : Ah ça, d'Olmont, je t'enjoins de te rendre digne d'être bientôt un adepte. Si les illustres veulent bien me le permettre, je me flatte de tenir mon coin parmi eux, pour le moins à table³²⁹. » La réplique peut être lue, dans la logique du personnage, comme un accommodement, ou au plan formel comme une pirouette permettant de finir la comédie en évitant que le genre théâtral devienne un pamphlet.

4.2 Salons réels et imaginaires : Mme Geoffrin, Cydalise, Mme de Folincourt

Une note manuscrite sur un exemplaire du *Bureau d'esprit* conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal indique « Mme Geoffrin » à côté du nom du personnage de Mme de Folincourt³³⁰. Il ne fait d'ailleurs aucun doute, à la lecture de la pièce, que c'est bien elle qui y est évoquée.

³²⁷ Gregory S. Brown, *A Field of Honor : Writers, Court Culture and Public Theater in French Literary Life from Racine to the Revolution*, New York, Columbia University Press, 2005, p. 185-186. Une version électronique de cet ouvrage est disponible en ligne : <<http://www.gutenberg-e.org/brg01/brg00.html>> ; consultée en août 2010.

³²⁸ Pierre Peyronnet, introduction, p. 12-13, n. 9 *in fine*. Pour sa part, Raymond Las Vergnas, biographe de Rutledge, ne croit pas qu'il soit allé chez Mme Geoffrin, la mention à ce sujet dans la correspondance de Grimm n'étant pas claire selon lui : Raymond Las Vergnas, *le Chevalier Rutledge, « gentilhomme anglais »*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1932, p. 68-69.

³²⁹ *Bureau d'esprit* (V, 8), p. 233.

³³⁰ Pierre Peyronnet n'est pas sûr que la note soit de la main de Rutledge : présentation, p. 107, n. 1. Une note manuscrite dans un exemplaire du *Bureau d'esprit* conservé à la Bibliothèque publique et universitaire à Genève (cote : Hf 5011, vol. 32, in-8), intitulée « Le Bureau d'esprit. C. 5 Actes prose.

Marie-Thérèse Geoffrin a été, selon Dena Goodman, la plus importante salonnière du XVIII^e siècle français³³¹. Elle réunissait autour d'elle, les mercredis, philosophes et écrivains (dont D'Alembert) ; les lundis étaient réservés aux artistes, aux amateurs de beaux-arts et aux « étrangers aimant les arts et faisant travailler les artistes », selon l'abbé Morellet³³² (1727-1819). Emmanuel Bury décrit ainsi le salon de Mme Geoffrin :

Beaucoup plus roturier [que le salon de Mme Dupin, épouse du fermier général Claude Dupin de Chenonceaux], mais non moins brillant, le salon de Mme Geoffrin va donner le ton après 1749, où elle prend à son tour le relais de celui de Mme de Tencin, qu'elle a longtemps fréquenté ; Marie-Thérèse Rodet (1699-1777) était l'épouse de François Geoffrin, riche administrateur : elle sera, une fois veuve, propriétaire de 12% du capital de Saint-Gobain ; elle réside rue Saint-Honoré, à proximité de Mme de Tencin, ce qui lui permet d'accueillir après la mort de celle-ci (1749) les principaux habitués de son salon (Marivaux, Dortous de Mairan, Marmontel, d'Alembert, Helvétius, d'Holbach) ainsi que de nombreux étrangers illustres (Galiani, Hume, le prince Poniatowski, futur roi de Pologne) ; ce salon eut une influence directe sur la vie intellectuelle des Lumières, dans la mesure où Mme Geoffrin apporta son soutien financier à l'entreprise de l'*Encyclopédie*, et donna une rente à Julie de Lespinasse lorsque celle-ci quitta Mme du Deffand³³³.

Chez Marie-Thérèse Geoffrin, nobles et non-nobles se rencontrent sur un pied d'égalité, et la régularité de ses journées constitue un attrait pour ceux qui le fréquentent³³⁴. Selon Morellet, elle contrôle dans une certaine mesure la discussion :

la bonne femme démêlait parfaitement nos dispositions malévoles pour le ministère, qui avait fait déclarer la guerre à notre cher Frédéric ; elle en était

Liège 1776 », indique également, à côté du nom du personnage « Mme De Folincourt », celui de « Mme Geoffrin ».

³³¹ Dena Goodman, « Enlightenment Salons : The Convergence of Female and Philosophic Ambitions », *Eighteenth-Century Studies*, vol. 22, no 3 (printemps 1989), p. 333.

³³² André Morellet, *Mémoires de l'abbé Morellet de l'Académie française sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution*, introduction et notes de Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2000, p. 110. C'est l'inverse dans *le Bureau d'esprit*, Lisette expliquant à d'Olmont fils : « Deux fois la semaine ; le lundi est pour les savants, et le mercredi est pour les Beaux-Arts », *Bureau d'esprit* (I, 1), p. 114.

³³³ Emmanuel Bury, « Espaces de la République des Lettres : des cabinets savants aux salons mondains », dans Jean-Charles Darmon et Michel Delon (dir.), *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 104 ; ci-après « *Histoire de la France littéraire. Classicismes* ».

³³⁴ Dena Goodman, *loc. cit.*, p. 331, 334-335.

alarmée, et comme elle contenait un peu chez elle notre pétulance, elle voyait bien que nous allions quelque autre part [en l'occurrence, aux Tuileries] fronder en liberté³³⁵.

Morellet loue la bienfaisance dénuée d'orgueil de Marie-Thérèse Geoffrin : « Elle s'est occupée constamment, avec une bonté aussi active que touchante, de la fortune des hommes de lettres de sa société, qui lui étaient les plus agréables, ou que leur situation lui rendait plus intéressants³³⁶. » Dans *le Bureau d'esprit*, Mme de Folincourt évoque un jeune auteur indigent (dont le nom, Famicourt, suggère bien l'ambition) ; elle confie à sa nièce Angélique le soin de vendre des exemplaires de la brochure du jeune homme à ses invités, qui autrement n'achèteraient pas l'ouvrage³³⁷. Elle fait et défait les réputations : « On noue ici des couronnes de laurier, et l'on forge des foudres, Monsieur », déclare M. Cocus, un habitué du salon Folincourt³³⁸. Sans doute en réponse aux critiques le blâmant de s'être moqué d'une personne qui venait de tomber gravement malade, Rutlidge mentionne, dans sa seconde préface, « la bonté et la générosité » de Marie-Thérèse Geoffrin (sans la nommer), dont il déplore toutefois l'aveuglement, et il revendique le caractère fictif du personnage de Mme de Folincourt³³⁹.

Dena Goodman affirme qu'au XVIII^e siècle « The initial and primary purpose behind salons was to satisfy the self-determined educational needs of the women who started them³⁴⁰. » Marie-Thérèse Geoffrin avait été élevée par une grand-mère qui n'avait pas cru nécessaire de la faire instruire. Son pendant caricatural dans *le Bureau d'esprit*, Mme de Folincourt, se prépare à la conversation en consultant secrètement un « répertoire » qui lui permettra de « soutenir l'assaut des beaux esprits, l'exactitude

³³⁵ André Morellet, *op. cit.*, p. 111.

³³⁶ André Morellet, *Portrait de Madame Geoffrin*, dans *Éloges de Madame Geoffrin, contemporaine de Madame du Deffand*, par MM. Morellet, Thomas et D'Alembert ; suivis de lettres de Madame Geoffrin et à Madame Geoffrin ; et d'un *Essai sur la conversation*, par M. Morellet, Paris, H. Nicolle, 1812, p. 30 ; version numérique : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k647781.image.f3>> ; site consulté en octobre 2010.

³³⁷ *Bureau d'esprit* (I, 11), p. 133.

³³⁸ *Ibid.* (III, 5), p. 180.

³³⁹ *Ibid.*, seconde préface, p. 101.

³⁴⁰ Dena Goodman, *loc. cit.*, p. 333.

des Géomètres, et l'abstraction des Métaphysiciens » au moyen d'anecdotes et de reparties³⁴¹. Généralement, Emmanuel Bury rappelle que la représentation de la salonnière varie selon le genre choisi :

ces diverses sources [correspondances, vies de personnages illustres, éloges] ne laissent qu'une image partielle – voire partielle – de ces espaces de la vie lettrée, salons, cabinets savants ou académies : la correspondance est, par nature, subjective, et les partis pris y sont de règle ; le caractère épидictique des *Vies* ou le caractère apologétique des Mémoires adoptent aussi une perspective précise, qui peut laisser dans l'ombre certains aspects essentiels. [...] Marivaux lui-même donnera de « Mme Dorsin » (Mme de Tencin) une image souriante dans *La Vie de Marianne*. À l'inverse, le théâtre nous propose plutôt une vision satirique des salons : il suffit de songer aux précieuses décrites par Molière ou au salon de Célimène dans *Le Misanthrope*³⁴².

Seize ans avant *le Bureau d'esprit*, cette « vision satirique des salons » s'était exercée contre Diderot, Helvétius et Rousseau, dans *les Philosophes* (1760), comédie en vers de Palissot de Montenois³⁴³. Les philosophes y sont représentés hypocrites, cupides, uniquement mus par l'intérêt personnel. Le volet amoureux de l'intrigue est similaire à celui qu'adoptera Rutledge dans *le Bureau d'esprit*. Dans *les Philosophes*, Damis et Rosalie voient leur projet de mariage contrarié par la mère de la jeune fille, Cydalise, qui a décidé de donner celle-ci à Valère, l'un des trois philosophes dont elle subit l'influence³⁴⁴. Cydalise, digne descendante de la Philaminte des *Femmes savantes*, a écrit un ouvrage qu'elle décrit à Rosalie :

³⁴¹ *Bureau d'esprit* (I, 5 et 8), p. 126 et 128. Dena Goodman rapporte qu'une autre salonnière, Mme Necker, notait les sujets dont elle souhaitait parler avec ses invités : *loc. cit.*, p. 335.

³⁴² Emmanuel Bury, *loc. cit.*, p. 91.

³⁴³ Charles Palissot de Montenois, *les Philosophes*, dans *la Comédie des Philosophes et autres textes*, réunis, présentés et annotés par Olivier Ferret, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2002 ; ci-après « *les Philosophes* ».

³⁴⁴ Dans les pièces considérées, l'autorité du père de famille est négligeable, et subordonnée à celle de la maîtresse des lieux, elle-même sous l'emprise des gens de lettres dont elle souhaite se rapprocher en les faisant entrer dans sa famille. Dans *les Femmes savantes*, Chrysale (le père) appuie les jeunes amoureux, mais craint de s'opposer au mariage d'Henriette avec Trissotin, choisi par son épouse Philaminte. Dans *les Philosophes*, le père qui avait approuvé le choix de sa fille est maintenant mort, et la décision revient à Cydalise. Dans *le Bureau d'esprit*, le père d'Henriette est au loin ; il a donné son accord au mariage de d'Olmont avec sa fille, dont le sort dépend toutefois de la dot que lui consentira, ou non, sa tante, Mme de Folincourt. Qu'ils soient appelés poète (Trissotin), philosophe (Valère) ou « bel-esprit » (d'Orsimont), leur protectrice veut se rapprocher d'un personnage qui la flatte et la ravit, et le gendre pressenti se révèle intéressé, mais non amoureux.

J'y traite en abrégé de l'esprit, du bon sens,
 Des passions, des lois et des gouvernements ;
 De la vertu, des mœurs, du climat, des usages,
 Des peuples policés et des peuples sauvages ;
 Du désordre apparent, de l'ordre universel,
 Du bonheur idéal et du bonheur réel.
 J'examine avec soin les principes des choses,
 L'enchaînement secret des effets et des causes ;
 J'ai fait exprès pour vous un chapitre profond,
 Je veux l'intituler : *Les devoirs, tels qu'ils sont*.
 Enfin, c'est en morale une encyclopédie,
 Et Valère l'appelle un livre de génie.
 Vous serez trop heureuse avec un tel époux³⁴⁵.

L'énumération des sujets couverts « en abrégé » rappelle le goût de l'époque pour cette forme. La mention des lois, du climat et des usages évoque les sujets étudiés dans *l'Esprit des lois* de Montesquieu (1748). Palissot, défendant sa comédie, se réclame de l'exemple de Molière³⁴⁶ ; le titre du « chapitre profond » écrit par Cydalise rappelle d'ailleurs le texte qu'Arnolphe oblige Agnès à lire, « Les maximes du mariage ou Les devoirs de la femme mariée », dans *l'École des femmes*³⁴⁷.

Le livre de Cydalise fournira le moyen de démasquer Valère, surpris à critiquer l'ouvrage dans un billet découvert par un valet (les serviteurs sont traditionnellement les alliés des amants ; il en va de même dans *le Bureau d'esprit*), billet où Cydalise est qualifiée de « folle³⁴⁸ ». Doublement folle, suggère Palissot, puisqu'elle a fait siennes les idées des philosophes et s'est par eux laissée berner. Dans *le Bureau d'esprit*, à l'instar de Palissot, Rutledge dévoile l'hypocrisie de certains personnages et réunit les amoureux, mais son traitement des habitués du salon de madame de Folincourt est résolument bouffon.

³⁴⁵ *Les Philosophes* (I, 5), p. 37-38.

³⁴⁶ Charles Palissot de Montenoy, *Lettre du sieur Palissot, auteur de la comédie des Philosophes, au public, pour servir de préface à la pièce*, dans *la Comédie des Philosophes et autres textes*, op. cit., p. 115.

³⁴⁷ Molière, *l'École des femmes*, dans *Œuvres complètes 2*, chronologie, introduction et notices par Georges Mongrédien, Paris, Garnier-Flammarion (no 41), 1965, p. 62.

³⁴⁸ *les Philosophes* (III, 10), p. 80.

Les Philosophes suscite une polémique au cours de laquelle Morellet, défendant ses amis, publie un dialogue satirique entre Palissot et une voix qui lui suggère d'écrire une pièce dont elle lui laisse entrevoir les effets :

Et tu peindras de couleurs odieuses la philosophie, et tu accuseras les philosophes de n'avoir ni mœurs ni probité [...]. Et le nom de philosophe sera une injure en français, et lorsqu'on voudra nuire à quelqu'un on dira qu'il est homme de lettres, et on se gardera bien de choisir des hommes instruits et des philosophes pour remplir les grandes places de l'administration. [...] Et il y aura chaque année un bel *autodafé* où on brûlera à petit feu un certain nombre de gens de lettres pour le salut et l'édification des autres³⁴⁹.

L'évocation d'un autodafé réservé aux gens de lettres rappelle celui qu'imaginera Mercier, dans *l'An 2440*. Jean M. Goulemot et Daniel Oster notent que le texte de Morellet lui vaut deux mois d'emprisonnement à la Bastille. Ils ajoutent : « C'est dire la complexité de l'image publique de l'homme de lettres dans ce monde qui vit de luttes et de tensions³⁵⁰. »

4.3 Voltaire et Shakespeare : une « espèce de guerre assez bizarre »

Parlant de sa traduction française du théâtre de Shakespeare, Pierre Le Tourneur (1737-1788) écrit, en 1781 :

Cet ouvrage a triomphé, apparemment par son mérite réel, des singuliers obstacles qu'il a essayés d'abord, de l'espèce de guerre assez bizarre qu'on lui a déclarée à sa naissance, du courroux extraordinaire d'un grand Poète, le premier panégyriste de Shakespeare, tant qu'il fut inconnu, et devenu son étrange ennemi dès qu'on l'a traduit³⁵¹.

³⁴⁹ André Morellet, *Préface de la comédie des Philosophes ou La vision de Charles Palissot* [1760], dans *la Comédie des Philosophes et autres textes*, op. cit., p. 109.

³⁵⁰ Jean M. Goulemot et Daniel Oster, *Gens de lettres, écrivains et bohèmes. L'imaginaire littéraire 1630-1900*, Paris, Minerve, 1992, p. 56. Robert Darnton est d'avis que Morellet a également été emprisonné parce qu'il s'est moqué de la princesse de Robecq, protectrice de Palissot : « Aussi son pamphlet est-il considéré non seulement comme une attaque contre les ennemis des Lumières mais comme une offense aux règles de la bonne société. La bonne société est le monde restreint où les écrivains cherchent leurs protecteurs et où les philosophes des Lumières eux-mêmes ont établi leur quartier général » : Robert Darnton, *Gens de lettres, gens du livre*, traduction de Marie-Alyx Revellat, Paris, Éditions Odile Jacob, 1992, p. 53.

³⁵¹ Cité par Mary Gertrude Cushing, dans *Pierre Le Tourneur*, New York, AMS Press, 1966 [1908], p. 219. L'ouvrage de Le Tourneur a été un travail d'équipe ayant à sa tête, outre Le Tourneur, le comte de Catuëlan, d'origine bretonne et familier des milieux anglais, et l'écrivain Jean Fontaine-Malherbe. Pour sa part Louis-Sébastien Mercier, ami de longue date de Le Tourneur, a collaboré à la rédaction de la préface de la traduction : voir Jacques Gury, introduction à *P. le Tourneur. Préface du Shakespeare*

Le « grand Poète » est Voltaire, qui enrage ouvertement en 1776, à la suite de la parution des deux premiers volumes des traductions shakespeariennes de Le Tourneur. En 1733, dans la dix-huitième des *Lettres philosophiques*, Voltaire écrivait : « [Shakespeare] créa le théâtre. Il avait un génie plein de force et de fécondité, de naturel et de sublime, sans la moindre étincelle de bon goût et sans la moindre connaissance des règles³⁵². » En 1757, Voltaire définit le goût, à l'article éponyme de l'*Encyclopédie*, comme

le sentiment des beautés & des défauts dans tous les arts : c'est un discernement prompt comme celui de la langue & du palais, et qui prévient comme lui la réflexion ; [...] le *goût* dépravé dans les Arts est de se plaire à des sujets qui révoltent les esprits bien faits ; de préférer le burlesque au noble, le précieux & l'affecté au beau simple et naturel : c'est une maladie de l'esprit³⁵³.

En matière artistique, le goût se forme notamment au contact des œuvres de bons sculpteurs et peintres, selon Voltaire. Le goût est aussi fonction de la vie sociale ; il suppose une société « perfectionnée³⁵⁴ », où hommes et femmes s'assemblent. Dans sa *Lettre à l'Académie* (1776), Voltaire paraîtra s'étonner de ce qu'une nation civilisée comme l'Angleterre puisse admirer Shakespeare, mais conclura que ses élites ont été influencées par le (mauvais) goût du peuple³⁵⁵.

traduit de l'anglais, Genève, Droz, 1990, p. 21-24. Avant Le Tourneur, Pierre-Antoine de La Place avait publié une traduction partielle de Shakespeare dans son ouvrage *Théâtre anglais* (1745-1749), et Jean-François Ducis avait adapté *Hamlet* (1769) et *Roméo et Juliette* (1772), entre autres pièces. Dans le chapitre DCCCLXXXVIII (« Langue anglaise ») du *Tableau de Paris*, Mercier qualifie Le Tourneur de « traducteur noble, précis, énergique, élégant » : *Tableau de Paris*, tome II, édition sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, p. 1128.

³⁵² Voltaire, *Lettres philosophiques*, chronologie et préface par René Pomeau, Paris, Garnier Flammarion (no 15), 1964, p. 120.

³⁵³ Voltaire, article « Goût (Gramm. Littér. & Philos.) » (1757), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, version numérique : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey (ci-après « *Encyclopédie* »), adresse Web : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.6:1330:1.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ Voltaire, *Lettre à Messieurs de l'Académie française sur la nouvelle traduction de Shakespear*, dans Jean-Jacques Rutledge, *Œuvres diverses de M. le Chev. Rutledge, contenant ses poésies et quelques autres dissertations*, tome II, Yverdon, Imprimerie de la Société Littéraire et Typographique, 1777, p. 35-36, texte en ligne, adresse Web : <<http://books.google.ca/books?id=IIQuAAAAYAAJ&pg=PA40&lpg=PA40&dq=rutledge+observations+académie&source=bl&ots=cGQ4YCbgt7&sig=WIEHF59jnZMSL->

il faut que je vous dise combien je suis fâché pour l'honneur du tripot contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespear comme le seul modèle de la véritable Tragédie. Il l'appelle, le dieu du théâtre. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne même pas nommer Corneille et Racine. [...] Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encor cinq volumes ? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile ? Souffrirez-vous l'affront qu'il a fait à la France ? [...] Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France ; et pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespear, c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille pour en orner le front d'un histrion barbare³⁶³.

Le 25 août de la même année, D'Alembert fait lecture publique d'une *Lettre à Messieurs de l'Académie française sur la nouvelle traduction de Shakespear*, dans laquelle Voltaire détaille ses griefs, non sans avoir d'abord rappelé son propre travail sur le dramaturge élizabéthain, dont les pièces ont « cent endroits [...] sublimes³⁶⁴ ». Mais, de l'avis de Voltaire, Le Tourneur ne l'a pas traduit fidèlement, omettant certaines grossièretés d'*Othello* et de *Macbeth*, alors qu'il a conservé la scène des fossoyeurs de *Hamlet* ; Shakespeare ne respecte pas les unités, « ces trois grandes lois du bon sens³⁶⁵ » ; la préface de Le Tourneur ne mentionne même pas Corneille, alors que l'ouvrage est dédié au roi et compte plusieurs membres de la famille royale comme souscripteurs. Voltaire conclut :

On souhaite avec justice, que ceux de Messieurs les Académiciens qui ont fait une étude sérieuse du théâtre [...] jugent si la nation qui a produit Iphigénie & Athalie doit les abandonner, pour voir sur le théâtre des hommes & des femmes qu'on étrangle, des crocheteurs, des bouffons et des prêtres³⁶⁶.

³⁶³ Lettre à d'Argental, *loc. cit.*, p. 231-232. La version de cette lettre que cite Rutlidge dans sa seconde préface diffère légèrement de celle-ci.

³⁶⁴ *Lettre à l'Académie*, p. 16.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 17.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 38.

L'intervention de Rutledge dans la polémique prend deux formes. D'abord *le Bureau d'esprit* (automne 1776), que Rutledge justifie par la nécessité de dénoncer le « despotisme » de certains « hommes célèbres » non identifiés³⁶⁷. La préface de la seconde édition de la pièce (début 1777) est plus pointue, citant la lettre de Voltaire à d'Argental. En octobre 1776 sont publiées les *Observations à Messieurs de l'Académie française au sujet d'une Lettre de M. de Voltaire, lue dans cette Académie, à la solennité de la Saint-Louis, le 25 Août 1776*³⁶⁸. Rutledge y réfute une à une les critiques de Voltaire ; il défend le théâtre shakespearien et la traduction de *Le Tourneur*, et plaide en faveur d'un théâtre fondé sur la nature. D'entrée de jeu, il rappelle l'imprudence de se prononcer sur les mérites d'un auteur écrivant dans une langue que l'on ne maîtriserait pas :

Vous avez entendu M. de Voltaire ; il a traduit à votre tribunal le célèbre poète anglais *Shakespear* ; vous n'avez pas prononcé ; vous ne prononcerez sûrement pas : vous avez trop de justice, j'ose dire trop de prudence pour hasarder une décision formelle sur des productions étrangères, dans une langue que la plupart d'entre vous n'entendent pas, & que le Philosophe de Fernay ne paraît pas bien comprendre lui-même.

Quand je dis que M. de Voltaire ne comprend pas les ouvrages de *Shakespear*, je donne à cette idée deux sens : je veux dire, qu'il n'entend pas la langue de *Shakespear*, & qu'il ne saisit pas non plus *le faire* de ce grand homme. [...] [P]leins de respect pour les longs travaux, les bons écrits, & les talents véritablement supérieurs de M. de Voltaire, nous ne voulons rien ôter de sa gloire. Nous combattons une opinion fausse. [...] Un commerce réciproque de

³⁶⁷ *Bureau d'esprit*, première préface, p. 95.

³⁶⁸ Jean-Jacques Rutledge, *Observations à Messieurs de l'Académie française au sujet d'une lettre de M. de Voltaire, lue dans cette Académie, à la solennité de la Saint-Louis, le 25 août 1776*, dans *Œuvres diverses de M. le Chev. Rutledge, contenant ses poésies et quelques autres dissertations*, tome II, Yverdon, Imprimerie de la Société Littéraire et Typographique, 1777, p. 35-36, texte en ligne, adresse [http://books.google.ca/books?id=IIQuAAAAYAAJ&pg=PA40&lpg=PA40&dq=rutledge+observations+académie&source=bl&ots=cGQ4YCbgt7&sig=WIEHF59jnZMSL-
vd8uysMkhenVU&hl=fr&ei=Fr1-TKGoN4O8IQeqt_zsAw&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=4&ved=0CCgQ6AEwAw#v=onepage&q&f=false](http://books.google.ca/books?id=IIQuAAAAYAAJ&pg=PA40&lpg=PA40&dq=rutledge+observations+académie&source=bl&ots=cGQ4YCbgt7&sig=WIEHF59jnZMSL-
vd8uysMkhenVU&hl=fr&ei=Fr1-TKGoN4O8IQeqt_zsAw&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=4&ved=0CCgQ6AEwAw#v=onepage&q&f=false) ; site consulté en octobre 2010. L'ouvrage comprend la *Lettre à l'Académie de Voltaire* ; la réponse de Rutledge est ci-après désignée « *Observations* ». Raymond Las Vergnas note que la *Correspondance littéraire* de Grimm fait état des *Observations* en novembre 1776 : *op. cit.*, p. 133.

lumières entre [la France et l'Angleterre] n'est point fait pour porter ombrage à la vanité, mais plutôt pour enrichir les uns et les autres³⁶⁹.

Pour Rutledge, il faut lire « sans son passeport » ; il est aberrant de dire que l'on humilie sa patrie en l'enrichissant de chefs-d'œuvre étrangers traduits³⁷⁰. Les *Observations* livrent ainsi, de façon argumentée, la pensée de Rutledge, alors que *le Bureau d'esprit* donne à voir l'absurdité de l'opinion voltairienne, et l'égarement de ses adhérents ; c'est d'ailleurs sous l'œil aveugle d'un buste de Voltaire qu'ils brûlent l'ouvrage traduit.

Depuis plusieurs années, Voltaire était très admiré, et paraissait sensible aux honneurs. En 1770, ses amis, dont Marmontel, Helvétius et Diderot, réunis chez Mme Necker, qui tenait salon, organisèrent une souscription afin de commander une statue du grand homme³⁷¹. Réalisée par le sculpteur Jean-Baptiste Pigalle (1714-1785), l'œuvre, terminée en 1776 (elle est présentement au Louvre), représente un Voltaire quasi nu, âgé, maigre. Elle fut décrite, mais son modèle eut la bonne grâce de s'incliner devant la liberté de l'artiste³⁷². En 1772, les amis de Voltaire lui rendirent le témoignage d'estime suivant :

En septembre, les fidèles du patriarche se réunirent chez M^{lle} Clairon pour lui rendre hommage. La mise en scène était digne d'une actrice. Dans son appartement, sur un piédestal, trônait un buste de Voltaire que la Clairon, vêtue en prêtresse d'Apollon, couronna de lauriers aux applaudissements des assistants [...]³⁷³.

³⁶⁹ *Observations*, p. 40-43. Rutledge n'admire pas sans réserves Shakespeare et la traduction de Le Tourneur. Dans une lettre à celui-ci qu'il publie dans son *Babillard* du 15 août 1778, il écrit : « Vous avez eu la bonté de m'envoyer les deux nouveaux volumes de votre traduction d'un grand Poète ; le succès de cette entreprise doit vous dédommager de la passion avec laquelle on vous attaque. [...] Je n'ai jamais pensé que tout fût bon dans Shakespeare : au contraire, j'y vois une multitude de défauts que ce puissant génie aurait évités s'il fût venu deux siècles plus tard, je pense qu'il serait nécessaire de développer et de peindre aux Lecteurs le mouvement et l'action de quelques scènes, au lieu d'en traduire fidèlement le dialogue. » Rutledge pense que le spectateur français peut ne pas comprendre le but, chez Shakespeare, des mouvements de foule, d'où la nécessité de l'avertir de leur sens. Rutledge ajoute : « Vous avez, Monsieur, à combattre les préjugés de l'amour-propre : ce sont les plus obstinés et les plus furieux » : cité par Mary Gertrude Cushing, *op. cit.*, p. 212-213.

³⁷⁰ *Observations*, p. 68 et 80.

³⁷¹ Raymond Trousson, *Voltaire*, Paris, Tallandier, 2008, p. 607.

³⁷² Voir l'article de Dena Goodman, « Pigalle's *Voltaire nu* : The Republic of Letters Represents Itself to the World », *Representations*, no 16 (automne 1986), p. 86-109.

³⁷³ Raymond Trousson, *op. cit.*, p. 636.

Nul doute que Rutledge n'ait tiré de cet événement quelques éléments de la scène d'autodafé du *Bureau d'esprit*.

L'obsession de la représentation sculpturale de Voltaire continue au-delà de la période qui nous occupe. Le 19 mars 1778, un buste de Voltaire est placé dans le foyer de la Comédie-française ; le 30, Voltaire malade (il a regagné Paris) monte sur scène avant une représentation de sa tragédie *Irène* et, sous les acclamations, il est couronné de lauriers ; après la pièce, les acteurs « entourent son buste posé sur un piédestal et noyé sous une pluie de pétales de fleurs, et le couronnent³⁷⁴ ». Un buste de Voltaire figure dans le tableau « Lecture de la tragédie de l'orphelin de la Chine de Voltaire dans le salon de Mme Geoffrin », de Charles Gabriel Lemonnier (1743-1824). L'œuvre, peinte en 1812, réunit dans un riche décor une cinquantaine de personnalités remarquables du siècle précédent, de Buffon à Rousseau en passant par Malesherbes et D'Alembert. L'effigie de Voltaire, placée en retrait vers le centre du tableau, domine d'une tête les écrivains, politiciens, artistes et hommes de science représentés ; le fidèle d'Argental s'appuie pensivement sur le piédestal du buste, mais plusieurs personnages s'adonnent à des conversations³⁷⁵.

Le buste, une œuvre artistique, peut être vu comme un signe de la durabilité de l'écrivain Voltaire aux yeux des gens de lettres et de théâtre qui se regroupent autour de lui pour lui rendre hommage ; toutefois, dans le tableau de Lemonnier, trônant à l'arrière-plan d'une réunion des Lumières, il n'occupe plus tout à fait la place centrale.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 698.

³⁷⁵ Le tableau est reproduit sur le site Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Salon_de_Madame_Geoffrin.jpg> ; site consulté en octobre 2010. Michel Delon commente le tableau en ouverture de son chapitre « Écrire : des belles-lettres à la littérature », dans Michel Delon, Françoise Mélonio, Bertrand Marchal et collaborateurs, *la Littérature française : dynamique et histoire II*, sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2007, p. 9-11.

4.4 L'autodafé de livre dans *le Bureau d'esprit*

Le Bureau d'esprit, publié en 1776, parodie une manifestation déjà théâtralisée — le couronnement de lauriers chez Mlle Clairon — d'admiration envers Voltaire. Vers la fin du quatrième acte de la pièce, les invités de Mme de Folincourt brûlent un livre, en grande pompe. Avant d'étudier cette scène, il convient de s'arrêter au titre de l'œuvre et à ses personnages.

Jean-François Féraud, dans le *Dictionnaire critique de la langue française* (1787-1788), écrit que « bureau d'esprit » s'utilise dans un « style badin et critique » ; l'expression s'apparente à « bureau d'adresse », qui qualifie une « [p]ersonne qui s'informe de tout ce qui se passe dans la ville, et qui va le débiter de côté et d'autre³⁷⁶ ». Le caractère ironique de « bureau d'esprit » est manifeste dans la définition qu'en donne Louis Sébastien Mercier, dans le *Tableau de Paris* : « On appelle ainsi toute maison où la maîtresse affiche son goût pour la littérature, fait profession d'en parler, et se pique de s'y connaître³⁷⁷. » Mercier, écrivant dans les années 1780, considère l'institution salonnière, ce « bureau d'esprit », comme dépassée³⁷⁸.

L'abbé Morellet, après la mort de Marie-Thérèse Geoffrin en 1777, rappelle que d'aucuns désignèrent son salon de « bureau d'esprit » ; peut-être pensait-il à Rutledge :

D'autres [personnes], qui ne l'aimaient pas, ont dit avec malignité qu'elle était une femme savante : car l'envie sait décrier, même en louant. On a vu madame Geoffrin rassembler chez elle les hommes de lettres les plus connus, on a dit qu'elle tenait *bureau d'esprit*. [...] On lui a supposé des prétentions [...] mais

³⁷⁶ Jean-François Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-1788, dans *Dictionnaires d'autrefois. French Dictionaries of the 17th, 18th, 19th and 20th centuries*, Université de Chicago, ARTFL Project, adresse Web (définition de « bureau ») : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdicolook.pl?strippedhw=bureau+>> ; site consulté en juillet 2011.

³⁷⁷ Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, tome I, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnets, Paris, Mercure de France, 1994, chap. DXXXII, « Bureaux d'esprit », p. 1471.

³⁷⁸ Mercier poursuit : « On ne voit plus guère aujourd'hui de ces sociétés que l'on citait il y a quelque temps. Elles sont dissoutes, parce que le goût des lettres est répandu partout, et que le titre d'académicien ne donne pas plus d'esprit à l'individu qui le porte, qu'à la maison qu'il fréquente » (*ibid.*).

ceux qui ont vécu près d'elle, savent bien qu'elle n'en eut jamais de cette espèce³⁷⁹.

Dans *le Bureau d'esprit*, Mme de Folincourt tient « Académie³⁸⁰ » : avant de donner le signal du repas après lequel on doit lui remettre une lettre de Voltaire, elle attend que trente-neuf invités soient arrivés : « le buste du grand homme fait le quarantième », dit-elle³⁸¹. Elle se voit comme soutenant non seulement les jeunes auteurs, mais la philosophie tout entière : « Je remercie souvent la fortune de m'avoir mise à portée d'accueillir la Philosophie persécutée, et de lui offrir un asile³⁸². » Pour leur part, ses habitués s'emploient à faire étalage de connaissances parfois déficientes : Cucurbitin, le chimiste, parle de « flogistique » des aliments, sans toutefois pouvoir expliquer le terme³⁸³ ; Calcas, adepte d'Homère, ignore que l'aède était aveugle, comme le lui rappelle d'Olmont fils³⁸⁴. Lisette, la suivante de Mme de Folincourt, les appelle « nos pédants³⁸⁵ » ; à travers son regard et celui des d'Olmont, père et fils, qui paraissent à la première scène en tant que visiteurs nouvellement arrivés à Paris, le spectateur observe ce qui se passe avec une distance critique.

Mme de Folincourt et ses habitués essaient de briller, mais ils ne sont pas tous fats ; ils savent compter. Au marquis d'Orsimont qui a formé le projet d'épouser Henriette, nièce de Mme de Folincourt, Curviligne, réaliste et logique, dit : « Bon, nous avons déterminé la tante, la tante a déterminé la dot, la dot déterminera le père, et le père déterminera la fille³⁸⁶. » L'échange suivant est également révélateur :

M. CURVILIGNE : Mais pourquoi donner la préférence à Henriette ? N'auriez-vous pas meilleure composition d'Angélique ? elle est presque aussi folle que sa tante.

³⁷⁹ André Morellet, *Portrait de Madame Geoffrin*, loc. cit., p. 13-14.

³⁸⁰ *Bureau d'esprit* (I, 11), p. 133.

³⁸¹ *Ibid.* (III, 7), p. 185.

³⁸² *Ibid.* (I, 3), p. 120.

³⁸³ Le mot date de 1747, selon *le Nouveau Petit Robert* (où il est épilé « phlogistique »), et signifie « Feu, considéré comme un des matériaux ou principes de la composition des corps (doctrine ruinée par Lavoisier, à la fin du XVIII^e s.) » : *le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires le Robert, 1995, p. 1660.

³⁸⁴ *Bureau d'esprit* (I, 3 et IV, 8), p. 121-122 et 202.

³⁸⁵ *Ibid.* (III, 2), p. 173.

³⁸⁶ *Ibid.* (IV, 5), p. 194.

LE MARQUIS : Vous êtes dans l'erreur, mon cher ami ; Angélique est une matoise qui se couvre de travers affectés, et se revêt des ridicules prétentions de la bonne Dame pour arriver à ses écus : nous sommes rivaux, nous ne pouvons être amis.

M. CURVILIGNE : Parbleu, marquis, vous avez le tact bien fin.

LE MARQUIS : Fin ! fin comme mon style.

M. CURVILIGNE : Et celui-ci l'est si fort, que quelquefois il nous échappe³⁸⁷.

Un humour plus grinçant s'attaque ainsi à d'autres défauts : hypocrisie, cupidité, perfidie. Au troisième acte, d'Orsimont se répand en compliments à l'égard de Curviligne ; celui-ci remarque qu'« il n'y a rien de si dégoûtant, que de se louer soi-même : il faut confier ce soin, ou se déguiser alors sous le nom d'autrui³⁸⁸ ». Dans cette scène, les flatteries vont et viennent, les personnages se font des révérences, alors qu'au dernier acte ils se disputeront la direction de leur cénacle, advenant la mort de Voltaire.

Selon la note manuscrite déjà citée qui associe le personnage de Mme de Folincourt à Marie-Thérèse Geoffrin, M. Curviligne serait « d'Alembert », M. Faribole « Marmontel », M. Duluth « La Harpe », et une note au bas de la liste ajoute le « marquis de Condorcet ». D'Alembert (1717-1783), apparemment le Curviligne du *Bureau d'esprit*, est un allié de Voltaire dans la campagne contre Shakespeare et Le Tourneur ; dans la pièce, une didascalie le place immédiatement à gauche du buste de Voltaire. Jean-François Marmontel (1723-1799) est un encyclopédiste, écrivain mondain renommé pour son esprit, auteur des *Contes moraux* (1755-1765), des romans *Bélisaire* (1767) et *les Incas* (1777). Le Faribole du *Bureau d'esprit* annonce qu'il écrira un conte moral, et dit « je suis modéré comme ce pauvre Bélisaire », quand il est question de choisir un successeur à Voltaire en tant qu'autorité régnant sur les fidèles de Mme de Folincourt³⁸⁹. Sous les traits de M. Duluth, Rutledge aurait peint Jean-François de La Harpe (1739-1803), d'abord poète et auteur de tragédies,

³⁸⁷ *Ibid.* (III, 1), p. 170-171.

³⁸⁸ *Ibid.* (III, 5), p. 179.

³⁸⁹ *Ibid.* (IV, 8 et V, 4), p. 200 et 225.

proche de Voltaire. La parenté entre les noms « de la Harpe » et « Duluth » est évidente ; le second, de consonance roturière, désigne un instrument de musique plus petit. Lorsqu'au cinquième acte du *Bureau d'esprit* les personnages discutent de la succession de Voltaire, Duluth est traité de « petit rimailleur » par Curviligne et de « poètereau » par le marquis d'Orsimont³⁹⁰. Dans la seconde préface du *Bureau d'esprit*, Rutlidge persiste, et signe, à l'égard de ce personnage.

D'Orsimont, dont il faut remarquer le nom qui évoque un intérêt pour l'argent (« or » et « simonie »), renverrait au marquis de Condorcet (1743-1794), mathématicien, encyclopédiste et homme politique progressiste. Aux côtés des Curviligne, Faribole, Duluth et d'Orsimont, M. Version, « auteur », d'après la liste des personnages, serait Diderot³⁹¹ ; le personnage demeure discret. M. Cocus, « antiquaire », et M. Calcas, « bel-esprit », sont férus d'antiquité. Tous nourrissent les prétentions de Mme de Folincourt.

La huitième scène du quatrième acte, dans laquelle se produit l'autodafé de livre, est la plus longue du *Bureau d'esprit* et elle regroupe les personnages évoqués ci-dessus. La scène est préparée au long de la pièce par des références à Voltaire, jamais nommé, mais facilement identifiable : d'Olmont fils, déguisé en savant et porteur d'une lettre pour Mme de Folincourt, prétend arriver « du pays de Gex³⁹² » ; il fait mine de recueillir les paroles de d'Orsimont « à côté des oracles que j'ai entendu prononcer à Ferney³⁹³ » ; Mme de Folincourt parle du « Patriarche et [...] Nestor des sciences et des lettres³⁹⁴ » : Voltaire est le dieu absent, l'âme directrice de la maison.

La missive du patriarche qu'apporte d'Olmont à Mme de Folincourt fournit l'occasion d'une cérémonie au cours de laquelle cette lettre sera lue. Surprise : il y a deux écrits émanant supposément du grand homme : une lettre priant Mme de Folincourt de consentir au mariage de sa nièce avec d'Olmont et un texte qui pourfend Shakespeare et son traducteur. Si la première lettre est le fruit de

³⁹⁰ *Ibid.* (V, 4), p. 222-223

³⁹¹ Dans l'édition 1777 de la pièce, alors qu'on aurait plutôt assimilé Diderot à M. Cocus en 1776, selon Pierre Peyronnet : présentation du *Bureau d'esprit*, p. 93.

³⁹² *Ibid.* (I, 12), p. 137.

³⁹³ *Ibid.* (III, 5), p. 179.

³⁹⁴ *Ibid.* (II, 6), p. 149.

l'intervention de Lisette (« une belle lettre, dont nous avons payé la façon à un bel-esprit qui travaille pour le public³⁹⁵», avoue-t-elle à la dernière scène), la provenance du second texte reste floue.

La scène se passe après un dîner au cours duquel d'Olmont a été, confie-t-il à Lisette, « étourdi par un tas de fous, que j'avais bien de la peine à surpasser en absurdités et en ridicules³⁹⁶ ». Il y a sur scène, suivant la didascalie initiale, « *une table longue couverte d'un tapis* » sur laquelle sont posés « *des globes, des machines ; d'un autre côté, une caisse où l'on suppose des livres nouveaux, et une pile de différents Journaux et feuilles périodiques*³⁹⁷ ». Auparavant, des laquais ont placé un buste de Voltaire sur un piédestal, au centre de la table. Madame de Folin court entre alors, avec ses invités, y compris un « groupe de beaux-esprits³⁹⁸ » non identifiés. Ils se répartissent de part et d'autre du buste, qu'ils saluent avant de s'asseoir. Le cérémonial continue :

Ici le fond la Scène s'ouvre ; deux hommes en livrée apportent une cassette, sur laquelle est une couronne de laurier ; d'Olmont reçoit la cassette de leurs mains et la dépose avec respect vis-à-vis du buste ; ensuite il présente la clef à Madame de Folin court ; celle-ci, en baisant la couronne de laurier, dit :
 « Feuillage auguste, symbole du génie et de l'immortalité, sur ce front, quelle main profane osera jamais te toucher ? » (*Elle couronne le buste.*) [...] (*Madame de Folin court après avoir tiré de la cassette la boîte d'or, en tire la lettre, l'ouvre et la passe au Marquis pour en faire la lecture.*)³⁹⁹

Mme de Folin court, en tant qu'initiée, admiratrice principale de Voltaire, se permet de couronner le buste ; la « main profane » n'est certes pas la sienne. Rutledge indique précisément les mouvements des personnages et les éléments du décor ; la scène, réglée comme un rite religieux, peint une admiration versant dans l'idolâtrie.

Parmi les choses qui jouent un rôle ou sont évoquées (buste de Voltaire et boîte en or ; sièges et lampe pour un dîner inspiré des banquets antiques ; vêtements ; livres et pamphlets) se trouvent des lettres. « [L]a lettre est le véhicule privilégié de la

³⁹⁵ *Ibid.* (V, 8), p. 231.

³⁹⁶ *Ibid.* (IV, 1), p. 189.

³⁹⁷ *Ibid.*

³⁹⁸ *Ibid.* (IV, 8), p. 197.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 198.

circulation des idées dans la République des lettres », écrit Benoît Melançon⁴⁰⁰ ; lue à haute voix dans un salon, elle informe les invités et nourrit leur conversation⁴⁰¹. Elle a une place importante dans *le Bureau d'esprit* : la première lettre détermine le sort du projet amoureux ; la seconde reprend les idées exprimées dans la lettre à d'Argental ; elle témoigne par ailleurs d'une réelle diffusion des lettres voltairiennes.

Avant d'en venir à la question du mariage, la première fausse lettre de Voltaire commence par un poème : « Au-dessus de ces monts hérissés de frimas / Fourré comme un lapon, tapi comme un ermite / J'achève ma course ici-bas [...] »⁴⁰², avant de passer à des vantardises. Lue à haute voix par le marquis d'Orsimont, elle a l'effet escompté : Mme de Folincourt consentira au mariage de ses nièces et attribuera à chacune la moitié de ses biens⁴⁰³. Mais la cassette contient un second écrit, celui-là intitulé « Préservatif contre la barbarie anglaise, adressé à mes fidèles amis, et à mes illustres suppôts pour les garantir du mauvais goût⁴⁰⁴ ». Voltaire y affirme que le goût l'a lui-même empêché de s'autoriser certaines licences :

Souffrirez-vous, mes amis, qu'un Anglo-Saxon usurpe un privilège que je n'ai pas. De petits traducteurs voudraient immoler ce goût tout-puissant au plaisir de voir des spectres éternels. [...] Il est bon que vous sachiez que ce malheureux Shakespéar, tout barbare qu'il est, a fait quelques Pièces où il y a des choses supportables ; par exemple, son *Othello*, son *César*. Vous connaissez la perversité de certains gens ; si la traduction faisait fortune, leur malice irait y chercher des rapports avec quelques-uns de mes chefs-d'œuvre. Ce Public à qui j'en ai tant fait accroire, pourrait fort bien se laisser entraîner. Pour prévenir le coup, je vais prouver à toute la France qu'il ne faut pas qu'elle le lise. [...] il s'agit de prévenir la chute et la décadence des Lettres⁴⁰⁵.

⁴⁰⁰ Benoît Melançon, « Diversité de l'épistolaire », dans *Histoire de la France littéraire. Classicismes*, p. 824.

⁴⁰¹ Dena Goodman, « Enlightenment Salons : The Convergence of Female and Philosophic Ambitions », *loc. cit.*, p. 341-342.

⁴⁰² *Bureau d'esprit* (IV, 8), p. 198.

⁴⁰³ La situation est un peu plus compliquée : à ce stade, d'Olmont aura Angélique, et le marquis d'Orsimont Henriette. À la fin de la pièce, on apprend que le nom d'Henriette a été substitué à celui de sa sœur dans le contrat de mariage avec d'Olmont. Angélique refuse alors le marquis et d'Olmont père s'exclame qu'on lui trouvera un autre mari.

⁴⁰⁴ *Bureau d'esprit* (IV, 8), p. 201.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 203-204.

Le langage est moins rude que celui de la lettre à d'Argental (l'« abominable grimoire » de Le Tourneur ; les « perles » dans un « énorme fumier »), mais il s'y glisse une allusion aux emprunts à Shakespeare faits par Voltaire. Les invités de Mme de Folincourt comprennent qu'il leur faut empêcher que l'auteur anglais ne soit lu, afin que « ce siècle pervers », dit Duluth, n'en arrive pas à désavouer Racine⁴⁰⁶. Elle vérifie auprès de ses invités s'ils connaissent la langue anglaise ; à l'exception de M. Version, qui en a « une faible idée », et avoue que son commis réalise les traductions qu'il polit ensuite⁴⁰⁷, personne dans l'assemblée ne sait l'anglais. L'opinion de Voltaire doit être tenue pour bien fondée : « Shakespéar est un barbare : qui pourrait contredire cela ! Il faut en avoir un exemplaire, et l'immoler au juste courroux du grand homme⁴⁰⁸ », s'écrie Mme de Folincourt. D'où l'idée, lancée par M. Cocus, d'en brûler la traduction. Des laquais apportent des flambeaux, et d'Olmont se voit obligé de détruire l'ouvrage. Rutlidge n'indique pas d'où celui-ci provient ; présumément, il était dans la caisse de livres nouveaux prévue par la didascalie du début du quatrième acte. Mme de Folincourt interpelle son idole : « Ô ! homme immortel ! puisse cet holocauste apaiser ton génie irrité ! », soulignant cependant, avec moins de grandeur, que « L'Apothéose de Frétilion ne fut pas accompagnée d'un pareil sacrifice⁴⁰⁹ » : il s'agit d'une allusion au couronnement du buste de Voltaire chez Mlle Clairon, déclassé par le geste qui vient d'être fait.

L'autodafé clôt la huitième scène de la pièce, non sans que d'Olmont ait, en aparté, noté le fanatisme de l'assemblée. Ignorant l'anglais, disposés à suivre l'injonction de Voltaire, les habitués du salon de Mme de Folincourt, sous la direction de celle-ci, brûlent une traduction de Shakespeare en guise d'exemple, et en hommage à Voltaire. Le véritable Voltaire adoptera d'autres méthodes, y compris sa

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 204.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 205. À supposer que M. Version représente Diderot, il faut noter que l'*Encyclopédie* exprime une grande admiration pour Shakespeare. À l'article « Stratford », Jaucourt le décrit comme un génie remarquable, à l'imagination « vive, forte, riche & hardie », même s'il « révolte quelquefois par son comique trivial » : article « Stratford ou Stretford » (1765), dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.14:1892.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011.

⁴⁰⁸ *Bureau d'esprit* (IV, 8), p. 205.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 206.

Lettre à l'Académie, pour exprimer ses objections au théâtre shakespearien et à sa nouvelle traduction française. Dans *le Bureau d'esprit*, si quelques habitués du salon de Mme de Folincourt considèrent celle-ci comme folle, tous sont d'accord avec l'autodafé. Tous ces philosophes et savants, dit Rutledge, ont adopté le point de vue de Voltaire sur Shakespeare. Sauf en ce qui concerne Mme de Folincourt, convertie de la première heure, et Duluth, qui s'enorgueillit de la faveur du grand homme, la pièce n'indique pas ce qu'il gagnent à se ranger sous la bannière voltairienne, mais ils le font par esprit de clan, réunis chez une salonnière dont la fortune leur procure des avantages.

Adroitement, Rutledge donne un but précis à sa charge. Non content de ridiculiser les défauts des philosophes, il vise la campagne de Voltaire contre Shakespeare, arrivée à son paroxysme avec la publication de la traduction de Le Tourneur. L'ouvrage doit être brûlé parce qu'il constitue, en France, un danger pour l'hégémonie du théâtre voltairien et de ses prédécesseurs. Rutledge présente la « Secte philosophique » comme une arrière-garde qui combat un auteur populaire dans son pays. Son personnage, M. Duluth, s'exclame : « Imaginez-vous [qu'] il y a des gens assez hardis pour renier Racine, et soutenir, d'après la populace grossière de Londres, qu'à Paris nous n'avons ni épuisé l'art, ni fixé ses bornes⁴¹⁰. » La servilité, la pédanterie et le mépris manifestés par ce personnage servent à disqualifier son opinion ; cela met en évidence l'opinion contraire, à savoir que l'ouverture à un dramaturge étranger ne constitue pas un désaveu du théâtre français, mais peut l'enrichir en indiquant de nouvelles avenues.

Dans la seconde préface du *Bureau d'esprit*, Rutledge se plaint de ce que l'un de ses écrits, démontrant « les méprises et la mauvaise foi éternelle de M. de Voltaire [...] avec autant de modération que de force », a été « arrêté » par les « adhérents » du patriarche. (Le texte n'indique pas s'il s'agit des *Observations*, mais on peut le penser.) Rutledge relève un paradoxe : « les Philosophes n'ont donc tant élevé la voix

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 204.

contre les inquisitions, que pour pouvoir être persécuteurs à leur tour⁴¹¹ ? » La mention d'une inquisition suggère inévitablement le feu. Les adversaires du fanatisme sont devenus à leur tour des fanatiques.

Il est question de la persécution d'un autre ouvrage dans la neuvième scène de la pièce, qui suit immédiatement celle de l'autodafé. Les habitués du salon Folincourt jettent un œil sur les nouvelles publications, et s'arrêtent au *Bureau d'esprit*, qu'ils qualifient de « satire pitoyable [...] où l'on ose tourner en ridicule les personnes les plus respectables, les grands Auteurs, les protections et même les Académies⁴¹² ». Leur première idée est de brûler l'œuvre, mais ils se ravisent : mieux vaut, suggère Mme de Folincourt, l'attaquer par des « journaux, affiches, satires, sarcasmes, en un mot toutes les armes du parti⁴¹³ ». La pièce a eu du succès, dit Calcas (dans l'édition de 1777, Rutledge ajoute cette mention du succès initial) : cela justifie d'employer contre elle un outil puissant. Tous promettent d'écrire pour étouffer la voix de l'auteur impertinent. La scène met en abyme la pièce qui la contient et attire l'attention du spectateur sur l'actualité de son contenu. Rutledge imagine les préparatifs d'une campagne de représailles dirigée contre lui, qui mettra en œuvre les moyens diversifiés de l'écrit : voilà une façon de prévenir le coup, probablement, et l'expression directe et fière d'une voix indépendante.

Les livres font donc l'objet des scènes huit et neuf du quatrième acte du *Bureau d'esprit*. Rangés dans une caisse suivant la didascalie initiale, ils en sont extraits pour devenir l'objet de la conversation et d'une décision quant à leur sort. L'ouvrage de Le Tourneur sera détruit, parce que la lecture de Shakespeare, dans une traduction qui promet d'être complète, pourrait inciter les Français à se détourner des tragédies classiques, voire de celles de Voltaire. L'auteur présomptueux du *Bureau d'esprit* sera attaqué au moyen d'écrits. Ainsi, la pièce de Rutledge témoigne de l'influence de l'imprimé : de l'œuvre étrangère, de la traduction qui la rend accessible

⁴¹¹ *Bureau d'esprit*, seconde préface, p. 105.

⁴¹² *Ibid.* (IV, 9), p. 208.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 209.

et menace les choix littéraires, de la pièce de théâtre qui dénonce en ridiculisant, des journaux et revues servant à critiquer un écrivain détesté.

Conformément à sa préférence pour les productions théâtrales qui rejoignent « la société ordinaire », Rutledge écrit, avec *le Bureau d'esprit*, une satire de personnages contemporains. L'action en est située dans un salon, lieu privilégié, au XVIII^e siècle, de rencontres et d'échanges entre gens de lettres, savants et artistes ; aux yeux de Rutledge, c'est un lieu de partisanerie, de fanatisme. Dans la pièce, les disciples de Voltaire brûlent une traduction qui a fâché le patriarche ; ils n'ont pas lu le livre brûlé, non plus que l'œuvre dont il est la traduction. Dans ses *Observations*, contrepartie raisonnée de sa pièce, Rutledge s'exprime avec respect à propos de Voltaire, dont il reconnaît « les bons écrits & les talents véritablement supérieurs », mais dit qu'il faut lire, et comprendre, avant de rejeter.

En 1823, Stendhal réagit à des manifestations, tenues l'année précédente, contre une troupe d'acteurs installée à Paris pour y jouer des auteurs anglais. Les questions sont les mêmes que du temps de Voltaire :

les journaux les plus divisés par leurs opinions politiques, *la Quotidienne* comme *le Constitutionnel*, ne se montrent d'accord que pour une seule chose, pour proclamer le théâtre français, non seulement le premier théâtre du monde, mais encore le seul raisonnable. [...] Je m'adresse sans crainte à cette jeunesse égarée, qui a cru faire du patriotisme et de l'honneur national en sifflant Shakespeare parce qu'il fut Anglais. [...] Toute la dispute entre Racine et Shakespeare se réduit à savoir si, en observant les deux unités de *lieu* et de *temps*, on peut faire des pièces qui intéressent vivement des spectateurs du dix-neuvième siècle, des pièces qui les fassent pleurer et frémir, ou, en d'autres termes, qui leur donnent des plaisirs dramatiques [...] je dis que ces unités ne sont nullement nécessaires à produire l'émotion profonde et le véritable effet dramatique⁴¹⁴.

Pour Stendhal, un spectateur prêt à admettre le passage de quelques heures dans l'action d'une tragédie classique ne se formalisera pas de « sauter douze ou quinze

⁴¹⁴ Stendhal, *Racine et Shakespeare*, dans *Racine et Shakespeare (1818-1825) et autres textes de théorie romantique*, texte établi, annoté et préfacé par Michel Crouzet, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 267 et 269-270.

jours » : il « est accoutumé à voir le temps marcher d'un pas différent sur la scène et dans la salle. [...] l'imagination du spectateur se prête avec facilité aux suppositions du poète⁴¹⁵ ». Stendhal consacre plusieurs pages du premier chapitre de son *Racine et Shakespeare* à l'idée de l'illusion théâtrale : le théâtre offre de brefs et merveilleux moments d'illusion, « dans la chaleur d'une scène animée⁴¹⁶ », que l'on rencontre chez Racine, et davantage chez Shakespeare. Il est le modèle à suivre :

Ce qu'il faut imiter de ce grand homme, c'est la manière d'étudier le monde au milieu duquel nous vivons, et l'art de donner à nos contemporains précisément le genre de tragédie dont ils ont besoin⁴¹⁷.

Quatre ans après Stendhal, Hugo revient sur la question des unités dans la « Préface » de son drame *Cromwell*, et parle de Shakespeare. Pour Hugo, seule compte l'unité d'action, qui n'exclut toutefois pas les actions secondaires, pourvu qu'elles « gravitent sans cesse vers l'action centrale⁴¹⁸ ». La « Préface » brosse par ailleurs une fresque des sociétés primitive, antique et moderne, et des genres littéraires qu'elles ont pratiqués. Le christianisme a, selon Hugo, ouvert la voie à la vérité dans l'art poétique, laquelle comprend une conscience de l'existence de la laideur : « la muse moderne verra les choses d'un coup d'œil plus haut et plus large. [...] le difforme près du gracieux, le grotesque au revers du sublime⁴¹⁹ ». Le théâtre de Shakespeare est « la sommité poétique des temps modernes. Shakespeare, c'est le Drame [...] qui fond sous un même souffle le grotesque et le sublime, le terrible et le bouffon, la tragédie et la comédie⁴²⁰ ».

Ainsi, le Shakespeare barbare de Voltaire est devenu modèle, dramaturge par excellence. Rutledge apparaît comme un précurseur — il n'est pas le seul — à plus d'un égard : dans sa vision d'un théâtre débarrassé des contraintes classiques ; dans

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 273-274.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 277.

⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 302.

⁴¹⁸ Victor Hugo, *Cromwell*, « Préface », dans *Théâtre complet de Victor Hugo*, édition préparée par Albert Demazière, Genève, Famot, 1975, p. 56.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 52.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 54.

son désir de peindre des caractères tels que ceux croisés en société et d'utiliser leur langage ; dans sa défense du théâtre shakespearien ; dans son affirmation de la valeur des ouvrages traduits. Ce dernier aspect n'est pas sans importance. Analysant le contenu de la bibliothèque de l'homme de sciences Jean-Jacques Dortous de Mairan (1678-1771), Daniel Roche observe la présence de plusieurs traductions françaises aux côtés d'ouvrages en latin, et remarque : « L'ère des traducteurs va succéder lentement à celle des latinistes⁴²¹. » Le Tourneur et son Shakespeare, qui suscita tant de passion, s'inscrit dans cette mouvance.

⁴²¹ Daniel Roche, *les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 68. Marie-Thérèse Geoffrin, en tant que légataire universelle de Dortous de Mairan, fut chargée de mettre en vente ses livres à sa mort.

Conclusion

La publication des articles « Bibliomane » et « Bibliomanie » de l'*Encyclopédie*, de l'*An 2440*, du *Bureau d'esprit* et du chapitre « Bibliothèque du roi » dans le *Tableau de Paris* s'échelonne entre 1752 et 1782, années pendant lesquelles s'amplifie l'essor de l'imprimé. Cette croissance permet l'accumulation personnelle de livres : en quelques paragraphes, D'Alembert décrit quatre collectionneurs, outre celui de La Bruyère ; pour l'un d'eux, un personnage non identifié, les livres posent un problème de rangement, tandis que pour M. Falconet ils sont objets de partage. La croissance de l'imprimé se manifeste aussi dans l'augmentation du nombre de bibliothèques publiques, dont la principale, à Paris, occupe Mercier. Dans sa revue du contenu de la Bibliothèque du roi, il rend compte des ouvrages circulant à son époque, y compris les œuvres d'auteurs italiens et anglais.

Dans le milieu que D'Alembert décrit, on lit peu ou mal, non pour des raisons d'alphabétisation déficiente, mais parce que la possession du livre sert surtout à dénoter l'aisance matérielle et à satisfaire un besoin de thésauriser. La lecture est importante dans le Paris du XXV^e siècle qu' imagine Mercier, mais l'assortiment de livres limité, les œuvres épargnées du bûcher devant rehausser, en principe, le sens moral des citoyens. Mercier prend une autre direction dans le *Tableau de Paris* et choisit de faire confiance au lecteur, après avoir rejeté l'idée d'un autodafé de la Bibliothèque royale. Pour sa part, Rutledge illustre le refus, par des gens lettrés, de lire une œuvre novatrice, et l'influence à cet égard d'un écrivain célèbre et d'une salonnière bornée ; la pièce retient l'attention en tant que peinture, bien que caricaturale, d'une partie de l'institution littéraire de l'époque.

La représentation littéraire de l'autodafé s'inscrit dans l'imaginaire du livre propre à une époque. Pour le décrire, il faut s'interroger sur la nature des livres brûlés, sur les circonstances (privées ou publiques) dans lesquelles on les brûle, sur leur utilité (ou leur absence d'utilité). Entre mémoire et oubli, le rapport à la tradition est mis en scène au moment où des livres sont détruits. Pour ce qui concerne plus

précisément le XVIII^e siècle, il est également nécessaire de réfléchir au statut de la philosophie, le flambeau de la raison étant à la fois ce qui éclaire et ce qui embrase. Une incursion du côté d'œuvres postérieures au XVIII^e siècle, comportant elles aussi une scène d'autodafé, permettra enfin de contextualiser plus largement cet imaginaire du livre.

Livres brûlés : le privé et le public

Que contient le gigantesque brasier de *l'An 2440* ? En vrac, des dictionnaires, de la jurisprudence, des poèmes, des journaux, des textes d'autorités religieuses et politiques, de la philosophie scolastique, des écrits patristiques, mais encore des œuvres spécifiques. Le « milliard de romans » réduits en cendres jette une note amusante dans le récit, soulignant le développement du genre⁴²². Dans le *Tableau de Paris*, sauf pour « une centaine de volumes environ », c'est l'entière Bibliothèque du roi, « absurde ramas de vieilles et folles conceptions », que Mercier rêve un instant d'incendier⁴²³. D'Alembert, par l'intermédiaire de son bel-esprit, envoie au feu un gros ouvrage en douze volumes, au titre inconnu, à l'exception de six pages qui seules méritent d'être conservées ; le minimalisme des informations, la disproportion entre ce qui est épargné et ce qui est brûlé donnent à l'anecdote valeur d'exemple général : presque toujours, les livres sont inutiles (Mercier ne pense pas différemment). Rutledge, dont *le Bureau d'esprit* vise une situation précise, se distingue de D'Alembert et de Mercier. Il charge ses personnages de détruire une traduction de Shakespeare ; le titre des pièces du dramaturge anglais importe peu, et le public comprendra que l'auteur de la traduction, sans qu'il soit mentionné, est Le Tourneur.

Dans *l'An 2440*, le livre est condamné au feu pour des raisons de nature publique, soit le tort qu'il peut causer à l'esprit humain et la perte de temps qu'il

⁴²² Louis-Sébastien Mercier, *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais*, édition, introduction et notes par Raymond Trousson, Paris, Ducros, 1971, p. 250 ; ci-après « *l'An 2440* ».

⁴²³ Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, tome I, édition sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, chap. CXCIV, « Bibliothèque du roi », p. 479 et 481 ; ci-après « *Tableau de Paris*, tome I ».

occasionne. L'ampleur du problème dicte une solution radicale, un rite purificateur décidé de consentement unanime, exécuté à distance, mais, sans doute, bien visible. De même, la destruction de la Bibliothèque du roi envisagée dans le *Tableau de Paris* est un acte public et iconoclaste ; Mercier rêve d'y procéder à l'aide d'un flambeau, porteur de lumière. Il est possible de voir un lien entre ces autodafés publics, même imaginaires et de grande envergure, et le spectacle réel offert, au long du XVIII^e siècle, par l'officier chargé d'exécuter la sentence à l'égard d'un ouvrage condamné, spectacle destiné à impressionner.

L'anecdote de D'Alembert, au centre de remarques sur la bibliomanie en tant que folie observable, mêle le privé et le public. C'est dans la maison d'un bel-esprit que se passe l'autodafé ; le livre est jeté au feu par la décision arbitraire d'un lecteur qui ne veut pas s'encombrer et qui a lu l'ouvrage pour en tirer les pages méritoires. Il expose à ses amis ou connaissances sa méthode de constitution d'une bibliothèque de taille raisonnable. Les articles « Bibliomane » et « Bibliomanie » montrent comment un groupe de gens lettrés gère, tantôt généreusement, tantôt mesquinement, des livres dont la valeur intrinsèque varie considérablement.

Des trois textes étudiés dans ce mémoire, *le Bureau d'esprit* est le seul où l'autodafé est montré, et non simplement rapporté. Il a lieu dans un salon mondain, au milieu de philosophes assemblés, ce qui confère au geste un aspect public. L'autodafé est réalisé de façon improvisée, dans la foulée de la lecture d'une fausse lettre de Voltaire : Mme de Folincourt décide qu'il faut « immoler » un exemplaire de Shakespeare, ce barbare ; M. Cocus propose de brûler une traduction qui vient de paraître⁴²⁴. (L'idée n'est pas de Voltaire, qui a, dans sa lettre, requis l'avis de ses amis au sujet de l'affront aux lettres françaises que constitue le nouvel ouvrage.) Le livre

⁴²⁴ Jean-Jacques Rutledge, *le Bureau d'esprit*, dans *les Comédiens ou le foyer. Le Bureau d'esprit. Le Train de Paris ou les bourgeois du temps*, édition critique de Pierre Peyronnet, Paris, Honoré Champion, 1999, (IV, 8) p. 205 ; ci-après « *Bureau d'esprit* ».

est solennellement détruit, dans une scène où un rituel est mis au service d'une idée saugrenue⁴²⁵.

L'ouvrage brûlé dans l'article « Bibliomanie » ne mérite simplement pas d'être lu et finit au feu pour des raisons données comme pratiques. Aucun autre motif n'est avancé, mais l'ensemble du texte insiste sur la bêtise de la plupart des livres. Dans *l'An 2440*, les circonstances de l'autodafé sont décrites par un personnage cultivé, le bibliothécaire en charge de la Bibliothèque du roi — il est à remarquer que l'institution survit au passage des siècles. Il le justifie par l'inutilité, la frivolité, la prolixité des discours, et le caractère dangereux des livres. Mais, avant de les brûler, de « bons esprits » en ont dégagé l'essentiel ; quelque chose peut donc en être tiré⁴²⁶. Les livres essentiels, rappelons-le, tiennent dans « un petit cabinet ». Mercier revient sur l'excès et l'insignifiance des livres dans le *Tableau de Paris*, où il parle en son propre nom. Dans l'ensemble, il offre la justification la plus détaillée de la destruction des livres par le feu, mais celle-ci souffre, dans *l'An 2440*, de nombreuses exceptions, énumérées et commentées au cours de la visite de la Bibliothèque royale que font ensemble le narrateur et le bibliothécaire. Le *Tableau de Paris* réprime le sentiment de colère et de dégoût suscité par la collection désordonnée d'ouvrages erronés et dépassés que contient la Bibliothèque, puisqu'un homme de génie pourrait y trouver « une seule et grande vérité⁴²⁷ ». Mercier, comme D'Alembert, est certain de l'inutilité de la majorité des livres et des égarements dont ils témoignent ; comme lui, il fait grâce à un petit nombre de pages, obtenues à la suite d'un travail d'extraction et de réduction, et il confie au lecteur la responsabilité de départager le bon du mauvais. Mais alors que D'Alembert trouvait acceptable, à certaines conditions, le cumul de livres, et que Mercier ne les éliminait pas tous, les personnages du *Bureau d'esprit* n'expriment aucune réserve lorsqu'ils brûlent allègrement Shakespeare.

⁴²⁵ D'ailleurs, tous les textes considérés dans le présent mémoire ont leur part d'humour, y compris le chapitre « Bibliothèque du roi » du *Tableau de Paris*, dont le sérieux est allégé par l'éloquence ardente de Mercier et par ses remarques caustiques sur l'organisation de la Bibliothèque.

⁴²⁶ *L'An 2440*, p. 250.

⁴²⁷ *Tableau de Paris*, tome I, chap. CXCIV, « Bibliothèque du roi », p. 481.

Le livre est brûlé, dans cette pièce, parce qu'il a provoqué la colère de Voltaire, et sa destruction vise à symboliquement apaiser le grand homme, et à lui témoigner fidélité. L'irritation de Voltaire est reprise par un petit cercle qui craint de voir la littérature française perdre sa place prééminente ; l'affaire dépasse la résidence d'une salonnière. Elle est ancrée dans la réalité, comme on l'a vu. Dans la scène qui suit immédiatement celle de l'autodafé, les personnages rejettent l'idée de brûler une nouvelle pièce qui les insulte — *le Bureau d'esprit* lui-même — et conviennent plutôt de mesures concrètes pour l'anéantir. Cette scène, qui renvoie à une œuvre existante, contraste avec l'autodafé théâtral de la scène précédente, comme si la réalité prenait le dessus sur la satire. La scène a un caractère étrange, dans la mesure où elle anticipe ce qui pourrait se passer, dans les cercles philosophiques, à la réception du *Bureau d'esprit* ; Rutledge semble vouloir affronter directement cette réaction tout en révélant la vigueur de son sentiment à l'égard de l'emprise voltairienne, réelle ou perçue, sur les idées en matière littéraire.

Le statut du livre : la mémoire et l'oubli

D'Alembert dit que le livre, chose que l'on peut à volonté manipuler délicatement ou rudement, garder jalousement ou sectionner et lancer au feu, est la mémoire de l'aveuglement humain. Mais, quand il cite avec approbation Descartes et qu'il trouve dans La Bruyère un exemple de bibliomanie au XVII^e siècle, il signifie que le livre est un lieu de mémoire qui a du mérite ; il s'agit de lire sélectivement. Mercier exprime clairement le caractère double du livre en tant que mémoire du passé ; si la plupart des ouvrages peuvent être livrés aux flammes, plusieurs doivent être conservés précieusement et lus. Cela n'exclut pas les ouvrages les plus humbles : lorsque le guide explique au narrateur, dans *l'An 2440*, que « chaque homme dans son genre est auteur⁴²⁸ », il donne valeur à l'expérience humaine que résume, pour chaque Parisien de l'an 2440, le recueil de réflexions que celui-ci assemble en fin de vie. Pour sa part, le *Tableau de Paris* répète que les livres, trop nombreux,

⁴²⁸ *L'An 2440*, p. 127.

fourmillent d'erreurs, mais Mercier entrevoit la possibilité que cette surabondance recèle du bon ; l'image du chimiste extrayant l'essence des livres anciens, dans *l'An 2440*, devient dans le *Tableau de Paris* la figure de l'homme génial qui dégage une grande vérité de textes poussiéreux.

Chez Rutledge, le livre, au centre d'une scène burlesque, est instrument de pouvoir. Il est capable de susciter fureur et haine, comme le montre la colère de Voltaire à l'égard du traducteur de Shakespeare. Les publications d'un grand écrivain — d'un Voltaire — lui donnent des lecteurs qu'il peut influencer, des disciples prêts à agir en son nom. Venu d'un double ailleurs (dans le temps et dans l'espace), l'ouvrage honni, dans *le Bureau d'esprit*, a son propre pouvoir : il introduit en France un genre dramatique qui pourrait révolutionner le théâtre. Enfin, l'imprimé en général (journaux, affiches, satires) est appelé en renfort d'une attaque contre la comédie d'un auteur fraîchement débarqué, pour en empêcher la diffusion. Alors que D'Alembert et Mercier dénoncent le livre, envahissant et potentiellement nocif, Rutledge met en scène son efficacité, ces aspects n'étant pas incompatibles. De plus, et il ne s'agit sans doute pas d'une coïncidence, le thème de la folie anime « Bibliomane » et « Bibliomanie », il figure dans les énumérations de Mercier, et il se retrouve dans le fanatisme exposé dans *le Bureau d'esprit*, d'entrée de jeu annoncé par le nom de la salonnière.

Brûler un livre : un geste raisonnable ?

Mathématicien et encyclopédiste, D'Alembert est écrivain : que représente pour lui le fait de brûler un livre, dans la mesure où la signification d'une telle action peut se lire dans son bref texte ? L'action paraît conciliable avec le fait d'être philosophe, puisque les livres sont pleins de déraison (et les bibliomanes, de leur côté, un peu fous d'accumuler tant d'inutiles objets) : il est légitime de vouloir faire maison nette. Mais la distance ironique que prend D'Alembert, et la possibilité qu'il soulève, exemple à l'appui, d'aimer convenablement les livres, témoignent d'une réserve.

Les Parisiens de *l'An 2440* ont accompli un « utile abatis » en procédant à leur autodafé⁴²⁹, en raison de l'excès d'imprimés dont leur société frugale, éprise d'ordre, n'avait pas besoin. Ils se sont débarrassés d'ouvrages aux contenus frivoles, méchants, superstitieux, erronés ou lascifs ; ils ont cependant conservé les œuvres de nombreux auteurs, pour des raisons diverses rattachées au mérite de chacune. Le narrateur, dans le roman de Mercier, n'émet aucune critique de l'autodafé ; étonné, et content de retrouver parmi les auteurs épargnés ses préférés, il écoute attentivement les explications du bibliothécaire du roi. Dans les notes de bas de page, le double du narrateur commente et renchérit. Dans le *Tableau de Paris*, l'idée de l'autodafé surgit devant l'ampleur et la désorganisation de la Bibliothèque royale ; elle répond à un désir urgent de débarrasser l'humanité, une fois pour toutes, de l'obscurantisme que propagent tous ces livres. L'*Encyclopédie*, à l'article « Philosophe », qualifiait la raison de flambeau qui précède le philosophe dans la nuit⁴³⁰ ; c'est bien avec un flambeau que Mercier allumerait le brasier. Mais il repousse l'idée, au nom de la découverte possible, parmi ces livres, d'une vérité qui n'a pas à être absolue.

Dans la seconde préface au *Bureau d'esprit*, Rutledge écrit que sa comédie vise les écrivains coupables de « despotisme littéraire », les membres de la « Secte Philosophique⁴³¹ ». Les philosophes représentés dans la pièce sont une collection d'auteurs et d'hommes de science prétentieux, menés par une admiratrice fanatique de Voltaire ; prompts à se rallier à l'idée de brûler la traduction de Shakespeare, ils admettent ne pas avoir lu ses pièces et ne pas savoir l'anglais. Dans *le Bureau d'esprit*, Rutledge revendique son indépendance par rapport à l'opinion

⁴²⁹ *L'An 2440*, p. 264.

⁴³⁰ Article « Philosophe » (1765), non attribué, dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), version numérique : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.11:1251.encyclopedie0211>> ; site consulté en juillet 2011 ; ci-après « *Encyclopédie* ».

⁴³¹ *Bureau d'esprit*, seconde préface, p. 98 et 105.

d'un auteur célèbre, adoptée par des disciples ignorants ; il se montre plus philosophe qu'eux lorsqu'il refuse de juger sans connaître⁴³².

En dernière analyse, de quoi est-il question dans ces textes caractérisés par des scènes de livres brûlés ? Chez D'Alembert, l'autodafé règle le problème du livre au contenu inutile, et sert à se moquer de l'avarice du collectionneur, en brûlant son objet chéri. La folie du bibliomane apparaît comme la contrepartie des aberrations que renferment, depuis des siècles, les livres. Tant qu'il n'est pas lu, jugé valable et mis en commun, le livre n'est qu'une chose superflue.

Mercier rend compte de l'expansion de l'imprimé au XVIII^e siècle. Il rejette une tradition ancienne, scolastique et théologique, et affirme la valeur du goût individuel en matière de préférences littéraires. Il formule l'espoir que, malgré tout, une vérité importante se terre dans l'obscurité des textes anciens et dit qu'il ne faut pas, en conséquence, les détruire.

De son côté, Rutledge témoigne de luttes entre gens de lettres et d'un champ littéraire hétérogène, où les idées d'avant-garde — en l'occurrence, l'acceptation du drame shakespearien qui bouleverse le classicisme français — ne se retrouvent pas seulement chez les philosophes. Sa comédie, qui ridiculise la tyrannie exercée par un auteur célèbre, montre comment les disciples de celui-ci orchestrent une attaque. *Le Bureau d'esprit* illustre le sort réservé aux œuvres littéraires qui heurtent les diktats d'un groupe et rappelle que le « philosophe », au XVIII^e siècle, peut être vu par ses contemporains, tels Rutledge, comme étroit d'esprit.

⁴³² L'article « Philosophe » de l'*Encyclopédie* dit : « c'est ici une grande perfection du *philosophe*, c'est que lorsqu'il n'a point de motif propre pour juger, il sait demeurer indéterminé. Le monde est plein de personnes d'esprit & de beaucoup d'esprit, qui jugent toujours [...] & s'imaginent que l'esprit consiste à juger. Le *philosophe* croit qu'il consiste à bien juger : il est plus content de lui-même quand il a suspendu la faculté de se déterminer que s'il s'étoit déterminé avant d'avoir senti le motif propre à la décision » : dans *Encyclopédie*, <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.11:1251.encyclopedie0211>> ; site consulté en juin 2011.

« À qui la faute ? » (1872)

Dans le *Tableau de Paris*, Mercier demande « qui saisira un flambeau pour anéantir cet absurde ramas de vieilles et folles conceptions⁴³³ » assemblées dans la Bibliothèque du roi. Moins de cent ans plus tard, une grande bibliothèque parisienne est la proie des flammes, inspirant à Victor Hugo une réflexion sur le livre, dans son poème « À qui la faute ? ».

Hugo tient, dans *l'Année terrible* (1872), une chronique en poèmes des événements qui secouent la France entre août 1870 et juillet 1871 — la guerre franco-prussienne, les soulèvements de la Commune — et qui sont associés à son histoire personnelle : la mort de son fils Charles, l'exil⁴³⁴. En mai 1871, plusieurs édifices parisiens sont détruits ; Hugo compose « Paris incendié », où s'expriment son horreur et son chagrin de voir brûler la ville, « centre éclatant et sonore / Où tous les avenir trouvent toute l'aurore », « merveille faite / Par vingt siècles pensifs, patients et profonds⁴³⁵ ». Le recueil est dédié à « Paris, capitale des peuples », capitale de la pensée et des libertés⁴³⁶.

La bibliothèque du Louvre est au nombre des édifices incendiés ; Hugo la désigne simplement comme « la Bibliothèque », dans « À qui la faute ? »⁴³⁷. Le poème, huitième de la séquence intitulée « Juin 1871 », est un dialogue entre une personne qui admet avoir allumé l'incendie de la Bibliothèque et le poète qui le lui reproche. Son intérêt réside notamment dans une opposition entre la capacité qu'a le narrateur d'exposer longuement, en une strophe continue, tout ce que représente le livre, et l'indifférence de son interlocuteur, dont les aveux encadrent le discours :

Tu viens d'incendier la Bibliothèque ?

— Oui.

J'ai mis le feu là.

⁴³³ *Tableau de Paris*, tome I, chap. CXCIV, « Bibliothèque du roi », p. 481.

⁴³⁴ Victor Hugo, *l'Année terrible*, dans *Œuvres poétiques III*, édition établie, présentée et annotée par Pierre Albouy, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1974 ; ci-après « *l'Année terrible* ».

⁴³⁵ « Paris incendié », dans *l'Année terrible*, p. 400-401.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 281.

⁴³⁷ Pierre Albouy identifie la bibliothèque du Louvre comme celle dont parle Hugo : *l'Année terrible*, p. 1101, n. 1.

— Mais c'est un crime inouï,
 Crime commis par toi contre toi-même, infâme !
 [...]

 Et tu détruis cela, toi !

— Je ne sais pas lire⁴³⁸.

Dans « Paris incendié », le poète a déjà expliqué qu'il ne blâmait pas ceux qui ont causé le sinistre :

J'accuse la Misère, et je traîne à la barre
 Cet aveugle, ce sourd, ce bandit, ce barbare,
 Le Passé ; je dénonce, ô royauté, chaos,
 Tes vieilles lois d'où sont sortis les vieux fléaux !
 Elles pèsent sur nous, dans le siècle où nous sommes,
 Du poids de l'ignorance effrayante des hommes ;
 Elles nous changent tous en frères ennemis ;
 Elles seules ont fait le mal ; elles ont mis
 La torche inepte aux mains des souffrants implacables⁴³⁹.

La misère et l'ignorance séculaires sont responsables des actes destructeurs du peuple. Mais, dans « À qui la faute ? », le passé apparaît sous un autre jour, celui d'une « leçon » transmise par les chefs-d'œuvre de la littérature :

Quoi ! dans ce vénérable amas des vérités,
 Dans ces chefs-d'œuvre pleins de foudre et de clartés,
 Dans ce tombeau des temps devenu répertoire,
 Dans les siècles, dans l'homme antique, dans l'histoire,
 Dans le passé, leçon qu'épelle l'avenir,
 [...]

 Tu jettes, misérable, une torche enflammée !⁴⁴⁰

L'anaphore (la préposition « dans » est sept fois répétée) attire l'attention sur l'action de pénétrer le passé, en entrant dans une bibliothèque et en prenant connaissance des ouvrages qu'elle contient. Le motif de l'intériorisation revient plus loin dans la

⁴³⁸ « À qui la faute ? », dans *l'Année terrible*, p. 420-422. L'opposition est mise en relief par les espaces blancs qui entourent les paroles de l'interlocuteur du poète, dans l'édition de référence et dans une seconde édition consultée, soit Victor Hugo, *l'Année terrible*, édition d'Yves Gohin, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1985, p. 172-173.

⁴³⁹ « Paris incendié », dans *l'Année terrible*, p. 403.

⁴⁴⁰ « À qui la faute ? », dans *l'Année terrible*, p. 421.

strophe, lorsque le narrateur, adoucissant le ton, évoque le travail des grandes œuvres sur l'esprit et le cœur :

Lis ces prophètes, Dante, ou Shakespeare, ou Corneille ;
 L'âme immense qu'ils ont en eux, en toi s'éveille ;
 [...]
 Tu sens dans ton esprit tous ces grands hommes croître ;
 Ils t'enseignent ainsi que l'aube éclaire un cloître ;
 À mesure qu'il plonge en ton cœur plus avant,
 Leur chaud rayon t'apaise et te fait plus vivant ;
 Ton âme interrogée est prête à leur répondre ;⁴⁴¹

Le livre invite ainsi à un dialogue, mais d'un maître à un élève, car le livre est « ton médecin, ton guide, ton gardien⁴⁴² ». Ces images humaines du livre s'intercalent entre les métaphores d'ordre matériel qui ouvrent le discours : « C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage ! », et les images abstraites qui le terminent : « c'est le savoir, / Le droit, la vérité, la vertu, le devoir, / Le progrès, la raison dissipant tout délire⁴⁴³ ». Au long du poème, le livre est assimilé à une lumière et à une chaleur, qui apaisent et transforment. L'encombrement de livres qui hantait D'Alembert et Mercier n'est pas un problème, comme si le temps avait opéré un tri ne laissant, pour Hugo, que les écrivains majeurs : Eschyle et Homère ; Molière, Voltaire et Kant ; Platon, Milton et Beccaria.

La réponse de l'interlocuteur du poète, à la fin d'« À qui la faute ? », dirige brusquement l'attention vers une réalité sociale, un analphabétisme qui empêche de pouvoir convaincre de l'importance du livre et du crime que représente l'incendie d'une bibliothèque. Hugo affirme le rôle tutélaire du livre et sa fonction de véhicule des grandes réalisations de l'esprit, mais il pense dans le même temps à ceux qui n'y ont pas accès. Le poème, dans sa disposition graphique et dans le contraste entre un discours lettré et des paroles simples, rend compte d'une fracture⁴⁴⁴. Chez les auteurs

⁴⁴¹ *Ibid.*

⁴⁴² *Ibid.*, p. 422.

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 421-422.

⁴⁴⁴ Dans un article électronique intitulé « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques. Violences sociales et culture de l'écrit », paru en 2008, les sociologues Numa Murard et Denis Merklen rapportent les résultats préliminaires d'une enquête sur des émeutes qui ont eu lieu en France, en novembre 2005, au

étudiés dans le présent mémoire, seul Mercier, toujours sensible au monde qui l'entoure, s'approche des préoccupations de Hugo : il évoque dans le *Tableau de Paris* le besoin de lecture du peuple, et ses Parisiens de l'an 2440, même humbles, savent lire.

Fahrenheit 451 (1953)

Si Hugo a écrit *l'Année terrible* en période de guerre et d'insurrection, la guerre gronde, puis éclate, dans le roman de Ray Bradbury *Fahrenheit 451*⁴⁴⁵. Publié en 1953, ce récit d'anticipation a pour thème central l'autodafé de livres érigé en système par les autorités du pays où se situe l'action (identifiable comme les États-Unis). Les pompiers, à l'inverse du rôle qu'ils ont normalement, sont chargés de cette brutale mission, qui entraîne parfois la mort de ceux qui tiennent à leurs livres. Le roman a pour héros un pompier, Guy Montag, que les circonstances amènent à vouloir lire des livres. Une étude de *Fahrenheit 451* dépasse largement le cadre du présent mémoire, mais certains aspects relatifs au statut du livre méritent d'être relevés.

Le roman commence par la description d'un autodafé établissant le lien entre livre et histoire : « It was a pleasure to burn. [...] [Montag's] hands were the hands of some amazing conductor playing all the symphonies of blazing and burning to bring down the tatters and charcoal ruins of history⁴⁴⁶. » La métaphore de la symphonie introduit le motif du bruit, relié à un étourdissement de la population encouragé par les autorités locales : les sons et les couleurs éclatants de la télévision murale, les loisirs violents. Ces distractions s'opposent au calme, à la conversation, à la réflexion

cours desquelles des bibliothèques de quartier ont été incendiées. Ils font état d'un clivage entre « ceux qui assoient leur pouvoir sur la maîtrise de l'écrit » et une culture populaire en mutation. La bibliothèque publique est perçue comme un produit de l'intervention étatique dans les quartiers. Murard et Merklen concluent : « Puisque la bibliothèque, l'écrit et le livre sont des éléments essentiels de notre culture politique, et parce qu'ils contribuent à définir la frontière entre ce qui relève du politique et ce qui est inacceptable, bibliothécaires et habitants de quartiers se trouvent aux avant-postes d'un conflit qui a lieu aux marges de la ville mais qui touche au cœur de nos sociétés » : <http://www.laviedesidees.fr/Pourquoi-brule-t-on-des.html> ; site consulté en mai 2011.

⁴⁴⁵ Ray Bradbury, *Fahrenheit 451*, New York, Random House, coll. « Del Rey », 1996 (1953), 179 p. ; ci-après « *Fahrenheit* ».

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 3.

que favoriserait la lecture de livres, si elle était permise. L'enseignement, dans ce pays, se fait sans livres ; on lit des journaux et des bandes dessinées.

Au moment où s'ouvre l'action, Montag a déjà dérobé et caché quelques ouvrages, voulant trouver réponse au malaise ressenti devant sa vie : « I'm so damned unhappy, I'm so mad, and I don't know why. [...] I might even start reading books », dit-il à sa femme, qui n'y comprend rien⁴⁴⁷ ; dépendante aux somnifères, elle se trouve heureuse. Les livres font l'objet de discussions entre Montag et le chef des pompiers, Beatty, qui explique l'évolution ayant mené à la mort du livre, à commencer par la pratique d'abrégé les ouvrages et de les transposer en œuvres audiovisuelles. L'école est devenue moins exigeante, l'étude des langues abandonnée, au nom d'une existence dans l'immédiat et le loisir. Les livres, selon Beatty, rendent mélancolique et sont vides : les romans parlent de gens qui n'existent pas, et les ouvrages de philosophie se contredisent. Il est beau de voir brûler ces pages pleines de fausses promesses, qui font croire à l'homme qu'il est un dieu. Le livre est dangereux, dit Beatty, parce qu'il va à l'encontre de l'égalité entre hommes et qu'il éveille la pensée :

We must all be alike. [...] Each man the image of every other ; then all are happy, for there are no mountains to make them cower, to judge themselves against. So ! A book is a loaded gun in the house next door. Burn it. [...] Who knows who might be the target of the well-read man⁴⁴⁸ ?

Le chef des pompiers est lettré ; il cite Valéry, entre autres poètes, pour mieux réfuter les objections que Montag pourrait lui faire. Mais le débat est à sens unique, car Montag (son prénom, « Guy », signifie « type, individu ») est en situation dangereuse et incapable de répondre à son chef. Plus tard, Beatty meurt, brûlé vif par Montag dont la maison vient d'être réduite en cendres. Montag constate que le chef des pompiers, dont la formation livresque lui fournit des arguments contre le livre, ne se défend pas contre lui. Beatty semble appeler la mort, comme s'il ne supportait plus

⁴⁴⁷ *Ibid.*, p. 64.

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 58.

les contradictions d'une vie passée à détruire ce dont il a tiré sa nourriture intellectuelle.

Un vieux professeur d'anglais, Faber, aide Montag à fuir vers les groupes rebelles qui se cachent en forêt et apprennent des livres par cœur. Il offre une autre perspective sur le livre : ils ne contiennent rien d'extraordinaire, rien que la télévision ou la radio ne pourraient diffuser. Simplement, ils donnent sens au monde : « There is nothing magical in them at all. The magic is only in what books say, how they stitched the patches of the universe into one garment for us⁴⁴⁹. » Pour Faber, la qualité d'un ouvrage se trouve dans le détail avec lequel il décrit « l'infinie profusion » de la vie⁴⁵⁰. Les livres nous soutiennent, à condition que leur contenu ait de la valeur, que nous ayons le temps de les assimiler et que nous disposions de droits permettant d'agir selon les connaissances acquises. Les livres sont un garde-fou, ajoute Faber, ou encore, la garde prétorienne de César lui rappelant qu'il est mortel.

À la fin du roman, Montag a rejoint un des groupes qui se cachent en forêt et apprennent des livres par cœur, en attendant la fin de la guerre et le moment où les livres pourront être transcrits :

They weren't at all certain that the things they carried in their heads might make every future dawn glow with a purer light, they were sure of nothing save that the books were on file behind their quiet eyes, the books were waiting, with their pages uncut, for the customers who might come by in later years, some with clean and some with dirty fingers⁴⁵¹.

Les livres occupent une place centrale dans *Fahrenheit 451*, d'abord dans les terribles scènes d'autodafés, où, en proie aux flammes, ils ressemblent à des oiseaux aux plumes de feu. Ils sont objets de discussion entre Montag et Beatty, Faber et les rebelles, alors que le héros du roman s'éveille à leur importance. Le roman de Bradbury, écrit peu de temps après une guerre dévastatrice ayant mis au jour les excès

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 83.

⁴⁵⁰ *Ibid.* (« life [...] streaming past in infinite profusion ».)

⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 155.

de régimes totalitaires, imagine un monde suicidaire, où l'autodafé de livres équivaut à la destruction systématique de la pensée individuelle.

Les Combustibles (1994)

C'est à nouveau dans le cadre d'une guerre que se déroule l'action de la pièce d'Amélie Nothomb *les Combustibles*⁴⁵² ; le conflit est directement cause du dilemme auquel les personnages sont confrontés. À chaque acte, la didascalie initiale précise la quantité de livres qui meublent les rayons d'une grande bibliothèque servant de décor à l'action. Elle est remplie au premier acte, à moitié vide au second et, au troisième, il ne reste qu'une dizaine de volumes. C'est l'hiver, dans un pays et une époque indéterminés ; il fait froid dans l'appartement d'un professeur de littérature (simplement appelé « le Professeur »), que la guerre empêche de s'approvisionner en combustible. L'ennemi, désigné de façon appropriée comme « les Barbares », bombarde sans cesse l'Université⁴⁵³. La pièce a pour thème le bien-fondé de brûler des livres pour se réchauffer ; elle rend apparent le paradoxe du livre vivifiant, du livre placé au centre d'une vie universitaire, que l'on jette au feu pour se maintenir en vie.

Les circonstances extrêmes mettent les besoins en conflit : la guerre oblige à des choix hors de la normalité. Au départ réfractaire à l'idée d'utiliser ses livres comme combustible, le Professeur accepte de le faire, à la demande de Marina, une jeune étudiante qui se plaint continuellement du froid, et dont l'insistance, et la présence, sont au cœur de l'action. Le Professeur revendique le droit de décider, ultimement, l'ordre dans lequel seront brûlés ses livres. Le troisième personnage de la pièce est Daniel, l'assistant du professeur, que celui-ci héberge. Souvent dégoûté, excédé, il dit : « cet état de siège m'est insupportable. Il fait de nous des animaux⁴⁵⁴. » Pour Marina, il est naturel de faire passer le besoin de chaleur avant tout le reste : « Je

⁴⁵² Amélie Nothomb, *les Combustibles*, Paris, Albin Michel, 1994, 89 p. ; ci-après « *Combustibles* ».

⁴⁵³ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 13.

ne supporte plus les vérités de luxe ! » s'exclame-t-elle⁴⁵⁵. Pour le Professeur, il s'agira d'une lente capitulation, qu'il teinte d'humour noir : « Brûler ces bouquins que j'ai décortiqués pendant dix ans puis encensés pendant vingt ans, ça me fait rigoler⁴⁵⁶. » Mais ni le froid ni l'épuisement n'interrompent la conversation des trois personnages sur la littérature, jusqu'à ce que le dernier livre soit brûlé.

Marivaux et Bernanos, *l'Iliade, l'Odyssée, Fahrenheit 451, le Quatuor d'Alexandrie*, tous évoqués dans la pièce, ne sont pas en cause dans les discussions sur ce qu'il faut, ou non, brûler : l'on parle plutôt de livres imaginaires, Nothomb évitant ce que Louis Sébastien Mercier ne craignait pas de faire, soit de se prononcer sur de réelles œuvres. Le Professeur admet que les livres ont une valeur relative : il y en a de bons et de moins bons. Le livre est un interlocuteur : « avant d'être cynique et désabusé, je suis un intellectuel, c'est-à-dire un être qui attend passionnément qu'on le contredise », dit-il, à propos d'un ouvrage admiré, qui prône pourtant une chose à laquelle il ne croit pas⁴⁵⁷. Revenant sur la propension humaine à entrer en guerre, le Professeur se demande un instant si les livres ont vraiment servi. Mais, à la fin de la pièce, sur le point de brûler son livre préféré, qui est également celui de Marina, il lui dit : « Vous n'êtes pas encore tout à fait un animal. Il vous reste une seule chose humaine, et c'est ce livre⁴⁵⁸. »

Marina rappelle que le Professeur avait, en classe, fait l'éloge d'un ouvrage qu'il ne devait pas aimer puisqu'il n'hésite pas maintenant à le sacrifier : au dernier acte, le Professeur dira qu'il faut juger d'un livre par soi-même, quoi que l'on puisse entendre. Si Marina s'interroge sur la valeur des livres par rapport aux besoins fondamentaux de l'être humain, il reste qu'au moment où tous les livres sont brûlés elle descend dans la rue pour s'exposer aux balles de l'ennemi. Son action souligne le lien entre le livre, la vie et la mort. Daniel et le Professeur la suivront.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 40.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 64.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 70.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 87.

Daniel est un observateur plus distant, qui n'apparaît d'ailleurs pas au deuxième acte de la pièce. Les livres, à ses yeux, apportent à la vie ce qui lui manque d'artistique. Il s'oppose cependant à Marina, qui recherche avant tout la beauté : « Un livre n'est pas un bibelot que l'on contemple pour se consoler du monde, Marina. [...] Un livre, c'est un détonateur qui sert à faire réagir les gens⁴⁵⁹. » Les échanges souvent rudes entre les personnages des *Combustibles* montrent que le livre, outre sa capacité à s'enflammer, réveille et anime les passions ; il réchauffe en temps difficile.

Les Corpuscules de Krause (2010)

Dans le roman de Sandra Gordon intitulé *les Corpuscules de Krause*⁴⁶⁰, une jeune femme, Lucie, quitte Montréal pour aller vivre dans les Laurentides. Elle aime les animaux, et chercher le sens des mots dans un dictionnaire ; elle boit, lit et livre son corps à des hommes qu'elle n'apprécie guère. Elle loge dans un appartement situé au-dessus d'un bar dont le propriétaire, Maurice, approvisionne régulièrement en gin et en nourriture un vieil écrivain, Henri Korsakoff⁴⁶¹. Celui-ci vit seul, dans une maison isolée ; il s'est donné pour mission de dérober ses propres ouvrages des bibliothèques publiques et de les brûler. (Pour éviter d'être pris, il découpe les pages des livres, les dissimule sur sa personne, et jette les couvertures dans une poubelle de la bibliothèque.) Henri finit par se suicider et Lucie, déjà lectrice de Korsakoff, vient habiter sa maison. Elle découvre que l'écrivain, peu de temps avant sa mort, a tué une jeune femme.

Le roman entrecroise l'histoire de Lucie avec celle de Henri, suivant celui-ci dans sa quête, d'une bibliothèque municipale à une autre, des livres qu'il veut

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 83.

⁴⁶⁰ Sandra Gordon, *les Corpuscules de Krause*, Montréal, Leméac, 2010, 238 p. ; ci-après : « *Corpuscules* ».

⁴⁶¹ Dont le nom rappelle Sergueï Serguïevitch Korsakov, et la maladie associée à son nom : « Neurologue russe (1854-1900). Il décrit la psychose d'origine alcoolique, caractérisée par des troubles de mémoire, associés à une polynévrite (*syndrome de Korsakov*) » : *Le Petit Robert. Dictionnaire illustré des noms propres*, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires le Robert, 1994, p. 1141.

détruire. L'écrivain déteste les bibliothèques : « elles empestaient la poussière et le renfermé. Tout y était longiligne, classé, codé et symétrique. Grottesque et sordide. Avoir eu plus de force et les moyens, il les aurait fait griller une par une⁴⁶². » Henri n'a que faire de l'ordre imposé.

Son visage, dans la première scène où il brûle un livre, évoque une phrase au début de *Fahrenheit 451* (« Montag grinned the fierce grin of all men singed and driven back by flame⁴⁶³ ») :

Henri brûlait des livres aspergés d'huile à moteur. Il arrachait machinalement les pages et les jetait dans son crématorium à papier mis au point dans une brouette. Le vent qui venait de tourner lui soufflait la fumée au visage. Il semblait sourire, mais en fait c'était une contraction étrange des muscles de son visage⁴⁶⁴.

Henri est présenté comme rusé, soupçonneux, sans nul doute malade, ce qui ne l'empêche pas de parcourir systématiquement sa région. Il utilise pour s'orienter des cartes routières destinées aux chasseurs ; les livres sont à ses yeux un « gibier », des « prises⁴⁶⁵ ». À la bibliothèque de Saint-Hippolyte, il rencontre une jeune femme (dont le nom est Sandra Gordon, celui de l'auteure), qui ne veut pas lui céder un de ses ouvrages, qu'elle vient d'emprunter — pour son plus grand malheur.

Les autodafés ne sont pas expliqués, mais deux thèmes du roman, la solitude et le suicide, fournissent certaines indications à cet égard. Lucie pose un regard lucide et ironique sur ses relations avec les autres, en particulier les hommes. Sa mère s'est suicidée ; elle est sensible à la maladie mentale. Henri, quant à lui, vit seul, obsédé par le souvenir de son chien, dont toutefois il ne se rappelle pas bien. Il a été humilié lorsque, invité à prononcer une conférence dans un collège, il n'a pu se souvenir de ses œuvres assez pour en parler : l'incident a fait germer l'idée d'un incendie. Après

⁴⁶² *Corpuscules*, p. 102.

⁴⁶³ *Fahrenheit*, p. 4.

⁴⁶⁴ *Corpuscules*, p. 53.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 104 et 118.

la mort de l'écrivain, Lucie remarque : « C'est sûr qu'on ne peut pas forcer les gens à parler. Mais on peut se forcer à les écouter, par exemple. Et être là⁴⁶⁶. »

Henri dit à Maurice qu'il n'y a pas de différence entre brûler ses livres et brûler du papier journal : « Bah. Il y en a partout, c'est pas bien grave. Un de plus ou un de moins...⁴⁶⁷ ». Ce détachement est feint, comme le montre sa chasse acharnée aux livres qu'il a écrits. La destruction de ses ouvrages, le meurtre de Sandra, qui apprécie ses livres, et son suicide manifestent un désir d'effacement total, une sorte de prolongement de sa perte de mémoire. Mais il est possible que Lucie, la nouvelle locataire de la maison de l'écrivain, qui elle-même se met à écrire, ne connaisse pas le même sort : ses corpuscules de Krause, récepteurs de chaleur, de froid et de plaisir aussi, la rattachent à la vie.

Ce survol d'œuvres plus récentes où l'on trouve un autodafé de livres n'est pas, bien entendu, complet. Néanmoins, de Cervantès à Sandra Gordon, les textes sont cohérents en ce qu'ils illustrent tous une réponse critique au livre. L'autodafé de livres, chez D'Alembert, a trait à l'élimination des livres inutiles ; la valeur de l'objet matériel ne saurait pas éclipser celle de son contenu. Pour D'Alembert, les livres doivent être lus et évalués ; en cela sa pensée rejoint celle de Mercier qui, dans son désir d'épuration, vise un grand pan de la production littéraire. Mais Mercier ne se résout pas à brûler toutes les œuvres du passé : il souhaite que le meilleur en soit extrait et transmis. Rutledge compose une comédie au sujet d'une querelle mettant en cause Shakespeare, et son traducteur ; sa pièce témoigne des vives réactions que peut déchaîner le livre.

Mais il arrive que le livre suscite une indifférence destructrice : à cela, Hugo répond par un plaidoyer qui multiplie les métaphores attribuant au livre la valeur d'un patrimoine inestimable. Il appartient à Bradbury, dont le roman a précisément pour objet l'autodafé de livres, de représenter le lien profond entre l'homme et le livre, et,

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 160.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 120.

grâce au livre, entre les hommes. La pièce de Nothomb peint des circonstances éprouvantes dans lesquelles le livre devient un objet de débat passionné. Le thème de l'autodafé n'est pas, de nos jours, épuisé : Sandra Gordon, à la différence des autres, imagine un auteur qui brûle ses propres ouvrages. À travers cet acte s'exprime une souffrance que le livre ne peut résoudre ; mais le roman montre, à nouveau, que l'être humain et le livre ont partie liée.

Ces textes reprennent et développent des motifs : le volumineux ouvrage source d'erreurs, tout juste bon à être brûlé, chez D'Alembert et Mercier ; le livre, totalité du savoir et précieux héritage, chez Mercier et Hugo ; le livre, instrument de pouvoir, chez Rutledge et Bradbury ; le livre menacé en temps de crise, chez Hugo, Bradbury et Nothomb ; l'homme-livre de Cervantès et de Bradbury. Les autodafés servent aussi à cela.

Bibliographie

Bibliographie primaire

« Auto da fé » (1751), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.0:3751.encyclopedia0211>.

Bibliothèque universelle des romans, tome I, vol. 1-4 (juillet-décembre 1775) et tome V, vol. 17-20 (juillet-décembre 1777), Genève, Slatkine reprints, 1969, 440 et 449 p.
 « Bibliothèque » (1752), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:1170.encyclopedia0211>.

BLONDEL, Jacques-François, « Cabinet » (1752), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:2748.encyclopedia0211>.

BRADBURY, Ray, *Fahrenheit 451*, New York, Random House, coll. « Del Rey », 1996 [1953], 179 p.

CERVANTÈS, *l'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, partie I, traduction de Louis Viardot, chronologie et préface par Louis Urritia, Paris, Garnier-Flammarion (no 196), 1969, 506 p.

D'ALEMBERT, Jean le Rond, « Bibliomane » (1752), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:1167.encyclopedia0211>.

— « Bibliomanie » (1752), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.1:1168.encyclopedie0211>.

— « Collège (terme d'architecture) » (1753), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.2:1468:10.encyclopedie0211>.

— « Discours préliminaire des éditeurs » (1751), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://encyclopedie.uchicago.edu/node/88>.

— *Mémoires et réflexions sur Christine, reine de Suède* (1753), dans *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires de d'Alembert*, tome IV, Paris, Jean-François Bastien, 1805 ; texte en ligne, adresse Web : <http://books.google.ca/books?id=cVo8AAAAcAAJ&pg=PA7&dq=alembert+reflexions+christine&lr=&hl=fr#v=onepage&q=&f=false>.

DESCHAMPS, Léger-Marie, *la Vérité, ou le Vrai Système*, dans *Œuvres philosophiques*, tome I, introduction, édition critique et annotation par Bernard Delhaume, Paris, Vrin, 1993, 325 p.

Dictionnaire d'un polygraphe. Textes de L. S. Mercier, établis et présentés par Geneviève Bollème, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1978, 438 p.

DIDEROT, Denis, « Encyclopédie » (1755), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.4:1252.encyclopedie0211>.

DIDEROT, Denis et Jean le Rond D'ALEMBERT (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, texte en ligne, adresse Web : <http://encyclopedie.uchicago.edu/>.

DU MARSAIS, César Chesneau, « Le Philosophe » (1743), texte en ligne dans Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey [rubrique « Research & Archival Materials » et sous-rubrique « Other Texts Related to the Encyclopédie »], adresse Web : <<http://encyclopedie.uchicago.edu/node/153>>.

GORDON, Sandra, *les Corpuscules de Krause*, Montréal, Leméac, 2010, 238 p.

GRIMM, Frédéric Melchior, Denis DIDEROT et collaborateurs, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, tome V, Paris, Garnier, 1878 ; texte en ligne, adresse Web : <http://www.voltaire-integral.com/Grimm/1762_02_Fev.html#Note_9>.

HUGO, Victor, *l'Année terrible*, dans *Œuvres poétiques III*, édition établie, présentée et annotée par Pierre Albouy, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1974, 1410 p.

— *l'Année terrible*, avec des extraits de *Actes et paroles 1870-1871-1872*, édition présentée, établie et annotée par Yves Gohin, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1985, 318 p.

— *Théâtre complet de Victor Hugo*, édition préparée par Albert Demazière, Genève, Famot, 1975, 840 p.

de JAUCOURT, Louis, « Bibliotaphe » (1765), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.16:2087.encyclopedie0211>>.

— « Stratford ou Stretford » (1765), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.14:1892.encyclopedie0211>>.

LE TOURNEUR, Pierre, *P. Le Tourneur. Préface du Shakespeare traduit de l'anglois*, édition par Jacques Gury, Genève, Droz, 1990, 276 p.

« Livre (Littér.) » (1765), dans dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web :

<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.8:1764.encyclopedie0211>>.

MALLET, Edme-François, « Acte de foi », dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.0:510:2.encyclopedie0311>>.

MERCIER, Louis Sébastien, *l'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais*, édition, introduction et notes par Raymond Trousson, Paris, Ducros, 1971, 426 p.

— *De la littérature et des littérateurs, suivi d'un Nouvel examen de la tragédie française*, Genève, Slatkine reprints, 1970, 159 p.

— *Néologie*, texte établi, annoté et présenté par Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2009, 591 p.

— *le Nouveau Paris*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, 1890 p.

— *Tableau de Paris*, tomes I et II, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, 1908 et 2068 p.

— *Du théâtre, ou nouvel essai sur l'art dramatique*, dans *Mon bonnet de nuit. Du théâtre*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1999, 1881 p.

MOLIÈRE, *l'École des femmes*, dans *Œuvres complètes 2*, chronologie, introduction et notices par Georges Mongrédien, Paris, Garnier-Flammarion (no 41), 1965, p. 25-101.

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, édition et notes par Laurent Versini, Paris, Garnier-Flammarion (no 844), 1995, 347 p.

MORELLET, André, *Mémoires de l'abbé Morellet de l'Académie française sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution*, introduction et notes de Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2000, 657 p.

— *Portrait de Madame Geoffrin*, dans *Éloges de Madame Geoffrin, contemporaine de Madame du Deffand, par MM. Morellet, Thomas et D'Alembert ; suivis de lettres de Madame Geoffrin et à Madame Geoffrin ; et d'un Essai sur la conversation, etc.*,

etc., par M. Morellet, Paris, H. Nicolle, 1812 ; texte en ligne, adresse Web : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k647781.image.f3>>.

— *Préface de la comédie des Philosophes ou La vision de Charles Palissot*, dans *la comédie des Philosophes et autres textes*, réunis, présentés et annotés par Olivier Ferret, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2002, p. 107-112.

MORELLE, *Naufrage des isles flottantes ou Basiliade du célèbre Pilpaï. Poème héroïque traduit de l'Indien par Mr. M****** (1753), texte en ligne du site Gallica de la Bibliothèque nationale de France, adresse Web : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k844538/f1.image.r=morelly+basiliade.langFR>>

NOTHOMB, Amélie, *les Combustibles*, Paris, Albin Michel, 1994, 89 p.

PALISSOT de MONTENOY, Charles, *les Philosophes*, dans *la Comédie des Philosophes et autres textes*, réunis, présentés et annotés par Olivier Ferret, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2002, p. 24-85.

— *Lettre du sieur Palissot, auteur de la comédie des Philosophes, au public, pour servir de préface à la pièce*, dans *la Comédie des Philosophes et autres textes*, réunis, présentés et annotés par Olivier Ferret, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2002, p. 113-119.

« Philosophe » (1765), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <<http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.11:1251.encyclopedia0211>>.

RABELAIS, François, *Pantagruel*, dans *Œuvres complètes*, tome I, édition de Pierre Jourda, Paris, Garnier, 1962, 634 p.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, édition établie, présentée et annotée par Jean M. Goulemot, Paris, Le Livre de poche classique, 2002, 895 p.

RUTLIDGE, Jean-Jacques, *le Bureau d'esprit*, dans *les Comédiens ou le foyer. Le Bureau d'esprit. Le Train de Paris ou les bourgeois du temps*, édition de Pierre Peyronnet, Paris, Honoré Champion, 1999, 382 p.

— *Observations à Messieurs de l'Académie française au sujet d'une lettre de M. de Voltaire, lue dans cette Académie, à la solennité de la Saint-Louis, le 25 août 1776*, dans *Œuvres diverses de M. le Chev. Rutlidge, contenant ses poésies et quelques autres dissertations*, tome II, Yverdon, Imprimerie de la Société Littéraire et

Typographique, 1777 ; texte en ligne, adresse Web : http://books.google.ca/books?id=IIQuAAAAYAAJ&pg=PA40&lpg=PA40&dq=rutledge+observations+académie&source=bl&ots=cGQ4YCb7&sig=WIEHF59jnZMSL-vd8uysMkhenVU&hl=fr&ei=Fr1-TKGoN4O8lQeqt_zsAw&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=4&ved=0CCgQ6AEwAw#v=onepage&q&f=false.

— *La Quinzaine anglaise à Paris, ou l'art de s'y ruiner en peu de temps*, édition de Roland Mortier, Paris, Honoré Champion, coll. « L'Âge des Lumières », 2007, 209 p.

SHAKESPEARE, *Sonnets*, version française de Pierre Jean Jouve, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 2001 [1969], 180 p.

STENDHAL, *Racine et Shakespeare (1818-1825) et autres textes de théorie romantique*, texte établi, annoté et préfacé par Michel Crouzet, Paris, Honoré Champion, 2006, 550 p.

VENEL, Gabriel-François, « Chymie ou Chimie » (1753), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.2:887.encyclopedie0211>.

VOLTAIRE, *Candide*, dans *Micromégas. Zadig. Candide*, introduction, notes, bibliographie, chronologie par René Pomeau, Paris, Garnier-Flammarion (no 811), 1994, 283 p.

— *Dictionnaire philosophique*, tome I, édition sous la direction de Christiane Mervaud, *The Complete Works of Voltaire*, no 35, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, 666 p.

— « Gens de Lettres » (1757), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.6:926:1.encyclopedie0211>.

— « Goût (Gramm. Littérat. & Philos.) » (1757), dans Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), texte en ligne : Université de Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (printemps 2011), sous la direction de Robert Morrissey, adresse Web : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.6:1330:1.encyclopedie0211>.

— *Lettre à Messieurs de l'Académie française sur la nouvelle traduction de Shakespear*, dans *Œuvres diverses de M. le Chev. Rutledge, contenant ses poésies et quelques autres dissertations*, tome II, Yverdon, Imprimerie de la Société Littéraire et Typographique, 1777, texte en ligne, adresse Web : http://books.google.ca/books?id=IIQuAAAAAYAAJ&pg=PA40&lpg=PA40&dq=rutledge+observations+académie&source=bl&ots=cGQ4YCbtg7&sig=WIEHF59jnZMSL-vd8uysMkhenVU&hl=fr&ei=Fr1-TKGoN4O8lQeqt_zsAw&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=4&ved=0CCgQ6AEwAw#v=onepage&q&f=false.

— Lettre du 21 mai 1760 à D'Alembert, dans *Correspondence and Related Documents*, vol. XXI, édition de Theodore Besterman, dans *The Complete Works of Voltaire*, no 105, Banbury, Voltaire Foundation, 1971, 528 p.

— Lettre du 19 juillet 1776 au comte d'Argental, dans *Correspondence and Related Documents*, vol. XLIII, édition de Theodore Besterman, dans *The Complete Works of Voltaire*, no 127, Banbury, Voltaire Foundation, 1975, 421 p.

— *Lettres philosophiques*, chronologie et préface par René Pomeau, Paris, Garnier-Flammarion (no 15), 1964, 185 p.

Bibliographie secondaire

BADINTER, Élisabeth, *les Passions intellectuelles. II. Exigence de dignité (1751-1762)*, Paris, Fayard, coll. « Références. Le Livre de Poche », 2002, 603 p.

BÁEZ, Fernando, *Histoire universelle de la destruction des livres. Des tablettes sumériennes à la guerre d'Irak*, traduction de Nelly Lhermillier, Paris, Fayard, 2008 [2004], 527 p.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, traduction de Daria Olivier, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1978, 489 p.

BENREKASSA, Georges, « Bibliothèques imaginaires : honnêteté et culture, des lumières à leur postérité », *Romantisme*, vol. 14, no 44 (1984), p. 3-18.

BONNET, Jean-Claude, « La littérature et le réel », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *Louis Sébastien Mercier. Un hérétique en littérature*, Paris, Mercure de France, 1995, p. 9-32.

BROWN, Gregory S., *A Field of Honor : Writers, Court Culture and Public Theater in French Literary Life from Racine to the Revolution*, New York, Columbia

University Press, 2005, 387 p. ; version en ligne, adresse Web : <http://www.gutenberg-e.org/brg01/brg00.html>.

BURY, Emmanuel, « Espaces de la République des Lettres : des cabinets savants aux salons mondains », dans Jean-Charles Darmon et Michel Delon (dir.), *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 88-116.

CHARTIER, Roger, « Du livre au lire », dans Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2003, p. 81-117.

— *Inscrire et effacer. Culture écrite et littérature (XI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Gallimard/Le Seuil, coll. « Hautes Études », 2005, 209 p.

— *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, 375 p.

CHARTIER, Roger et Daniel ROCHE, « Les pratiques urbaines de l'imprimé », dans Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française, tome II, Le Livre triomphant 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, p. 402-429.

CHOUILLET, Anne-Marie, « Liste chronologique des œuvres imprimées de D'Alembert », dans Alain Michel et Michel Paty (dir.), *Analyse et dynamique. Études sur l'œuvre de D'Alembert*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 408 p.

COULET, Henri, *le Roman jusqu'à la Révolution*, 9^e édition, Paris, Armand Colin, 2000, 524 p.

CURTIUS, Ernst Robert, *la Littérature européenne et le Moyen Âge latin*, tome II, traduction de Jean Bréjoux, Paris, Presses universitaires de France, 1956, 495 p.

CUSHING, Mary Gertrude, *Pierre Le Tourneur*, New York, AMS Press, 1966 [1908], 317 p.

DARNTON, Robert, *l'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, traduction de Marie-Alyx Revellat, préface d'Emmanuel le Roy Ladurie, Paris, Perrin, 1982, 445 p.

— *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1983, 208 p.

— « First Steps Toward a History of Reading », *Australian Journal of French Studies*, vol. 23, no 1 (janvier-avril 1986), p. 5-27.

— *Gens de lettres, gens du livre*, traduction de Marie-Alyx Revellat, Paris, Odile Jacob, 1992, 302 p.

— « La lecture rousseauiste et un lecteur “ordinaire” au XVIII^e siècle », dans Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2003, p. 167-207.

DE BAECQUE, Antoine, « La culture des Lumières », dans Antoine de Baecque et Françoise Mélonio, *Lumières et liberté. Les dix-huitième et dix-neuvième siècles. Histoire culturelle de la France – 3*, sous la direction de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, Paris, Seuil, coll. « Points », 2005, p. 13-87.

DELON, Michel, « La bibliothèque est en feu. Rêveries révolutionnaires autour du livre », *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 34, no 2-3 (1989), p. 117-123.

— « Convaincre : le moment encyclopédique », dans Michel Delon, Françoise Mélonio, Bertrand Marchal et collaborateurs, *la Littérature française : dynamique et histoire II*, sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2007, p. 163-212.

— « Écrire : des belles-lettres à la littérature », dans Michel Delon, Françoise Mélonio, Bertrand Marchal et collaborateurs, *la Littérature française : dynamique et histoire II*, sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2007, p. 9-80.

— « Le roman du XVIII^e siècle », dans Jean-Charles Darmon et Michel Delon (dir.), *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 682-700.

Dictionnaire de l'Académie française, 4^e édition, 1762, texte en ligne : *Dictionnaires d'autrefois. French dictionaries of the 17th, 18th, 19th and 20th centuries*, Université de Chicago, ARTFL Project, adresse Web : <http://artfl-project.uchicago.edu/node/17>.

Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII^e siècle, édition sous la direction de François Moureau, Paris, Fayard, 1995, 1371 p.

Le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière, tome I, biographie de l'auteur et analyse de l'ouvrage par Alain Rey, Paris, SNL Le Robert, 1978, s. p.

Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition Tant des Mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages ; que des Termes propres de chaque Etat & de chaque Profession : la description de toutes les Choses naturelles et artificielles ; leurs figures, leurs especes, leurs usages, & leurs propriétés : l'explication De tout ce que renferment les Sciences & les Arts, soit Libéraux ou Méchaniques, tome 1, F. Delaulne, H. Foucault & al., éditeurs, Paris (imprimé à Trévoux), 1721 ; texte en ligne, Bibliothèque numérique Gallica de la

Bibliothèque nationale de France, adresse Web : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k509621.image.r=dictionnaire+trevoux.f538.lan_gFR.

EHRARD, Jean, *l'Invention littéraire au XVIII^e siècle : fictions, idées, société*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 287 p.

FÉRAUD, Jean-François, *Dictionnaire critique de la langue française, 1787-1788*, texte en ligne : *Dictionnaires d'autrefois. French dictionaries of the 17th, 18th, 19th and 20th centuries*, Université de Chicago, ARTFL Project, adresse Web : <http://artfl-project.uchicago.edu/node/17>.

FERRAND, Nathalie, *Livre et lecture dans les romans français du XVIII^e siècle*, préface de Michel Delon, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 2002, 383 p.

GILLET, Jean, « Le modèle anglais : histoire d'un revirement », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *Louis Sébastien Mercier. Un hérétique en littérature*, Paris, Mercure de France, 1995, p. 375-395.

GOBIN, Pierre, « Rutledge praticien et théoricien du théâtre », dans *Actes du huitième congrès international des Lumières II* (Bristol, 21-27 juillet 1991), *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, no 304, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, p. 1228-1232.

GODENNE, René, « La bibliothèque de l'homme de l'an 2440 selon L. S. Mercier », *The French Review*, vol. XLV, no 3 (février 1972), p. 571-579.

GOODMAN, Dena, « Enlightenment Salons : The Convergence of Female and Philosophic Ambitions », *Eighteenth-Century Studies*, vol. 22, no 3 (printemps 1989), p. 329-350.

— « Pigalle's *Voltaire nu* : The Republic of Letters Represents Itself to the World », *Representations*, no 16 (automne 1986), p. 86-109.

GOULEMOT, Jean M., *l'Amour des bibliothèques*, Paris, Seuil, 2006, 293 p.

— *la Littérature des Lumières*, Paris, Nathan, coll. « Lettres Sup. », 2002, 186 p.

— « Nouveautés : les utopies », dans Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française, tome II. Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, p. 231-239.

GOULEMOT, Jean M. et Daniel OSTER, *Gens de lettres. Écrivains et bohèmes. L'Imaginaire littéraire 1630-1900*, Paris, Minerve, 1992, 199 p.

Le grand vocabulaire françois, tome XVI, 2^e édition, 1767-1774, Genève, Slatkine reprints, 2005, 599 p.

HERMAN, Jan, « L'autodafé de la bibliothèque : réflexions sur la topique et l'utopie à partir de *L'An 2440* de L.-S. Mercier », *Parabasis* vol. 7, *Utopies et fictions narratives*, Edmonton, Alta Press, 1995, p. 223-231.

HERMAN, Jan, Mladen KOZUL et Nathalie KREMER, *le Roman véritable : stratégies préfacielles au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « SVEC », 2008, 336 p.

HILL, Lawrence, « What Lawrence Hill tells Dutch group planning to burn his book », 20 juin 2011, texte en ligne sur le site « thestar.com », adresse Web : <<http://www.thestar.com/entertainment/article/1012068--what-lawrence-hill-tells-dutch-group-planning-to-burn-his-book?bn=1>>.

JAMMES, Bruno, « Le livre de science », dans Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française, tome II. Le Livre triomphant 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, p. 206-215,

KAFKER, Frank A., « Notices sur les auteurs des dix-sept volumes de "Discours" de l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, no 7 (octobre 1989), p. 125-150.

L'AMINOT, Tanguy, « Le pédagogue : la leçon de Rousseau », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *Louis Sébastien Mercier. Un hérétique en littérature*, Paris, Mercure de France, 1995, p. 279-294.

LAS VERGNAS, Raymond, *le Chevalier Rutledge, « gentilhomme anglais »*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1932, 238 p.

LEMONNIER, Charles Gabriel, *Lecture de la tragédie de l'orphelin de la Chine de Voltaire dans le salon de Mme Geoffrin*, 1812, (tableau), site Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Salon_de_Madame_Geoffrin.jpg>.

MAKINSON, John, « Book Reader vs. Book Owner ? », dans *Shelf Awareness for Tuesday, May 10, 2011*, citation en ligne sur le site « Shelf Awareness », adresse Web : <<http://www.shelf-awareness.com/issue.html?issue=1460#m12217>>.

MARTIN, Henri-Jean, avec la collaboration de Bruno DELMAS, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 1996, 536 p.

MAURY, L. F. Alfred, *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2^e éd., Paris, Didier & Cie, 1864 ; texte en ligne, adresse Web :

<http://books.google.ca/books?id=bWPyKpj5uScC&pg=PP7&dq=ancienne+académie+inscriptions+maury+1864&lr=&hl=fr#v=onepage&q=ancienne%20académie%20inscriptions%20maury%201864&f=false>.

MAY, Georges, *le Dilemme du roman au XVIII^e siècle. Étude sur les rapports du roman et de la critique (1715-1761)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Institut d'études françaises de Yale University », 1963, 294 p.

MELANÇON, Benoît, « Diversité de l'épistolaire », dans Jean-Charles Darmon et Michel Delon (dir.), *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 823-837.

— « La vulgate », dans Didier Masseur (dir.), *le XVIII^e siècle. Histoire, mémoire et rêve. Mélanges offerts à Jean Goulemot*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 149-156.

MONTPETIT, Caroline, « Un livre canadien brûlé à Amsterdam », *le Devoir* (Montréal), 29 juin 2011, p. B-7.

MURARD, Numa et Denis MERKLEN, « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? Violences sociales et culture de l'écrit » (7 janvier 2008), texte en ligne, site « [laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr) », adresse Web : <http://www.laviedesidees.fr/Pourquoi-brule-t-on-des.html>.

de NEGRONI, Barbara, « Le genre du dictionnaire », dans Jean-Charles Darmon et Michel Delon (dir.), *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 793-822.

Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la langue française, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires le Robert, 1995, 2552 p.

PAPPAS, John, « La campagne de Voltaire contre Shakespeare », dans *Voltaire et ses combats, Actes du congrès international Oxford-Paris 1994*, tome I, sous la direction de Ulla Kølving et Christiane Mervaud, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, p. 67-75.

Le Petit Robert. Dictionnaire illustré des noms propres, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1994, 2259 p.

Le Petit Robert 2011, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert, 2011, 2837 p.

PROUST, Jacques, *l'Encyclopédie*, Paris, Armand Colin, 1965, 220 p.

RÉTAT, Pierre, « L'âge des dictionnaires », dans Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française, tome II, Le Livre triomphant 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, p. 186-194.

Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires le Robert, 1998, en trois volumes, 1381, 2909, et 4304 p.

Robert et Signorelli. Dictionnaire français-italien, italien français, sous la direction de Paul Robert et Augusto Arizzi, Paris, Dictionnaires le Robert, 1994, 3002 p.

ROCHE, Daniel, *les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, 393 p.

RUFI, Enrico, *le Rêve laïque de Louis-Sébastien Mercier entre littérature et politique*, dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, no 326, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 234 p.

SGARD, Jean, « La multiplication des périodiques », dans Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française, tome II, Le Livre triomphant 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, p. 198-205.

SHOAIB, Nasrat, « Coran brûlé : manifestation meurtrière en Afghanistan », *la Presse* (Montréal), 3 avril 2011, texte en ligne, adresse Web : <<http://www.cyberpresse.ca/international/moyen-orient/201104/03/01-4386007-coran-brule-manifestation-meurtriere-en-afghanistan.php>>.

Site de la Bibliothèque Mazarine, adresse Web : <<http://www.bibliotheque-mazarine.fr/>>.

Site de la Bibliothèque nationale de France, visite virtuelle du site Richelieu, adresse Web : <http://multimedia.bnf.fr/visiterichelieu/histoire/chronologie/ch_hp.htm>.

TROUSSON, Raymond, *Voltaire*, Paris, Tallandier, 2008, 798 p.

— *Voyages aux pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, 2^e éd., Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1979, 296 p.

VIALA, Alain, « Le statut de l'écrivain à l'âge classique : notes et remarques », dans Jean-Charles Darmon et Michel Delon (dir.), *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 79-87.

VIDLER, Anthony, « Mercier urbaniste : l'utopie du réel », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *Louis Sébastien Mercier. Un hérétique en littérature*, Paris, Mercure de France, 1995, p. 223-243.

WAGNER, Nicolas, *Morelly le méconnu des Lumières*, Paris, Klincksieck, 1978, 408 p.

WENGER, Alexandre, *la Fibre littéraire. Le discours médical sur la lecture au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, collection « Bibliothèque des Lumières », 2007, 358 p.

YAHALOM, Shelly, « Du non-littéraire au littéraire. Sur l'élaboration d'un modèle romanesque au XVIII^e siècle », *Poétique*, vol. 11, no 44 (novembre 1980), p. 406-421.

La vérification la plus récente des hyperliens a été faite en juillet 2011.

ANNEXE I

BIBLIOMANE, s. m. c'est un homme possédé de la fureur des livres. Ce caractere original n'a pas échappé à la Bruyere. Voici de quelle maniere il le peint dans le chap. xüj. de son livre des *Caracteres*, où il passe en revûe bien d'autres originaux. Il feint de se trouver avec un de ces hommes qui ont la manie des livres; & sur ce qu'il lui a fait comprendre qu'il a une bibliotheque, notre auteur témoigne quelqu'envie de la voir. « Je vais trouver, dit il, cet homme, qui me reçoit dans une maison, où dès l'escalier je tombe en foiblesse d'une odeur de maroquin noir dont ses livres sont tous couverts. Il a beau me crier aux oreilles, pour me ranimer, qu'ils sont dorés sur tranche, ornés de filets d'or, & de la bonne édition, me nommer les meilleurs l'un après l'autre, dire que sa galerie est remplie à quelques endroits près, qui sont peints de maniere, qu'on les prend pour de vrais livres arrangés sur des tablettes, & que l'œil s'y trompe; ajoûter qu'il ne lit jamais, qu'il ne met pas le pié dans cette galerie; qu'il y viendra pour me faire plaisir: je le remercie de sa complaisance, & ne veux, non plus que lui, vifiter sa tannerie, qu'il appelle *bibliotheque*». Un *bibliomane* n'est donc pas un homme qui se procure des livres pour s'instruire: il est bien éloigné d'une telle pensée, lui qui ne les lit pas seulement. Il a des livres pour les avoir, pour en repaître sa vûe; toute sa science se borne à connoître s'ils sont de la bonne édition, s'ils sont bien reliés: pour les choses qu'ils contiennent, c'est un mystere auquel il ne prétend pas être initié; cela est bon pour ceux qui auront du tems à perdre. Cette possession qu'on appelle *bibliomanie*, est souvent aussi dispendieuse que l'ambition & la volupté. Tel homme n'a de bien que pour vivre dans une honnête médiocrité, qui se refusera le simple nécessaire pour satisfaire cette passion.

ANNEXE II

BIBLIOMANIE, s. f. fureur d'avoir des livres, & d'en ramasser.

M. Descartes disoit que la lecture étoit une conversation qu'on avoit avec les grands hommes des siècles passés, mais une conversation choisie, dans laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées. Cela peut être vrai des *grands hommes*: mais comme les grands hommes sont en petit nombre, on auroit tort d'étendre cette maxime à toutes sortes de livres & à toutes sortes de lectures. Tant de gens médiocres & tant de sots même ont écrit; que l'on peut en général regarder une grande collection de livres dans quelque genre que ce soit, comme un recueil de mémoires pour servir à l'histoire de l'aveuglement & de la folie des hommes; & on pourroit mettre au dessus de toutes les grandes bibliothèques cette inscription philosophique: *Les petites maisons de l'esprit humain*.

Il s'ensuit de là que l'amour des livres, quand il n'est pas guidé par la Philosophie & par un esprit éclairé, est une des passions les plus ridicules. Ce seroit à peu près la folie d'un homme qui entasseroit cinq ou six diamans sous un monceau de cailloux.

L'amour des livres n'est estimable que dans deux cas; 1°. lorsqu'on sait les estimer ce qu'ils valent, qu'on les lit en philosophe, pour profiter de ce qu'il peut y avoir de bon, & rire de ce qu'ils contiennent de mauvais; 2°. lorsqu'on les possède pour les autres autant que pour soi, & qu'on leur en fait part avec plaisir & sans réserve. On peut sur ces deux points proposer M. Falconet pour modèle à tous ceux qui possèdent des bibliothèques, ou qui en posséderont à l'avenir.

J'ai ouï dire à un des plus beaux esprits de ce siècle, qu'il étoit parvenu à se faire, par un moyen assez singulier, une bibliothèque très choisie, assez nombreuse, & qui pourtant n'occupe pas beaucoup de place. S'il achète, par exemple, un ouvrage en douze volumes, où il n'y ait que six pages qui méritent d'être lûes, il sépare ces six pages du reste, & jette l'ouvrage au feu. Cette manière de former une bibliothèque m'accorderoit assez.

La passion d'avoir des livres est quelquefois poussée jusqu'à une avarice très sordide. J'ai connu un fou qui avoit conçu une extrême passion pour tous les livres d'Astronomie, quoiqu'il ne sût pas un mot de cette science; il les achetoit à un prix exorbitant, & les renfermoit proprement dans une cassette sans les regarder. Il ne les eût pas prêtés ni même laissés voir à M. Halley ou à M. le Monnier, s'ils en eussent eu besoin. Un autre faisoit relier les siens très proprement; & de peur de les gâter, il les empruntoit à d'autres quand il en avoit besoin, quoiqu'il les eût dans sa bibliothèque. Il avoit mis sur la porte de sa bibliothèque, *ite ad vendentes*: aussi ne prêtoit il de livres à personne.

En général, la *bibliomanie*, à quelques exceptions près, est comme la passion des tableaux, des curiosités, des maisons; ceux qui les possèdent n'en jouissent guere. Aussi un Philosophe en entrant dans une bibliotheque, pourroit dire de presque tous les livres qu'il y voit, ce qu'un philosophe disoit autrefois en entrant dans une maison fort ornée, *quam multis non indigeo*, que de choses dont je n'ai que faire! (O)⁴⁶⁸

⁴⁶⁸ Le sigle (O) identifie D'Alembert comme auteur : voir Frank A. Kafker, « Notices sur les auteurs des dix-sept volumes de "Discours" de l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, no 7 (octobre 1989), p. 127.